This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

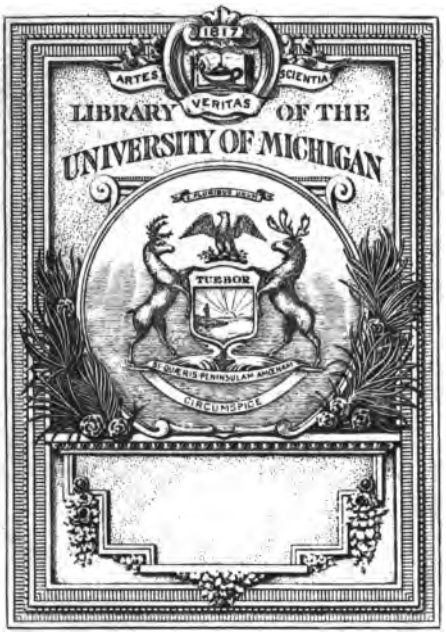
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

AC
25
.G13
1886

R. Burns

UNIV. OF K.

Herd Upmon

FERDINAND ✠ GAGNON,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET ŒUVRES DE FERDINAND GAGNON, ACCOMPAGNÉES DE L'ORAISON FUNÈBRE PRONONCÉE À L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES CANADIENS, DE WORCESTER, PAR M. LE CHANOINE J.-R. OUELLETTE, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE ST.-HYACINTHE, PROVINCE DE QUÉBEC.

WORCESTER, MASS.
C.-F. LAWRENCE & CIE., IMPRIMEURS, 195, RUE FRONT.
1886.

Rom. Lang.
Duchesne
6-14-44
50525

3-16-45 RGF

PRÉFACE.

Honorons nos morts!

IL existe, dans le cœur humain, un sentiment que ni l'inégalité des conditions sociales ni le temps ne sauraient effacer: c'est celui de la reconnaissance. En remontant le cours des siècles, on le constate chez tous les peuples. Il est vieux comme le monde, vaste comme l'univers, profond comme l'éternité! On le retrouve chez le païen comme chez le chrétien, dans le cœur du barbare comme dans celui de l'homme civilisé. Les bienfaiteurs de l'humanité, dans quelque coin du monde qu'ils se trouvent, ont droit à la reconnaissance universelle. Flambeaux immortels, dont la bienfaisante lumière a éclairé des générations dans l'aride désert du monde, ils brillent d'un éclat toujours pur sur les siècles qui s'engouffrent dans l'abîme de l'éternité!

De tous les peuples qui ont foulé le globe terrestre, le peuple français est celui qui s'est le plus distingué par sa reconnaissance envers ses grands hommes. La gloire d'Achille pâlit devant celle de Du

Guesclin, Bayard et Turenne ; le piédestal de César s'éclipse devant celui de Napoléon, ce géant, qui, porté sur les ailes de la foudre, fit ployer l'Europe entière sous sa volonté souveraine. Digne enfant de la France, le peuple canadien possède à un haut degré le sublime sentiment de la reconnaissance. Nous aussi, nous savons honorer nos gloires nationales. Les d'Iberville, les de Salaberry, les Papineau, les Viger, les Chénier, les de Lorimier, les Plessis, les Garneau, les Crémazie, les Bourget, les Taschereau, et cette pléïade d'hommes illustres qui font honneur à notre nationalité ne possèdent-ils pas notre admiration, notre vénération et notre reconnaissance ?

Désormais, à la longue liste de noms respectés qui ornent nos annales historiques, il faudra ajouter celui de Ferdinand Gagnon. Le soldat trace à la pointe de son épée des récits légendaires qui feront l'étonnement des générations futures ; le dignitaire ecclésiastique imprime au caractère des peuples le sceau de la Foi ; l'homme d'Etat dépense ses talents et son énergie au bien-être de ceux qu'il a pour mission de protéger ; le journaliste, lui, cherchant sans cesse des horizons nouveaux, éclaire et dirige l'opinion publique. Ce rôle important, M. Gagnon l'a compris et rempli noblement. Jetés, sans fortune et sans défense, sur le sol américain, où tant d'éléments hétérogènes se disputaient le pas, des centaines de mille Canadiens se demandaient quel avenir leur était réservé, lorsque Ferdinand Gagnon fit son apparition sur la scène. Il était armé pour la lutte, et sa na-

ture chevaleresque le lança bientôt dans la lutte gigantesque qui se livrait sur le terrain social et religieux. S'apercevant d'un coup d'œil que ses forces étaient insuffisantes pour prendre une part glorieuse au combat, il fit, à l'instar d'Antée, sortir de terre des légions. Alors, se jetant bravement dans l'arène, il remporta de nombreux succès. Sa voix était devenue l'interprète de la victoire ; sa plume, une épée flamboyante !

Comme doyen du journalisme canadien dans la Nouvelle-Angleterre ; comme patriote ardent et convaincu ; comme chef et bienfaiteur des Canadiens aux Etats-Unis, Ferdinand Gagnon a droit à l'immortalité. C'est pour redire à la postérité ce que fut ce vaillant chrétien, que nous élevons à sa mémoire ce modeste monument. Son nom appartient à l'histoire de l'élément français sur le continent américain. Puisse-t-il, avec ceux de nos autres gloires nationales, inspirer aux Canadiens de l'avenir les sentiments d'honneur et de patriotisme qui ont été, dans le passé, la sauvegarde de notre nationalité.

Un philosophe français écrivait, un jour : "Si vous ne trouvez plus la patrie autour de vous, cherchez-la dans sa littérature ; elle y est tout entière." Ce conseil s'applique admirablement à nos compatriotes des Etats-Unis.

Soyons reconnaissants !

Honorons nos morts !

LE COMPILATEUR.

FERDINAND GAGNON.

L'HONNEUR de la presse canadienne-française aux Etats-Unis se résume dans ce nom. Il appartient à ceux qui ont vécu en communauté de sentiment avec le cher défunt de parler de lui, afin de fixer dans la mémoire de tous, sa figure à la fois inspirée et attrayante. La pénible tâche de vous entretenir d'une amitié disparue, je l'accomplis, lecteurs, en vous priant de pardonner à l'insuffisance de ma description. Je voudrais être dans la mesure du sujet. Vos souvenirs m'aideront.

Né le 8 juin, 1849, à St-Hyacinthe, au milieu d'une population où le pur sentiment canadien règne dans toute sa plénitude, M. Gagnon n'eut qu'à ouvrir son cœur aux nobles inspirations du patriotisme qui se faisaient sentir partout autour de lui. Il étudia au Séminaire de sa ville natale; et, dit un de ses biographes, "il s'y fit remarquer par ses talents transcendants et son assiduité au travail. Doué d'un

caractère jovial et aimable, il ne se connaissait point d'ennemis parmi ses confrères de collège."

Le moment vint où il lui fallut en appeler à son courage et à son industrie pour vivre.

En 1868, les Canadiens se dirigeaient par masses vers les Etats-Unis. M. Gagnon alla demeurer à Concord, dans le New-Hampshire. Tout d'abord, il y fit connaissance avec les sommités politiques. En ce moment, il pensait que nos compatriotes se dégoûteraient du séjour de la république américaine et que cet exorde aurait une fin prompte et décisive. Ne soupçonnant pas ce que personne, en effet, n'avait su prévoir, il ne considérait la situation qu'à un point de vue momentané. Je crois aisément qu'il parla et écrivit alors sans penser qu'un jour les Canadiens pèseraient dans la balance des Etats de l'Est.

Lorsqu'il partit pour Manchester, en 1869, il s'apercevait que l'émigration canadienne était sérieuse. En cela, il nous devançait. Nous en étions encore à croire que nos gens reviendraient du jour au lendemain. M. Gagnon creusa le problème et se convainquit que le Canada français allait recommencer de l'autre côté de la frontière. Il fonda la *Voix du Peuple*, dans laquelle il commença de parler comme un écrivain qui pense, mais qui n'a pas adopté un programme défini.

L'habitude de réfléchir lui faisait rechercher les Canadiens susceptibles d'étudier la grande question du moment. Déjà, il était comme le centre des émigrants notables.

Le 16 octobre, 1869, il épousa mademoiselle Malvina Lalime. De cette union naquirent dix enfants, dont sept vivent encore.

J'ai connu, à Worcester, cette aimable famille Lalime, y compris madame Gagnon, et jamais je ne l'oublierai. Sa généreuse hospitalité, son accueil si français lui ont procuré de nombreuses relations. Les Messieurs Lalime sont des Canadiens prospères dont l'amitié est toujours désirable parce qu'ils employent leur influence à faire le bien.

Dans le malheur qui vient de l'atteindre, Madame Gagnon a pu voir que la douleur publique était d'accord avec la sienne.

Les journaux canadiens-français ne prospéraient guère aux Etats-Unis. Pour entretenir des feuilles publiques, il faut qu'une population se sente chez elle. Or, il y a dix-sept ans, tous nos cris signifiaient : " revenez au plus vite ! vous n'avez que faire dans les autres pays ! "

M. Gagnon vit plus clair que nous. Il était sur les lieux. Son but se dessina distinctement. Il choisit Worcester, la ville centre du Massachusetts, et le 3 novembre, 1869, il y fonda l'*Etendard National.* Ce fut un événement. Le journalisme canadien-français prenait racine dans la Nouvelle-Angleterre.

Une année s'écoula, toute remplie par le travail et l'anxiété ! N'était-il pas trop tôt pour espérer la réussite d'une entreprise permanente ? Les Canadiens-français comprendraient-ils l'utilité d'avoir un organe absolument dévoué à leurs intérêts ? L'épreu-

ve réussit néanmoins. La presse de Montréal fut la première à le reconnaître, et salua cette sœur cadette qui se faisait entendre à l'étranger. L'imprimerie devenant une ressource aux mains de nos compatriotes émigrés, nous commençâmes à croire qu'il en résulterait des conséquences avantageuses. M. Gagnon devint à nos yeux comme un journaliste de la province de Québec. Il parlait et on l'écoutait. Worcester était maintenant le centre d'une idée neuve, forte, séduisante, un peu téméraire même, croyons-nous.

Vers ce temps, un autre Canadien surgit avec les qualités du patriote et du journaliste. Il se nommait Frédéric Houde. M. Gagnon et lui s'entendirent; mais avant que de contracter une union plus étroite, ils combattirent séparément pour la même cause. Le 8 novembre, 1870, la propriété de l'*Etendard National* passa à l'*Opinion Publique*, de Montréal, tout en conservant une édition spéciale pour les Etats-Unis. Les gravures, le format plus large, un luxe d'impression bien entendu se combinaient avec les articles de M. Gagnon, pour donner à nos frères éloignés une tribune imposante, digne d'attirer l'attention.

Visant toujours à de plus grands résultats, M. Gagnon lançait, le 18 mars, 1873, en société avec M. Houde, *Le Foyer Canadien*, qui se personnifia plutôt dans M. Houde; aussi ce dernier en devint-il l'unique propriétaire, après dix-huit mois d'existence.

Mais il y avait place désormais pour deux journaux. Le 16 octobre, 1874, M. Gagnon fondait le

Travailleur, qui fut publié hebdomadairement jusqu'en octobre, 1879, alors qu'il commença de paraître deux fois la semaine. Depuis cette époque, il n'a fait que marcher de succès en succès.

Ceux qui ont lu ou entendu Ferdinand Gagnon ont distingué en lui l'avocat ; et plus d'une fois j'ai eu connaissanee de l'étonnement de ses admirateurs, qui eussent préférer le voir briller au barreau. Ceci demande une courte digression.

Certes ! le Droit est une belle profession. La défense d'une juste cause tentera toujours les hommes de caractère élevé. Celui qui entre dans cette carrière avec les sentiments requis est un noble individu. Si les circonstances le favorisent, c'est-à-dire s'il rencontre une clientèle qui exige de l'étude et les efforts du talent, il se livre et travaille en artiste, amoureux de la justice et de la gloire. Aux connaissances acquises, il joint l'art du raisonnement, et ce charme de la parole, dont nous subirons l'influence jusqu'à la fin des siècles, parce qu'il n'est rien de beau comme l'étude et la méditation se répandant sur les lèvres d'un mortel pour l'enseignement de ses semblables. Le juge, sur son tribunal, admire l'avocat savant et honnête. Il reconnaît en lui le citoyen armé dans l'arsenal de la loi, qui représente en même temps la modération et l'honneur. J'ai connu de ces gens de robe dont la vie a été pure et que le peuple considère avec révérence, les prenant, dans sa poétique naïveté, pour des émanations de la justice et du sublime bon sens.

Mais il n'est pas donné à tous les disciples de Thémis de choisir leur milieu et les situations qui leur plaisent. La profession légale est presque synonime de gagne-pain.

Le terre-à-terre de la dispute n'a plus de prestige aux yeux des âmes d'une certaine valeur. Ferdinand Gagnon l'a senti dès les premiers pas. Ce n'était point la faculté de la parole qui lui manquait, ni la conscience, ni l'esprit du droit. Il était plutôt comme un poète revêtu de la toge.

Sa pensée jaillissait à des hauteurs que le Palais ne veut pas atteindre. Avocat pour avocat, il se dit que les causes nationales valaient bien les factums de la cour Supérieure, et que débattre chaque jour le grand procès des privilèges du peuple était aussi un rôle enviable. Pour cela, une plume solide est nécessaire. Il en possédait une, et de la meilleure trempe.

Si vous avez tenté de vous faire journaliste, vous avez dû entendre vos amis se lamenter et vous plaindre. La chose ne rapporte rien, dit-on partout. Sans doute, la fortune n'est pas au bout de vos articles; mais, est-il rien de plus beau que d'être écouté par des milliers de lecteurs, lorsque la Providence vous a doué au point de pouvoir combattre pour les vôtres ? Et quelle cause portée devant un tribunal de justice ordinaire est comparable au plaidoyer d'un bon journaliste, exposant ses idées devant la masse intellectuelle de tout un pays ! Est-il plus vaste champ pour l'étude, le patriotisme, le dévouement, la pensée agissante ? Ce n'est plus ici l'intérêt d'une personne qui

est en jeu, mais le sort d'un principe national. L'horizon est plus ouvert ; les observations de l'écrivain s'étendent sans cesse. Sur cent lieues de pays en ligne droite, ses articles sont compris par plusieurs centaines de personnes. Un auditoire de ce genre dépasse tout ce que le simple avocat peut désirer. Ainsi, visant au plus grand, M Gagnon quitta le barreau et se fit journaliste.

Ah ! ce n'était pas pour lui. La mission de l'écrivain lui apparaissait comme un acte de sacrifice. Il est mort au milieu de cette tâche dans laquelle il mettait toute sa force et toute son âme. Les déboires inévitables d'une telle profession ne le décourageaient nullement. On peut dire qu'il les connaissait avant que de les avoir subis. C'était pour les autres qu'il travaillait ;—et les autres, ce sont nos compatriotes—en bon français, les siens, car ils sont les siens ceux qu'il a guidés et inspirés.

Je dis : *inspirés*. Il avait ce puissant ressort du patriote plein de cœur qui vit dans l'étude et qui observe autour de lui. La moindre commotion opérait une secousse dans sa pensée. Il me semble encore voir sa figure épanouie devançant la parole de ses interlocuteurs et complétant par son expression ce que nous ne savions pas dire. Le point tournant d'une question se montrait dans un pli de ses lèvres, dans un éclair de l'œil, dans un geste, un sourire, un rien qui passait sur sa physionomie comme un léger zéphir sur l'eau.

Où donc ai-je lu ces lignes étranges : " Le journalisme canadien n'a pas de grandes questions à débattre. Il se borne à des propos de village."

Quoi ! nous créons un monde, et cela ne comporte pas une situation valant au moins les vieilles affaires de l'Europe ? Il n'y a pas chez nous la pensée d'un grand peuple ? Les choses qui nous occupent sont de minces proportions ? Vous n'y songez pas ! C'est que, au contraire, toutes nos aspirations se calculent par de gros chiffrés—et que nous avons les moyens de les soutenir. M. Gagnon ne voyait pas autrement, lui qui poussait les Canadiens à regarder l'avenir comme leur appartenant.

Dans l'*Etendard National*, M. Gagnon n'avait pas écrit dix articles que la presse française de la province de Québec le signalait à notre attention. Il se passait quelque chose " au-delà des lignes, " comme nous disions en parlant des Etats-Unis. Un vent nouveau y soufflait. C'était tout uniment la voix du bon sens qui parlait d'organiser nos groupes de là-bas, au lieu de chercher à les rappeler parmi nous. Ceci parut dépasser nos conceptions. La tentative semblait folie. Etablir un nouveau Canada, alors que l'ancien se maintenait à peine ! Mais M. Gagnon parla, écrivit, organisa—et il fallut nous rendre à l'évidence.

Il était, de sa nature, organisateur. Homme d'affaires, si vous voulez, mais avant tout, organisateur. Les éléments d'un ordre de choses lui venaient pour ainsi dire dans la main , il les façonnait et leur communiquait son esprit de direction. A chacune de

ses visites dans un centre canadien, il laissait les germes de quelque association utile. A l'instar de Titus, il ne perdait jamais sa journée.

C'était un travailleur intrépide qui se reposait en changeant de sujet. Je l'ai vu écrire au milieu de nos conversations, ne perdant pas un mot de ce qui se disait autour de lui et donnant la réplique à haute voix, tout en conduisant sa plume.

Comme il savait causer ! Cent fois j'ai regretté de ne pas voir les talents de ce genre plus répandus dans nos cercles. Nous qui sommes si Français pourtant, comment se fait-il que nous négligions tant la conversation mesurée, suivie, intelligente, instructive et toute d'initiative ? M. Gagnon n'avait qu'à prendre la parole pour être écouté. Il ne parlait pas, il causait. On en demandait encore, toujours, après qu'il s'était tu. Les Canadiennes ont le don de la parole ; je voudrais qu'elles prissent leur rôle du côté de l'agrément et que tous nos compatriotes fussent obligés de leur parler selon la manière de M. Gagnon.

Lorsque la fête de la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée avec un éclat inusité, à Montréal, en 1874, M. Gagnon s'y rendit et donna une conférence qui fut la plus admirée de tous les morceaux oratoires dont nous avions été prodigues en cette rencontre. Il arrivait porteur d'une réputation déjà retentissante ; il repartit après avoir dépassé l'attente de ses plus fervents amis et soulevé un enthousiasme extraordinaire. La promptitude de sa pensée, l'enchaînement de ses discours, le geste savant et simple de l'érudit, la pres-

tance de l'homme, la voix admirablement sympathique, tout cet ensemble avait créé une profonde sensation dans notre monde. Il reparut à la Saint-Jean-Baptiste de Québec, en 1880, et remporta le même succès. Nous nous disions : " Les Canadiens des Etats-Unis ont une tête ! " Et en 1884, à la réunion des anciens élèves du collège de Saint-Hyacinthe, il brilla de nouveau au premier rang. Que de fois, dans les conventions de nos compatriotes aux Etats-Unis, n'a-t-il pas fait entendre sa parole vivante et instructive ! Ce qu'il disait si bien avec sa plume, il savait l'exprimer dignement par le langage parlé. Je l'ai suivi quelque peu dans ces occasions, et j'ai cru m'apercevoir qu'il possédait la rare faculté de préparer, tout en parlant à l'auditoire, la phrase qui allait suivre. Aussi était-il toujours correct et très français dans son débit.

Le 15 avril, 1886, après une maladie de sept mois, soufferte avec un courage admirable et tout à fait chrétien, M. Gagnon mourut sans agonie, conservant jusqu'à la minute suprême ses facultés mentales. Depuis qu'on le savait frappé, la presse donnait journellement de ses nouvelles et témoignait en même temps son admiration pour ses qualités, et les sympathies des Canadiens en général envers sa famille. Sa mort causa partout une sorte de deuil national.

Sa courageuse femme déclara qu'elle continuerait la publication du *Travailleur*, donnant par là un exemple unique de volonté patriotique et une entente des affaires qui montre jusqu'à quel point elle s'est

identifiée avec les idées de son mari. Il est malheureusement dans les habitudes des Canadiens-français de voir périr avec eux les entreprises qu'ils ont fondées. Le fils ne succède presque jamais à son père. A la mort de celui-ci, la famille recommence la lutte pour créer un autre établissement. J'admire cette passion de l'hérédité en affaires, que les Anglais poussent jusqu'à la répétition du succès. Une Canadienne nous enseigne en ce moment le chemin à suivre.

Un article ému, tout d'effusion, très juste dans ses vues, a été publié, au lendemain du décès de M. Gagnon, par M. Godfroy de Tonnancour, qui rédige à présent le *Travailleur*. En voici les principaux passages :

" L'illustre défunt que nous pleurons en ce jour était une âme d'élite, un cœur noble et généreux. Nous avouons bien humblement que notre plume est impuissante à payer un juste tribut d'éloges à la mémoire de ce patriote distingué, qui fut pendant si longtemps l'honneur et la gloire des Canadiens aux Etats-Unis. Mais notre qualité de lieutenant de cet homme à l'esprit d'élite nous fait un devoir d'ouvrir notre cœur pour en laisser s'échapper les sentiments de douleur et d'admiration, que font naître en nous la vue du cercueil de notre maître bien-aimé, et la contemplation des œuvres dues à ses talents, à son patriotisme et à sa foi. Comme le flambeau qui s'éteint sous le souffle de l'aquilon, sa vaste intelligence s'est éteinte sous le souffle glacé de la Mort.

"M. Ferdinand Gagnon était un homme doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Ame généreuse, noble et distinguée; cœur d'or toujours sur la main; père affectueux, époux tendre et fidèle, M. Gagnon était le type du citoyen modèle, du chrétien sincère.

"Le regretté défunt était un croyant ; sa foi en Dieu n'avait pas de bornes, de même que son admiration pour les principes sacrés de la hiérarchie catholique.

"M. Gagnon possédait une intelligence plus qu'ordinaire, cultivée par de longues années de travail. Nous l'avons connu dans son intimité, dans sa vie de famille, et nous avons pu nous convaincre de sa profonde érudition, de l'immensité de ses facultés intellectuelles. Sur un terrain plus vaste, il eut pu donner plus d'essor à son talent, plus de largeur à son vol. Causeur aimable, instruit, spirituel et délicat, il charmait ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Il aimait l'honneur et la vérité. C'est ce profond amour de la vérité qui lui avait fait choisir pour devise ces paroles de Juvénal : *Vitam impendere vero !* Comme orateur, peu de Canadiens des Etats-Unis, et même du Canada, ont pu l'égaler. Possesseur d'une voix forte et sympathique, qui allait droit au cœur ; doué d'une éloquence entraînante et persuasive, M. Gagnon a remporté plusieurs succès oratoires remarquables, notamment à la célébration de la fête St.-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1874, à celle

de Québec, en 1880, et lors de la réunion des élèves du collége de St.-Hyacinthe, en 1884.

"Comme écrivain, sa réputation n'est pas à faire. Depuis seize ans qu'il s'occupait de journalisme, sa plume n'est pas restée inactive. Il a écrit des articles remarquables, qui ont eu du retentissement jusqu'en France.

"C'est Emile de Girardin, croyons-nous, qui disait, un jour : "Pour être journaliste, il faut avoir des idées et du style."

"S'il en est ainsi, M. Gagnon était né journaliste, car il avait des idées—idées toujours élevées et originales. Dans leur simplicité apparente, elles cachaient de véritables trésors de la pensée. Notre regretté maître avait le talent d'émettre dans les termes les plus simples les idées les plus profondes. Quant au style, il en avait—style concis, vigoureux, alerte, toujours clair et énergique. Chacun de ses articles contient des leçons de haute philosophie, données sans prétention, que chacun de nous peut méditer avec profit.

"Dans l'automne de 1882, M. Gagnon recevait de Sa Sainteté Léon XIII., un bref le créant membre de la Société des Avocats de St. Pierre.

"Il serait superflu d'essayer de retracer ici les innombrables et importants services que le cher défunt a rendus à la cause nationale, aux Etats-Unis. Depuis son arrivée en ce pays (1868), il a toujours travaillé dans l'intérêt de nos compatriotes immigrés, et la plupart de nos sociétés nationales de la Nouvel-

le-Angleterre le comptent au nombre de leurs fondateurs ou de leurs bienfaiteurs. Il n'a ménagé ni son temps, ni ses veilles, ni sa santé pour se rendre utile à la grande cause qui est chère à tous les cœurs canadiens-français. C'est en travaillant pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, qu'il a contracté la terrible maladie qui l'a conduit prématurément à la tombe.

" Depuis quelques années, il sentait ses forces l'abandonner ; sa santé s'ébranlait visiblement. Mais il avait des devoirs à remplir envers nos compatriotes, et jusqu'à la fin il est resté fidèle à sa mission, au risque de tomber en combattant. Il est mort comme il avait vécu, en héros chrétien et en véritable patriote canadien. Sa dernière pensée a été pour nos populations canadiennes, au bonheur desquelles il avait poussé l'abnégation jusqu'à l'héroïsme. Peut-on réunir à la fois plus de zèle, de dévouement, d'énergie et de patriotisme ? Il avait toujours en vue la conservation de la langue française et de la foi catholique chez nos populations canadiennes des Etats-Unis. Son rêve était de voir dans l'avenir une nationalité franco-canadienne distincte sur le sol américain, et tous ses efforts tendaient vers ce but.

" La vie humaine est une fragile nacelle ballottée par les vents impétueux du sort sur l'immensité de la mer du Temps, qui finit par aller se briser contre l'écueil inévitable de la mort !

" En face de la tombe qui vient de se refermer sur notre illustre maître, nous nous sentons le cœur

serré, et nous ne pouvons retenir nos larmes. Ah ! c'est que nous connaissions toute la grandeur et la noblesse qui reposaient dans cette grande âme ; c'est que nous aimions comme un père, cet homme de bien, ce cœur d'élite qui fut pour nous si généreusement dévoué, si franchement amical ; c'est que, disons-nous, nous ressentons profondément la perte irréparable que viennent de faire les 700,000 Canadiens-français disséminés sur le territoire de l'Union américaine. Oui, nous pleurons devant cette grande figure qui vient de disparaître, cet apôtre dévoué de la cause nationale, cet intrépide et puissant défenseur de nos droits les plus sacrés.

" La mort a pu briser son existence, taire à jamais sa voix puissante, et faire tomber de sa main inanimée sa plume vigoureuse et patriotique ; mais elle ne saurait effacer les grands exemples de vertu, de dévouement et de patriotisme qu'il laisse derrière lui. Il est quelque chose qui résiste à la mort, c'est le souvenir des actions nobles et généreuses, la mémoire des hommes qui ont rendu service à la Patrie. La Patrie reconnaissante bénit jusque dans la tombe ceux de ses enfants qui lui ont été fidèles et qui ont consolé son cœur.

" Notre cher maître a été fidèle à la mission que lui avait assignée la Providence. Confiant dans ses propres forces et dans l'avenir de notre race en ce pays, il a toujours marché d'un pas ferme vers la réalisation de ses plans gigantesques. Dans sa carrière publique, il a rencontré bien des obstacles, que

de charitables ennemis se plaisaient à lui susciter ; il a essuyé bien des échecs, bien des humiliations ; mais, toujours il est resté calme en face de l'adversité, et la Providence aidant, il a fini par triompher. Le véritable talent peut rester longtemps ignoré ; il peut être bafoué et ridiculisé ; mais tôt ou tard il finit par s'imposer à l'attention publique, et alors, on lui donne la place à laquelle il a droit.

" Homme incontestablement supérieur, M. Gagnon vivra dans l'histoire comme la personnification la plus distinguée de la cause canadienne, aux Etats-Unis. L'historien impartial lui rendra ce témoignage, qu'il fut un des premiers pionniers à jeter les bases de notre édifice national en ce pays, et qu'à sa mort, il en était l'un des plus fermes piliers. L'envie et la jalousie ne sauraient s'élever à la hauteur des sentiments nobles et patriotiques qui animaient le regretté défunt, ni démolir le temple de gloire que lui élèvera la postérité. L'aigle vole au soleil ; le serpent rampe dans la fange et se débat impuissamment.

" La masse bien pensante des Canadiens sera unanime à pleurer sur la tombe du grand citoyen et du grand chrétien que la mort vient de nous enlever ; elle sera, disons-nous, unanime à reconnaître les belles qualités qui le distinguaient et les sentiments purs et désintéressés qui animaient son cœur chaud de patriotisme.

" Dormez en paix, maître, l'heure du repos vient de sonner pour vous. Vous avez combattu le bon

combat, au nom du Christ et de la foi ; vous avez été fidèle à votre devoir ; vous avez travaillé pour la religion et la nationalité, votre tâche est faite !

" Dormez en paix, patriote qui avez tout sacrifié pour le bonheur des Canadiens immigrés !

" Dormez en paix, journaliste distingué, qui avez livré de si brillants combats dans l'intérêt de la religion et de la nationalité ; le peuple se rappelle !

" Dormez en paix, vous qui avez été l'un des premiers à jeter les bases de la prospérité de notre nationalité, en ce pays !

" Dormez en paix, apôtre dévoué, qui, par la parole et par la plume, avez contribué si largement à doter nos centres canadiens de maisons d'éducation, où notre jeunesse puise maintenant une instruction catholique et française !

" Dormez en paix, citoyen modèle, qui avez donné à tous de si grands exemples de vertu chrétienne !

" Dormez en paix, soldat du Christ, qui avez vaillamment combattu pour le triomphe des idées et des principes catholiques. Oui, dormez en paix du sommeil du juste : un million et demi de Canadiens-français pleurent en ce jour votre mort et vous tressent une couronne des fleurs immortelles du souvenir !

" Dormez en paix...votre tâche est faite, et recevez la récompense de vos vertus ! "

Ce que l'on dira de lui plus tard ne diminuera en rien l'admiration qu'il inspire à présent. Durant sa courte vie, il a eu le temps de fondre sa propre statue au complet. Et d'ailleurs, n'a-t-il pas fait école ?

Voyez ces écrivains qui rédigent aujourd'hui des journaux dans vingt endroits des Etats-Unis—est-ce qu'ils ne semblent pas tous les fils de Ferdinand Gagnon ? Je les lis. Je retrouve en eux ses idées pour la plupart, son patriotisme, ses talents—car il y a beaucoup de mérite dans cette presse nouvelle—et n'est-ce pas là un triomphe surprenant dont nous devons être glorieux ? Qui eut pensé à ces choses, il y a quinze ans ? M. Gagnon a labouré un vaste champ qui produit déjà de riches et abondantes récoltes.

Rendons hommage à sa mémoire. Ses jours si bien remplis nous ont été consacrés. Que la jeunesse mette son ambition à le suivre. Nous n'avons pas de plus beau modèle d'homme public. Il est difficile aussi de rencontrer un citoyen dont la vie privée soit, comme la sienne, exempte de reproche. Sa bonne humeur même est digne d'être mentionnée. Tout se réunit pour que le respect individuel, l'amitié, la reconnaissance nationale lui élèvent dans nos cœurs le monument du souvenir. Une belle place dans l'histoire, telle est la récompense des âmes d'élite !

BENJAMIN SULTE.

ORAISON FUNÈBRE.

PRONONCÉE PAR M. LE CHANOINE J.-R. OUELLETTE, DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES CANADIENS, À WORCESTER, MASS., LE 18 AVRIL, 1886.

Bonum certamen certavi, fidem servavi.
J'ai combattu le bon combat; j'ai conservé la foi.
(2 Tim. C. 4 V. 7.)

MES FRÈRES,

CE CATAFALQUE où repose la dépouille mortelle d'un homme que vous avez aimé; ces chants solennels, ces prières que vos cœurs adressent au ciel ; ce cadavre où l'âme, partie pour le grand voyage, a laissé pourtant l'empreinte de sa vie, mais que la tombe réclame déjà comme une proie à dévorer; cette foule émue et recueillie, qui mêle ses soupirs et ses prières aux chants et aux prières de l'Eglise; toute cette cérémonie funèbre, hélas ! qui se répète sans cesse parmi nous, renouvelle aussi d'une manière bien frappante, en ce jour, la leçon du grand apôtre : " il est

statué que tous les hommes doivent mourir une fois, et qu'après la mort vient le jugement."

Mais, mes frères, cette leçon retentira aux oreilles de votre âme plus grave et plus salutaire encore si vous reportez vos souvenirs à une époque peu reculée, alors que, dans cette même ville, celui que vous pleurez recevait de vous, de ses compatriotes des Etats-Unis, de ses amis et admirateurs du Canada, des hommages publics comme peu de *travailleurs* dans son état en ont jamais reçu. Ces hommages étaient mérités ; les sentiments qui réunissaient dans les murs de cette cité tant d'amis et admirateurs du *travailleur chrétien*, étaient sincères, et l'expression de ces sentiments était vraiment magnifique, digne de vous et digne de lui.

Mais les échos de ces fêtes se sont à peine éteints, et déjà la scène a changé. La mort a étendu sa main glaciale sur l'homme que ses travaux avaient élevé à une position éminente parmi ses compatriotes vivant comme lui sur la terre étrangère ; elle a lancé son âme, jeune encore et pleine de chaleur et de force, dans les mystères de l'éternité, pendant qu'elle entraînait son corps jusqu'aux pieds de l'Eglise, la mère des vivants et des morts, qui prie avec vous et pleure sur cette dépouille que vos mains fraternelles vont dans un instant confier à la terre.

Dites-moi, mortels, à quoi bon lui servirait-il aujourd'hui d'avoir de haute lutte conquis estime, renommée, influence, si ses œuvres n'avaient pas été telles qu'en somme elles pussent être présentées par lui au

souverain juge, avec ces paroles du bon serviteur: " Seigneur, vous m'aviez confié cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés en travaillant selon votre volonté." Ah ! chrétiens, comme c'est bien en présence de la mort que l'on comprend la "vanité de toutes choses ici-bas, excepté servir Dieu."

Voilà, mes frères, la grande leçon que l'Eglise permet à ses ministres de déduire, d'une manière en quelque sorte plus solennelle, aux sombres lueurs des torches funéraires, en considérant ce que fut la vie de ceux qui nous ont précédés dans le grand voyage que tous il faudra faire, le voyage vers ces régions éternelles d'où l'on ne revient pas.

Heureusement, mes frères, et je ne crains pas de le dire, Ferdinand Gagnon a été, dans la faiblesse d'une chair mortelle et sujette aux infirmités de notre nature déchue, un serviteur fidèle, économe, consciencieux des talents que le grand maître lui avait confiés. Quoique loin, sans aucun doute, des mérites du grand apôtre des nations, il a pu dire: " J'ai combattu le bon combat; j'ai conservé la foi." Dans sa vie privée il a été un homme de foi, *fidem servavi*; dans sa vie publique, il a tenu haut et ferme le drapeau de la foi qui était en lui, il a défendu avec le glaive de la parole le précieux dépôt sans lequel "nulle de nos œuvres ne saurait plaire à Dieu." (Ad Heb. X.)

Or, mes frères, si l'on reste toujours, vis-à-vis de Dieu, *serviteur inutile*, puisqu'Il se suffit à Lui-même et n'a pas besoin de nos biens, il n'en est pas moins

vrai que, conserver la foi pure, intacte, pratique et agissante, c'est là un mérite excellent, aux jours que nous traversons, au milieu des circonstances par où notre ami a su passer en suivant la carrière que la mort vient d'interrompre. Jeté, jeune encore et avant d'avoir pu étudier à fond les grandes questions religieuses, dans un milieu dangereux pour sa foi, il sut se préserver de cette soif immodérée des jouissances matérielles, de cette recherche absorbante des biens de la terre, de cette insouciance religieuse où s'endorment tant d'âmes, de cette indépendance, ou plutôt de cette licence de l'esprit qui en jette tant d'autres hors des voies de la vérité. Presque tous les livres qu'il rencontre, le plus grand nombre des journaux, les lieux de réunion, prêchent au jeune homme, dans les grandes villes surtout, l'irréligion ouverte, ou l'indifférence, ou l'hérésie, ou le rationalisme ou le matérialisme plus ou moins déguisé ; et, presque partout, la satisfaction effrénée des sens, des passions, contrairement aux préceptes de la foi et de la morale chrétienne.

Eh ! bien, mes frères, notre ami fut jeté au milieu de tous ces dangers, dès les premiers jours de sa jeunesse, dans la fougue du premier âge souvent si prompt à briser tous les liens d'une discipline salutaire pour jouir avec passion de toutes les libertés, avec l'ambition de parvenir ; exposé, sans guide et sans appui, aux tempêtes de toutes les opinions, aux séductions de la vie sans contrainte. Il a résisté au torrent ; il a triomphé, conservant dans son âme et

dans sa vie de tous les jours la foi catholique dans toute sa pureté et dans toute sa force : *fidem servavi.* Voilà pourquoi il a pu envisager avec confiance le moment terrible où il aurait à rencontrer le juste juge qui sonde les cœurs et les reins et qui demande un compte exact de notre administration.

Et remarquez bien, mes frères, que chez Ferdidand Gagnon, il ne s'agissait point de cette foi morte, qui n'ose pas se montrer et qui n'amène point de différence pratique, pour les choses de la vie, entre le croyant catholique et ceux qui n'ont pas la foi.

Il fallait à cette âme vigoureuse la foi dont parle l'Apôtre : *justus meus ex fide vivit* (Ad Heb. X.). Le juste selon le cœur de Dieu est celui qui vit de la foi, d'une foi qui s'exprime dans des œuvres, d'une foi qui opère par la charité. Ce juste, voici, mes frères, ce que la foi lui dit : " Chrétien, tu es né dans le sang du Christ, par les sacrements, la vie de Dieu coule en toi ; tu es membre de Jésus-Christ. Honoré d'une si grande dignité, souviens-toi qu'il t'en faudra rendre compte. Consacré par ton baptême, tu es élevé à l'ordre surnaturel ; tu dois, dans ta vie, suivre les lois de cet ordre qui prend un corps dans la religion chrétienne avec ses lois et ses dogmes. Donc, partout et toujours, tu dois suivre le Christ, et non pas Satan, à qui tu as renoncé. Donc, ta vie dans le siècle doit être celle d'un chrétien, pieuse, chaste et juste ; ut sobriè et justi et piè vivamus in hoc sæculo." (Ad Tit. II, V. 12.)

Le vrai chrétien, le juste qui a conservé la foi et qui vit de la foi, sera donc pieux ; il ne négligera point les pratiques de sa religion ; la prière, d'abord, notre devoir primordial et le plus nécessaire : la prière individuelle, comme la faisait le plus grand des journalistes catholiques, Louis Veuillot, qui, au sortir des bureaux de son journal, gagnait son logis, *à minuit*, en récitant le chapelet dans les rues de ce Paris qui prie si peu à cette heure ; la prière en famille, si douce, si édifiante, si forte et qui sera bientôt, si nous continuons à vivre d'une vie tout extérieure, une des traditions du passé. Ce chrétien sera fidèle à la fréquentation des sacrements, assidu aux offices de l'église ; il aimera sa religion et il la pratiquera : Ut piè vivamus.

Il sera chaste ; ut sobriè.... Il fuira les lieux de perdition, les réunions licencieuses, les compagnies dangereuses. Ce n'est pas de sa bouche que seront vomies les paroles qui font rougir la pudeur. Il se respectera et il se fera respecter par sa sobriété ; sa modestie le distinguera de la jeunesse sans foi, des hommes qui ne croient pas aux jugements d'une vie future. Sa foi lui dit : Respecte ton corps qui a été sanctifié par l'eau du baptême, par l'onction de l'Esprit saint ; par la chair du Dieu fait homme." *Et justi :* Il sera juste, rendant à chacun ce qui lui est dû. A l'Eglise, l'obéissance, la docilité de l'esprit, la générosité du cœur, le secours dans les œuvres pies, le respect et l'amour d'un fils dévoué. Au prochain, l'intégrité, l'observation de ses droits, le respect de

cet ensemble de maximes et de pratiques qui font *l'honnête homme*, l'homme à qui vous pouvez confier votre honneur et votre fortune, l'homme dont la parole est sacrée ; l'homme qui, dans l'occasion, se souviendra que la foi lui dit : " Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice."

Et s'il est père de famille, sa maison sera un sanctuaire de pureté où n'entrera jamais rien de souillé ; ni le livre immoral, ni la feuille volante où sont racontées les événements scandaleux, ni les tableaux où sont reproduits sur la toile les entraînements des passions coupables. Il sait, cet homme de foi, ce qu'il doit à son épouse et à ses enfants, c'est-à-dire l'amour, la fidélité, le respect et le dévouement. Et voilà pourquoi il exercera l'autorité douce et forte du père qui vit avec ses enfants au foyer domestique, leur distribuant l'affection, l'exemple, l'éducation chrétienne, autant que le pain de chaque jour. Car ce juste qui vit de la foi a appris et médité cette grande parole de nos livres saints : " toute paternité vient du ciel, descendant du Père des lumières." (Ad. Ephes. 3.) Cette paternité n'est pas à ses yeux simplement un fardeau ; c'est une dignité auguste et qui entraîne une grande responsabilité, comme elle mérite les plus éminentes récompenses. Oh ! mes frères, qu'il est beau le spectacle d'un vrai chrétien dans le monde, d'un chrétien qui prie en fixant les yeux sur " Jésus, l'auteur et le conservateur de notre foi," demandant à ce divin modèle lumière et force pour être pieux, pur et juste, non

seulement au moment de la prière, au sacrifice de la messe, à la sainte table, mais à son bureau d'affaires, à son comptoir, à son atelier, à sa manufacture, partout, toujours ; parce qu'il sait que Dieu est maître de tous les instants de sa vie, que Jésus-Christ a tout racheté de son sang, qu'il faudra rendre compte de tout et que l'on peut faire profiter toute chose pour les récompenses de la vie éternelle !

Eh ! bien, mes frères, je ne dirai point que Ferdinand Gagnon a été sans faute et qu'il n'a point payé le tribut de la faiblesse humaine ; lui-même se lèverait pour me contredire et avouer, après sa mort, les erreurs et les fautes que pendant sa vie il reconnaissait volontiers, non seulement au tribunal de la pénitence qu'il fréquentait assidûment, mais encore dans sa parole publique et dans ses écrits, lesquels resteront comme le témoignage d'une âme humble et franche, assez faible pour errer quelquefois, assez courageuse pour reconnaître sa faute. Et s'il trouvait parmi ses compatriotes des censeurs pour signaler impitoyablement quelques nuances disparates dans le tableau de sa vie noblement chrétienne, trouverait-il des censeurs, je ne dis pas exempts de fautes en eux-mêmes, mais au moins disposés à imiter son humilité et son généreux courage ?

Ce que je ne crains pas de dire, en présence de ses compatriotes de l'exil et des compatriotes de la mère-patrie, en présence de sa famille et de ses amis, en présence de son pasteur témoin et confident de sa vie, c'est que la vie de Ferdinand Gagnon a été en

général animée par la foi : *justus meus ex fide vivit ;* c'est que, jeune homme exposé à tous les dangers, il aimait à se laisser guider par la voix de la religion dans les sentiers du devoir ; c'est que, plus tard, parvenu à l'âge mûr, à l'âge des responsabilités graves, il regardait vers le ciel pour s'inspirer ; c'est que *souvent* il revenait, à la table sainte, vers le Dieu qui avait réjoui sa jeunesse, vers Celui qui est le *pain des forts* ; c'est que, habituellement, il marchait en la présence de Dieu pour rendre ses voies parfaites et sûres parmi les écueils de cette vie plus ou moins agitée qu'il dut traverser ; c'est que, souvent encore, sans ostentation et sans respect humain, cet homme qui était parmi les premiers de la grande famille française aux Etats-Unis, venait s'agenouiller là, auprès du confessionnal de son curé, confondu parmi les plus humbles et les plus petits de ses co-paroissiens, attendant, comme on dit, son *tour d'aller se jeter* aux pieds du ministre sacré dans le sein de qui il déposait l'aveu de ses faiblesses et dont la main consacrée purifiait l'âme du chrétien pénitent et le renvoyait fortifié pour les luttes de la vie.

Et voilà pourquoi, mes frères, aujourd'hui qu'il n'est plus, vous regrettez la mort prématurée de l'homme de foi, du chrétien convaincu, du père de famille modèle, du fils sincèrement soumis à l'Eglise sa mère. Vous avez raison, et vos regrets sont justifiés par le souvenir de cette vie animée tout entière par la foi. Il nous semble que la mort soit venue trop tôt arrêter le cours d'une telle existence ; mais, mes

frères, "les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées," et la mort, que nous serions tentés de croire prématurée, la mort qui a frappé notre ami dans toute la force de sa vie et au moment où tout devait l'attacher à cette terre, et les services que les causes si chères à son cœur attendaient de lui, et sa famille nombreuse réunie pour demander au ciel de détourner le coup terrible ; cette mort n'est pourtant, si je ne me trompe, que le dernier coup de pinceau qui achève le tableau de cette belle vie en nous montrant tout ce qu'il y avait dans cette grande âme, de foi, d'espérance, de générosité chrétienne, et cet amour qui triomphe de la mort elle-même.

Si la mort est, en effet, le couronnement de la vie, ne craignons point, mes frères, d'apporter sur la tombe de notre ami défunt le tribut de notre affectueuse et franche admiration, en même temps que l'offrande de nos prières et de nos regrets sincères.

C'était un vrai, un grand chrétien, cet homme qui vit venir la mort sans trembler et qui reçut avec calme et résignation le coup fatal qui le séparait d'une famille chérie. Depuis longtemps déjà, averti par les tourments d'une maladie qui ne pardonne pas, il se préparait à paraître devant le Juge suprême. Il se sentait mourir ; il voyait arriver le moment où il faudrait dire adieu à ses chers enfants, à la compagne dévouée de ses travaux et de sa vie. Jamais le calme de la résignation chrétienne ne l'abandonna ; son unique souci semblait être de rendre moins amère à sa famille la séparation suprême et de profiter

pour lui-même, en vue de l'éternité où il allait entrer, des derniers restes d'une vie qui s'éteignait au moment où elle promettait les plus grandes espérances.

Et il faut avoir été témoin des épreuves de cette dernière maladie pour savoir tout ce qu'il a souffert dans son âme et dans son corps. Mais les yeux fixés sur l'image du Sauveur mourant, roulant dans ses doigts affaiblis la couronne de la Vierge, secours des chrétiens, baisant les saintes reliques que sa piété lui rendait si chères, il conservait dans son âme le calme et la résignation ; la pensée des souffrances endurées par Jésus sur la croix lui procurait une douce joie qui se reflétait sur sa figure torturée par la douleur. "J'aurais aimé de vivre plus longtemps, pour ma famille et pour mon *Travailleur;* mais que la volonté de Dieu soit faite. Je remercie mon Dieu de tout ce qu'Il m'a donné. Je le remercie surtout de m'avoir procuré l'ineffable avantage de pouvoir *souffrir* beaucoup en union avec son Divin Fils et pour l'expiation de mes péchés." Ah ! mes frères, le chrétien qui trouve en sa foi la force d'estimer et d'aimer la souffrance a compris la vie chrétienne, et Jésus vit véritablement en lui, le préparant aux joies de ce Ciel où il n'y a plus ni douleur, ni larmes, ni rien de ce qui rend pénible notre pèlerinage ici-bas. Et ce chrétien peut dire avec confiance : j'ai conservé la foi de mon baptême ; bientôt il lui sera donné de répéter les paroles que prononçait naguère un des grands chrétiens de notre temps : "*j'ai cru, je vois.*"

Tel a été dans sa vie d'homme et de chrétien celui dont nous pleurons la perte prématurée.

II.

Mais, chrétiens, ce n'est pas seulement le chrétien fidèle à sa foi que vous pleurez en ce jour. Vous vous souvenez qu'il a été parmi vous un vaillant champion de la foi de son baptême et que toujours il a combattu comme un bon soldat du Christ : *bonum certamen certavi.* Jamais il n'a oublié qu'au jour de sa confirmation, il avait été armé soldat de la foi, chevalier de l'Eglise et de toutes les grandes et belles causes. Vous le savez, mes frères, la vie est un combat et tout chrétien doit lutter sur la terre. Dans la vie privée, nous devons résister au démon, combattre ses œuvres et nos propres passions C'est ce que notre ami a fait.

Mais quand un chrétien a reçu de Dieu des grâces spéciales, par exemple, une éducation plus élevée que le commun de ses concitoyens, il est tenu, surtout à notre époque, de s'en servir pour la défense de la foi, de l'Eglise, de la vérité, de la famille chrétienne, de la société telle que Dieu la veut. Or, notre ami avait dans son cœur un amour naturel et puissant qui, sanctifié par la grâce divine, l'a aidé dans sa carrière et l'a fait agir en homme de foi sur cette scène de la vie publique où tant d'autres ne paraissent que pour jouer le rôle de vils histrions. Vous

comprenez que je veux rappeler ici *l'amour de la patrie*, de *la nationalité* et de ses compatriotes canadiens-français. Devenu par adoption citoyen de cette grande république, il ne marchandait pas à la constitution des Etats-Unis cette *loyauté* qui est le devoir du citoyen. Mais il n'a peut-être pas parlé une seule fois en public sans manifester chaleureusement, et souvent avec une véritable éloquence, les sentiments dont son cœur était animé pour sa patrie et sa nationalité. Le *patriotisme* faisait le fonds de sa vie publique, mais un patriotisme éclairé et vivifié par la foi, un patriotisme sincère et sage. Dieu avait donné à ce Canadien transplanté sur une terre étrangère, cet amour de la terre natale qui survit aux années de séparation et d'épreuves ; et si cet amour peut quelquefois n'être pas contenu dans les justes mesures de la prudence, il n'en est pas moins l'indice d'un grand cœur, qui bat noblement chaque fois qu'il se trouve en présence d'une belle cause, qui s'indigne à la vue de l'injustice et qui, en définitive, est le ressort des grandes actions.

C'est dans son cœur, que guidait d'ailleurs une belle intelligence développée et fortifiée par l'étude et l'observation, que Ferdinand Gagnon puisa cette éloquence large, chaude, entraînante, qui a fait de lui un de nos plus remarquables orateurs, un de nos écrivains les plus estimés. Mais, mes frères, ses études, son éloquence, son action publique, ont été constamment animés par la foi chrétienne, et c'est incontestablement le plus bel éloge de sa vie. Aujourd'hui,

en effet, il y a trop d'hommes excellemment doués par la nature, qui oublient dans la vie publique les droits de la foi chrétienne. Tel ne fut point notre ami. *Notre foi ; fidélité aux principes*,—il avait inscrit ces mots sur son drapeau comme il les portait dans son cœur. J'ignore qu'elles furent ses opinions politiques, comme j'ignore s'il a appartenu à un parti quelconque ; mais je sais que jamais il n'aurait consenti à entrer dans une organisation politique d'où la foi, l'honneur, l'intégrité seraient bannis. Surtout, il demandait que toujours les intérêts catholiques et nationaux fussent sauvegardés. Il savait que la mère-patrie ne s'est conservée et n'a grandi que par la foi, la soumission à l'Eglise ; il voulait travailler aux Etats-Unis en restant fidèle aux mêmes principes. " Soyons loyaux citoyens de la République, disait-il ; mais restons fidèles à l'Eglise et à la mère-patrie." Il savait concilier ces deux devoirs. Et s'il arrivaît qu'une voix mal inspirée s'élevât pour dénigrer ses compatriotes, on entendait de suite la parole du vaillant *Travailleur*, racontant l'histoire du Canadien aux Etats-Unis et imposant silence à la haine et à l'envie.

J'ai nommé le *Travailleur*. Il avait fondé ce journal dont il fit l'œuvre de sa vie. Dès son entrée dans la vie publique, il se sentit journaliste ; mais il ne trouva sa véritable voie que le jour où il devint propriétaire et rédacteur de cette feuille avec laquelle ont été pour ainsi dire identifiées les quinze dernières années de sa vie et qu'il désirait rendre

l'organe fidèle et l'avocat puissant des intérêts de ses compatriotes aux Etats-Unis. Mais comme il a toujours été convaincu que le Canadien ne vivra que par la foi catholique et par la langue maternelle, le *Travailleur* répétait sans cesse et mettait partout en action, ces mots qui sont ou doivent être des devises nationales : *Notre foi et notre langue.*

Voyez Ferdinand Gagnon à l'œuvre. Dans les colonnes de son journal, dans les réunions nombreuses où il représente ses compatriotes ; dans les conférences publiques qu'il donne en divers endroits des Etats-Unis, sa puissante voix, sa mâle éloquence plaidera une cause, toujours la même : la conservation et le développement de l'élément national, par la langue française et l'intégrité de la foi.

Pour lui, c'est un apostolat. Et comme il sait que le prêtre est le gardien de cette foi et de cette piété chrétienne qui a les promesses, non seulement de la vie future, mais aussi de la vie présente, il crie toujours à ses compatriotes : honorons nos missionnaires.... bâtissons des églises.... montrons-nous généreux.... Le prêtre est, à ses yeux clairvoyants, le plus sûr gardien des mœurs, des institutions, de la langue, de la foi, de cet ensemble de choses qui constituent la nationalité canadienne.

Ce n'est pas en lui que vous trouverez un admirateur de ce système d'écoles sans Dieu, qui ont fait et feront toujours tant de mal à l'enfance et à la jeunesse des Etats-Unis. Après l'église, en même temps que l'église, quelquefois même avant l'église,

il désirait voir s'élever la maison d'école catholique, sous le contrôle du prêtre et des pères de famille, afin que l'enfant canadien y apprît avec sa langue maternelle et les éléments des connaissances utiles, les doctrines de l'Eglise et le respect de la morale chrétienne. Jamais il ne put comprendre ce faux libéralisme qui fait de l'enfant une créature et l'esclave de l'Etat, donnant à celui-ci un droit qu'il n'a pas, je veux dire ce prétendu droit de jeter dans un monde commun les générations naissantes pour qu'elles apprennent à ne penser et à ne se mouvoir qu'à la façon de ressorts dont l'Etat ne serait que l'unique moteur. Aussi il disait sans cesse à ses compatriotes : *Notre foi et notre langue ; nos Eglises et nos écoles.*

Sans doute, il savait, par expérience, ce qu'il en coûte aux parents catholiques ; mais il avait l'*espérance en Dieu*, qui aime son peuple et ne veut point qu'il périsse. Seulement, il comprenait que le Canadien doit à ses compatriotes, à son prêtre, à sa famille, *zèle et dévouement* pour correspondre aux desseins de Dieu sur les membres de la famille canadienne dispersés sur la terre étrangère. Tels furent les principes qui le guidèrent dans les luttes de la vie publique, et qu'il s'efforça toujours et partout de faire prévaloir pendant sa trop courte carrière.

De temps à autre, il a dû rencontrer des obstacles, il a pu s'attirer, même de la part d'amis de la première heure, des censures plus ou moins justifiées. Il ne se croyait pas infaillible, comme tant d'autres que la critique irrite ; il savait éviter un écueil qu'u-

ne main amie et prudente lui montrait. Mais quand il voyait devant lui *le devoir*, il l'accomplissait, dût son cœur saigner en se voyant en butte à des accusations malveillantes ou à des appréciations erronées; il voulait rester fidèle à sa devise : *Fais ce que dois.*

Et si, en examinant ses actes à la lumière de sa conscience chrétienne, ce qu'il faisait régulièrement et soigneusement, il pouvait craindre d'avoir failli en quelque chose envers ses adversaires, il ne craignait pas de réparer sa faute en demandant pardon comme il le fit dans son journal, en écrivant cet article vraiment chrétien, qui a excité une admiration universelle et qui restera gravé dans la mémoire de ses amis comme les "novissima verba" d'un guerrier qui meurt en serrant la main de son adversaire, à qui il donne un éternel rendez-vous dans le séjour de la paix et de la victoire sans lendemain.

Vous avez compris, mes frères, que Ferdinand Gagnon était l'ami dévoué de ses compatriotes ; vous appréciez les services qu'il leur a rendus. Vous étiez fiers de lui, et vous aviez raison. Vos concitoyens d'origine et de croyances différentes de la vôtre rendent justice à son mérite et s'unissent à vous pour célébrer sa mémoire. Ses frères du Canada n'ont qu'une voix pour déplorer le coup qui met un terme à une vie si utile et qui promettait encore un avenir si glorieux pour lui et pour vous. Il me sera sans doute permis, mes frères, de venir à mon tour déposer sur cette tombe un témoignage de l'affection, des regrets et de l'admiration bien sincères ressentis par

l'Institution qu'il appelait sa mère *bienfaisante*, le collège de St.-Hyacinthe, où il reçut l'éducation classique et qu'il entourait de son amour et de sa reconnaissance. Là, son nom sera honoré, aimé comme dans les familles où l'on se raconte les gloires du fils absent, qui a rempli les terres étrangères du bruit de ses grandes et belles actions.

Avec vous, compagnons de ses travaux, témoins de ses mérites, avec vous nous prierons cependant le souverain Juge pour qu'Il donne le repos éternel à celui qui a combattu le bon combat. Nous ne devons pas oublier, chrétiens, que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, et que les meilleures vies ne sont pas sans tache devant Celui qui est la sainteté même. Voilà pourquoi l'Eglise, qui nous permet de rappeler ici les mérites de celui qui fut son serviteur et son soldat parmi ses enfants des Etats-Unis, nous invite d'une manière plus pressante encore à prier pour son âme afin que, s'il lui reste encore à payer quelques dettes envers la justice souveraine, nous aidions à notre tour celui qui a tant *travaillé* pour ses frères. Nous allons suivre sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure ; nous allons déposer dans la tombe les restes périssables de celui qui a contribué puissamment à construire l'édifice solide de la nationalité canadienne, en ce pays ; et, nous souvenant de ses œuvres animées par la foi, nous demanderons au juste Juge de lui donner la couronne de justice, qui est promise à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin. Ainsi soit-il.

ŒUVRES DE FERDINAND GAGNON

NAPOLÉON Ier À STE.-HÉLÈNE

DISCOURS PRONONCÉ EN 1866, DEVANT L'UNION CATHOLIQUE, DANS LES SALLES DE L'INSTITUT CANADIEN, À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Sa mort sera la honte éternelle de l'Angleterre.
Sa gloire vivra autant que le monde.

M. le Directeur, M. le Président,

MESSIEURS :—

Dimanche dernier on m'annonçait comme devant soutenir devant vous l'honneur d'un bureau, dont le patron, j'aime à le constater ici publiquement, pour la satisfaction de mon cœur, a plus d'un titre à ma reconnaissance. Eh ! bien, aujourd'hui me voici à mon poste, non pas pour soutenir la renommée littéraire si bien méritée qui s'attache au nom de M. Mercier, non, oh ! non, bien loin de moi cette prétention, mais bien pour soutenir l'honneur de la parole donnée, et vous prouver, messieurs, que

sous la douce direction de M. le Président, on ne peut que travailler et s'attacher de plus en plus au noble drapeau de l'Union Catholique. Mais, avant d'entrer en matière, j'oserai vous demander votre indulgence, en m'écoutant, et de regarder plutôt la grandeur et la beauté du sujet que les défauts du style et de la composition.

Napoléon Bonaparte, général, consul, empereur, a déjà eu bien des louanges, des approbations, on a beaucoup célébré sa gloire et ses mérites dans ces trois différentes phases de sa carrière, c'est pourquoi je me bornerai aujourd'hui à vous parler de Napoléon malheureux, de Napoléon exilé.

En second lieu, je m'efforcerai de vous persuader qu'il eût mieux valu, pour la gloire du grand Empereur, que ses cendres fussent demeurées à Ste.-Hélène, plutôt que d'être sous le dôme des Invalides de Paris.

En même temps que la trahison enlevait la victoire à Napoléon, dans les plaines de Waterloo, les petites menées du traître Fouché, duc d'Otrante, lui suscitaient des ennemis dans le sein même du Parlement français à Paris. Cette assemblée toute nationale fut le jouet d'un des plus fougueux révolutionnaires de 1793, il y organisa la trahison. Napoléon arrive de Belgique, la Chambre semble ne redouter que lui, n'avoir de confiance que dans l'ennemi; elle s'insurge contre celui que la France venait d'élire, dès lors le parti national est divisé, il a deux représentants : Napoléon et la Chambre. Cette position

donnait trop d'avantage à l'étranger et à son parti, à la guerre étrangère se serait jointe la guerre civile. Si la chambre s'était réunie à l'Empereur, rien n'était désespéré ; mais cette chambre aveugle, agissant sous l'influence de Fouché, demande avec plus que de l'instance son abdication. La France fut livrée par ses représentants. L'Empereur se sacrifia encore à la patrie, et abdiqua le 22 juin, 1815, trois jours après la journée de Waterloo et du Mont St-Jean.

Il dut éprouver, dit un de ses biographes, le comte de Las Cases, les sentiments de l'homme qui voit commettre des fautes mortelles sans pouvoir y remédier, qui voit peu à peu s'éteindre l'espérance sans pouvoir la ranimer, qui voit paralyser sous ses yeux trente millions d'hommes naguère pleins de vigueur et de vie.

Quoiqu'il en soit, Napoléon s'éloigna.

Ce grand homme se rendit à Rochefort, pour passer en Amérique ; mais, ne songeant point à sa sûreté personnelle, l'œil fixé sur les destinées de la patrie, il espère que la Chambre comprendra enfin sa position et se ralliera à lui, pour de concert sauver la patrie. Il perd le plus de temps possible, pour prolonger son séjour sur le sol français. Paris est occupé, la chambre est anéantie (8 juillet 1815), les destins sont fixés, la mer est fermée à Napoléon. Ce n'est qu'alors qu'il pense à sa personne. Le comte de Las Cases se rendit à la croisière anglaise pour traiter. Le commandant assura que si l'Empereur voulait s'embarquer pour l'Angleterre, il avait autorité

pour le recevoir et l'y conduire. L'Empereur se transporta à bord du Bellérophon (15 juillet 1815). Il écrivit au prince régent : "Altesse royale. En butte aux factions qui divisent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, je viens comme Thémistocle m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis." Au lieu d'une étincelle de feu sacré, il ne trouva que des cendres funéraires. Oubliant la gloire du prince noir, le gouvernement anglais du dix-neuvième siècle préféra flétrir son pavillon et son honneur.

L'Angleterre qui n'a pas craint d'attacher Jeanne d'Arc sur le bûcher où elle devait être brûlée comme sorcière, pour venger les désastres que Dieu lui avait fait subir par la faible main d'une femme ;

L'Angleterre qui a poussé la barbarie jusqu'à enlever de leur patrie et de leurs foyers les Acadiens. L'Angleterre qui, toujours rampante devant le bras de fer qui l'écrase, se relève enfin la tête, pour insulter au malheur du proscrit sans asile, qui venait lui demander un refuge, manquait à la foi jurée donnée au vaincu ;

L'Angleterre, plus soucieuse de ses intérêts que de son honneur, saisit avec empressement le rôle du bourreau, qui exécute l'inoffensive victime et attache encore une fois au nom anglais, ce stigmate d'ignominie indélébile que les siècles eux-mêmes n'auront

pas le pouvoir d'effacer. Nouvelle Carthage, l'Angleterre immolait Napoléon, cet autre Régulus.

Le traité fait avec le comte de Las Cases fut violé. Napoléon fut déclaré prisonnier de guerre. La veille d'Austerlitz, Napoléon disait: "Les rois de l'Europe se sont donné rendez-vous sur ma tombe." Ces paroles s'accomplirent.

Le quatre août, 1815, le Bellérophon se remit à la mer, pour aller au-devant du Northumberland, qui devait conduire Napoléon à Ste.-Hélène ; on le rencontra le six. Avant de s'embarquer, Napoléon fit la protestation suivante, réclamant en vain les droits même des prisonniers de guerre, les lois de l'honneur et de la bonne foi : "En présence de Dieu et des hommes, je proteste ici solennellement contre la violence qui m'a été faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés. Si le gouvernement anglais, en donnant ordre au capitaine du Bellérophon de me recevoir moi et ma suite, a voulu me tendre une embûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon.

"Si cet acte se consommait, ce serait en vain que l'Angleterre viendrait parler à l'Europe de sa sincérité, de ses lois, de sa liberté. La bonne foi britannique serait perdue dans l'hospitalité du Bellérophon.

"J'en appelle à l'histoire ; elle dira : Un ennemi qui pendant vingt ans fit la guerre au peuple anglais, vint dans son malheur, chercher volontairement un asile sous l'empire de ses lois. Quelle preuve plus éclatante pourrait-il donc donner à ce peuple de son

estime et de sa confiance ? Mais comment répondit-on en Angleterre, à tant de magnanimité ? On feignit de lui tendre une main hospitalière ; et, quand il se fut livré avec confiance, on l'immola en mer, à bord du Bellérophon.

(signé)

4 août, 1815. NAPOLÉON.

On fut sourd à cette protestation énergique, le Northumberland transporta Napoléon à Ste.-Hélène, le 17 octobre, après soixante et dix jours de traverse. Ste.-Hélène est éloignée de 450 lieues environ de toute terre. Cette île est sans cesse battue des vents alizés, et se trouve presque constamment dans les nuages. Sous le climat de Ste.-Hélène, on est sujet à toutes les maladies des tropiques, au scorbut, au mal de foie. aux hypertrophies du cœur. La garnison que les Anglais y menèrent y perdit environ quatre cents hommes les six premiers mois.

Eh ! bien, c'est là que Napoléon fut transporté, et pour comble de barbarie, le gouvernement anglais mit un bourreau dans cette île pour geôlier, sir Hudson Lowe. Comme le nom seul de ce gouverneur infâme rappelle bien toutes les infamies, tous les malheurs, que l'on a fait subir à Napoléon à Ste.-Hélène ! Aussi l'illustre Empereur n'y vécut-il pas longtemps ; Napoléon succomba enfin, et sous les effets du climat, et sous le cruel traitement de son geôlier, sir Hudson Lowe. Le cinq mai, 1821, il rendit le dernier soupir, au même moment où le coup de canon du soir an-

nonçait le coucher du soleil. Sa mort sera la honte éternelle du roi d'Angleterre, Georges IV., et de son gouvernement. Sa gloire vivra autant que le monde. Voilà le fruit de la trahison, voilà le fruit de la barbarie. Ecoutons ici le grand Reboul, cet enfant du peuple ; voyez comment il s'exprime :

Que la honte en retombe au front de tous les traîtres
Qui, puissant, lui baisaient l'empreinte de son pied,
Et qui, lorsque le dieu fut tombé du trépied,
Allèrent lâchement s'offrir à d'autres maîtres.

Surtout ceux que gorgeait son or impérial,
Qui, soupirant après le repos des satrapes,
Maudissaient dans leur cœur ce juif errant fatal,
Qui leur faisait subir d'éternelles étapes.

Nuages insensés, l'éclat de sa splendeur,
N'était que le reflet de sa grande lumière.
L'astre, selon vos vœux, a fini sa carrière,
Mais son coucher vous rend à l'état de vapeur.

Sur la terre, longtemps par sa foudre domptée,
Son aigle traîne enfin une aile ensanglantée.
Aux livides lueurs de son bruyant canon,
Il tombe, mais sa chute a fait un vide immense.
Les peuples ont repris leur nuit et leur silence :
Sa gloire était leur jour, leur bruit était son nom.

L'Angleterre lui dit : S'il faut que tu t'exiles,
A tes pieds fatigués, j'offre mon escabeau ;
Puis elle dit tout bas aux rois : Soyez tranquilles ;
Sa prison sera son tombeau.

Albion, Albion, nation assassine,
Tu te voudrais en vain blanchir de son trépas.
Toute l'eau de ces mers où ton orgueil domine,
Pour laver ton forfait ne te suffirait pas !

O vous qui demandez au moindre vent qui passe
Si de sa voix altière, il n'apporte aucun son ;
Vous qui fixez toujours les yeux sur l'horizon
Pour voir s'il ne vient pas reprendre encor sa place :—

Rois, comme il vous fut dit, sa tombe est sa prison.

Un autre poète, un Italien, Alexandre Mazoni, a aussi célébré par une ode, la mort de Napoléon. En voici quelques fragments :

"Il n'est plus ! Et après le dernier soupir exhalé, sa dépouille est restée immobile et sans souvenir. Veuve d'une si grande âme, ainsi frappée de stupeur, la terre à cette nouvelle s'arrête muette, elle pense à la suprême heure de l'homme du destin et ne sait quand un pied mortel viendra sur sa poussière sanglante imprimer la même trace."

Il a tout éprouvé, la gloire la plus grande après le péril, la fuite et la victoire, le palais et le triste exil ; deux fois dans la poussière, deux fois sur les autels.

Il se nomma ; deux siècles l'un contre l'autre armés se tournèrent vers lui, soumis et comme attendant leur sort ; il leur imposa silence, et s'assit en arbitre au milieu d'eux.

Il disparut et s'en alla achever ses jours dans l'inaction, sur une île chétive, objet d'une envie sans bornes, d'une pitié profonde, d'une haine infatigable et d'un indomptable amour.

Comme les flots tourbillonnent et pèsent sur la tête du naufragé, dont le regard s'élevait naguère au-dessus d'eux, vainement, hélas ! cherchant encore à découvrir quelque plage éloignée, ainsi s'appesan-

tissait sur cette âme le poids des souvenirs. Ah ! que de fois il entreprit de se raconter lui-même à la postérité, et toujours sur les pages éternelles sa main lasse tombait.

Hélas ! peut-être devant ces sombres images, son âme succombait, et il désespérait. Mais une main puissante vint du ciel, et dans sa miséricorde le transporta au sein d'un air plus pur.

Par les sentiers fleuris de l'espérance, elle le conduisit aux champs éternels, à cette récompense qui dépasse tous les désirs, où silence et ténèbres est la gloire passée.

Maintenant, de ces cendres fatiguées, détournons toute parole amère, le Dieu qui précipite et relève, qui afflige et console, ce Dieu est descendu près de lui, sur sa couche déserte.

Discutons maintenant ce point-ci. Il eut mieux valu, pour la gloire de Napoléon, que ces cendres fussent demeurées à Ste.-Hélène, plutôt qu'être transportées sous le dôme des Invalides de Paris.

Il eut mieux valu pour la gloire politique de Napoléon. Aujourd'hui ses cendres sont là, en France, ne rappelant aucun souvenir si ce n'est de sa gloire. Mais là, à Ste.-Hélène, à la vue de son tombeau, comme on aurait pensé à l'infortuné, et l'on se dirait: Ce grand homme qui commandait toute l'Europe, ce grand général qui subjuguait les rois, n'est tombé et n'a fini sa belle carrière politique, que sous les coups de la plus noire trahison. Et son tombeau serait là, à Ste.-Hélène, le stigmate du déshonneur,

en même temps que la preuve de la plus grande infortune.

En face de cette tombe du grand Empereur, œuvre de la barbarie et de la lâcheté du peuple anglais, je ne puis m'empêcher de faire un bien frappant rapprochement avec ce tombeau de Napoléon et le monument de nos braves de 1837.

Nous aussi, messieurs, Canadiens-français, quoique jeunes, bien jeunes encore parmi les nations, nous avons déjà été les victimes de la barbarie et de l'intérêt servile ; nous aussi nous avons été malheureusement les victimes de l'absolutisme et du despotisme anglais.

Et certes, si la tombe de Napoléon à Ste.-Hélène eût été un monument d'infortune, de gloire, en même temps que de déshonneur, la pierre tumulaire élevée en l'honneur et à la mémoire de nos braves Canadiens qui ont succombé en 1837 et 1838 sous les coups de Lord Colborne et des autres sicaires anglais, est en même temps, elle aussi, un monument de la barbarie et de l'infamie de l'Angleterre, durant cette époque.

Non pas que j'agisse ici sous l'influence de certain préjugé politique ou autre ; non, ce que j'avoue est prouvé par l'histoire, car il est un fait malheureusement trop véridique, c'est que partout où l'Angleterre s'est fait un chemin, elle a toujours laissé des traces sanglantes et avilissantes de son passage.

Jeanne d'Arc, Napoléon, nos braves de 37 et 38, l'Acadie et l'Irlande sont là pour le prouver.

Mais il est temps de revenir à notre sujet.

Il eût mieux valu, non seulement sous le rapport de la gloire politique, mais aussi sous le rapport de la gloire personnelle de Napoléon, que ses cendres fussent demeurées à Ste.-Hélène. Ici, je laisserai parler un historien français, Monsieur Amédée Gabourd :

" L'Empereur repose sous le marbre des Invalides, non loin de la Seine, au millieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé ; mais si ce dernier vœu de Napoléon a été exaucé, nous osons dire que l'art statuaire et la prodigalité nationale de la France ne parviendront jamais à lui élever un tombeau aussi poétique et aussi grand que celui que lui avait infligé l'exil. L'Ile de Ste.-Hélène, située au milieu de l'Océan, loin du passage des révolutions et loin des monuments vulgaires, était un immense sarcophage qui avait surgi des mains de Dieu. Du haut de ce rocher le fantôme de Napoléon-le-grand semblait apparaître au monde, et les marins et les poètes le saluaient de loin avec un respect mystérieux, que le temps, les années, les siècles allaient redoubler. Ce rocher avait gardé intacte la dépouille de l'Empereur, et la mort n'avait point osé marquer de son empreinte ses traits héroïques ; le corps était là, en contact avec des cendres moins illustres, à l'abri des admirations de commande, hors de la sphère de toute curiosité qui se lasse, et si grand que l'imagination

ne pouvait le mesurer. Depuis lors, il a été couché près des sépulcres où dorment les maréchaux et les amiraux, ombres illustres sans doute, mais dont la renommée de second ordre ne devait pas être associée étroitement à la sienne."

Osons exprimer ici le vœu que, tout en laissant dans le caveau des Invalides le cœur et l'épée de Napoléon, on donne à son corps la sépulture impériale et royale de Saint-Denis, consacrée par la tradition et la prière des siècles.

Il ne me reste plus qu'à parler des reproches que l'on fait à Napoléon sur certaines fautes de sa vie. Je me permettrai, pour y répondre, de citer ces vers de Reboul :

Le soleil quelquefois dans sa course éclatante,
Peut offrir aux regards une tache sanglante ;
Mais il règne toujours au haut des cieux déserts.
Par lui la vapeur monte et la foudre est féconde,
La tempête, en son vol, ravage un coin du monde,
Mais il n'en est pas moins l'âme de l'univers.

Ainsi sa main inexorable,
A brisé les jours d'un héros,
Mais pour un trépas déplorable,
Qu'il a ranimé de tombeaux !
A sa volonté souveraine,
La Foi, s'échappant de l'arène,
Relève son temple détruit.
Il rétablit le sacrifice,
Et tend la main à la justice,
Qui disparaissait dans la nuit.
. . . . . .

DISCOURS PRONONCÉ À WORCESTER, MASS., LE 24 JUIN, 1871.

MESSIEURS,

JE DOIS vous avouer que ce n'est pas sans éprouver un sentiment de crainte et d'hésitation que j'accepte l'honneur redoutable que vous me faites, de vous adresser la parole dans une circonstance aussi solennelle, au nom de la Patrie.

Cet honneur est redoutable parce que le sujet à traiter est grand, est immense, est tout après Dieu. J'ai hésité, j'hésite encore à l'accepter, parce que je sens mon impuissance à le bien rendre, et qu'il me semble que l'atmosphère de l'opinion publique ne m'est pas favorable, parmi mes compatriotes de Worcester, du moins si j'en dois juger d'après l'encouragement limité que mon œuvre, toute patriotique qu'elle soit, a reçu de votre population.

Cependant, je me rassure, vu que dans cette fête nationale tous les sentiments d'antipathie, de rivalité, d'animosité et de divergence d'opinions doivent disparaître et faire place à l'union, à la concorde. Je me rassure à la pensée que la devise de tes drapeaux, belle société St.-Jean-Baptiste, doit être en même temps la devise de ce grand jour : Egalité, Fraternité, Amour. C'est devant une portion de la grande famille canadienne-française qui se trouve aujourd'hui groupée comme un seul homme, sous le

même étendard, que je viens adresser la parole en ce moment ; c'est à cette famille, dont nous sommes tous les membres, qu'il faut rendre hommage ; c'est sa fête anniversaire que nous célébrons aujourd'hui. Or, quel est celui qui appartient à cette grande famille, qui n'a pas senti son cœur serré d'émotions en un jour comme aujourd'hui ? Quel est celui qui n'a pas éprouvé un sentiment qu'il ne puisse manifester ? A la vue de ces appareils de fête, de cette pompe que l'on étale jusque dans le sanctuaire, cette harmonie sainte, mêlée aux chants de la patrie, ces drapeaux, ces bannières nationales, nos sociétés en corps, revêtues de leurs insignes respectifs, cette jeunesse, espoir de l'avenir ; enfin, ce concours de citoyens de toutes les classes dans le temple, ces vœux formés aux pieds des autels pour la prospérité commune ; tout cela ne dit-il pas hautement et éloquemment que nos cœurs ne battent pas moins pour la religion que pour la patrie, et que, si nous sommes fiers de notre origine, nous ne le sommes pas moins de ce précieux héritage de la foi catholique que nos pères nous ont légué avec leur sang ? En présence d'une manifestation aussi brillante, d'une démonstration aussi éloquente, tout homme, quelque peu disposé, quelque peu accoutumé qu'il soit à parler en public, ne peut se dispenser de rendre un culte à la patrie, en lui témoignant son patriotisme et son attachement.

Mais il faut bien le remarquer, il ne suffit pas de faire des protestations de patriotisme, de montrer

une affection stérile du sol natal ; il faut être animé de ces beaux sentiments en tout temps, à chaque occasion qui demande leur manifestation.

Et de plus il faut consacrer un jour exprès dans l'année pour les démonstrations extérieures, afin de montrer aux autres nations qui nous environnent, que nous avons la vie nationale et que le lien qui nous unit est de plus en plus fort.

Mais, qu'est-ce donc que la Patrie ? Qu'est-ce donc que le patriotisme ? Car pour aimer la Patrie, il faut la connaître et savoir ce qu'elle est.

La Patrie, pour tous les autres hommes et pour nous, c'est le ciel qui nous a vu naître, la terre de nos aïeux, le berceau de notre enfance, le toit où chétif l'on a reçu le jour ; la Patrie, c'est le foyer ardent de la famille, le père généreux, le sourire de notre mère, la sœur tendre, le frère bien-aimé ; la Patrie, c'est encore le sang pur qui coule dans nos veines, la gloire de notre race, le tombeau sacré de nos ancêtres, le sang de nos soldats, la noblesse de nos drapeaux, le lambeau arraché au feu de la bataille. La foi, le courage de nos pères, voilà la Patrie.

Notre patrie à nous, c'est le Canada français, traversé par un des plus beaux fleuves du monde. Ce sont nos bourgades, nos villages pittoresques sur les bords enchanteurs du St.-Laurent et du Richelieu. Ce sont nos belles forêts sur le versant des Laurentides. Ce sont nos institutions religieuses, notre langue, nos lois, nos us et nos coutumes. Nos campagnes fertiles, au milieu desquelles s'élè-

ve un clocher surmonté de la croix et du coq gaulois, voilà la patrie canadienne.

Je sais que, malheureusement, beaucoup de nos compatriotes émigrés, en comparant notre Canada aux autres pays, donnent toujours l'infériorité au premier. Ont-ils raison d'agir ainsi? Non, messieurs. Notre pays, pour être moins prospère que d'autres, ne les vaut pas moins en gloire et en moralité. D'ailleurs, où trouver un pays aux vallons, aux campagnes plus fertiles que les nôtres? De plus, existe-t-il en Amérique un peuple qui a plus fait pour la cause de la civilisation et de la religion que le nôtre? Qui a exploré le Nord-Ouest? Des Canadiens. L'Histoire redit encore avec orgueil les noms héroïques des Dablon, découvreur du Wisconsin; Allouez, Jolliet et Marquette, découvreurs du Mississipi; Perrot, explorateur du lac Michigan; de la Salle, fondateur d'Iberville et colonisateur de la Louisiane; Lamotte Cadillac, fondateur du Détroit; M. de la Vérendrye, découvreur des Montagnes-Rocheuses, et Vital Guérin, qui vient de mourir, fondateur de St.-Paul, Minnesota, en 1842. Pendant deux siècles, les habitants du Canada furent des évangélisateurs martyrs. Qui ne connaît pas les noms des Daniel, des Brébeuf, des Lallemand, des Jogues, des Ménard et des Garnier, prêtres missionnaires, expirant sous les casse-tête et les haches rougies au feu des Iroquois? Qui n'a pas entendu raconter le drame sanglant de Lachine, le 5 août, 1689? Dans la nuit, 1400 Iroquois profitant des ténèbres d'un orage, traversent le lac St.-Louis

et débarquent en silence sur la partie supérieure de l'Ile de Montréal. Pendant que les habitants sont livrés au plus profond sommeil, ils enfoncent les maisons et font un massacre général. On égorge les hommes, les femmes et les enfants ; on met le feu aux maisons de ceux qui résistent, et plus de deux cents personnes périssent ainsi dans les flammes. L'Ile de Montréal et la paroisse de Lachenaie sont dévastées ; leurs habitants, massacrés.

Je cite ce fait entre plusieurs autres, car l'histoire de notre pays regorge de ces épreuves endurées avec courage par les premiers colons du Canada. Un pays n'est grand que par la prospérité matérielle, par la gloire de ses grands hommes, ou par l'héroïsme de ses soldats. Où trouve-t-on parmi les jeunes peuples des exemples d'héroïsme aussi nombreux que chez le nôtre ? Devons-nous citer les batailles de la Monongahéla, où M. de Beaujeu et son lieutenant Dumas, avec une armée de 800 hommes, vainquirent une armée anglaise de 2,000 hommes ? Oswégo emporté d'assaut par Montcalm, la prise du fort William Henry, sont autant de glorieux faits d'armes. Redirai-je la glorieuse victoire de Carillon où 3,600 Canadiens battirent et mirent en déroute, après un combat meurtrier de six heures, 15,000 Anglais, leur tuant 4 à 5 mille hommes.

Toujours, lorsque vaincus, nous l'avons été par le nombre. Pendant cent ans, la colonie canadienne composée de 60,000 âmes tint tête avec succès aux provinces anglaises, maintenant les Etats-Unis, qui

comptaient une population 10 fois double de celle du Canada.

Non, messieurs, nous n'avons pas à rougir de notre origine, de notre nationalité. Sans parler des gloires de la France, dont nous sommes les petits fils, le Canada a assez de gloire, assez de faits glorieux ; nos ancêtres plus vertueux, plus patriotes que nous, nous ont laissé assez de souvenirs de leur haut courage, pour être fiers de leurs noms et paraître grands parmi les nations qui nous environnent.

Vous parlerai-je ici de nos gloires littéraires, de nos poètes, de nos orateurs, de nos vertueux missionnaires ? vous redirai-je ce que furent Mgr. de Laval, Mgr. Jos.-Oct. Plessis ? Me faudra-t-il raconter ce qu'ont été les Panet, les Bédard, les Viger, les Lafontaine, les Morin, les Papineau ? Non. Vous connaissez ce qu'ils furent. Votre cœur bat encore au souvenir de ce qu'ils ont accompli pour le Canada français. Mais nos poètes, sait-on bien ce qu'ils ont chanté ? Avez-vous ouï dire ce qu'ont composé Angers, Aubin, Plamondon, Fréchette, Lemay, Crémazie ? Prenons au hasard.

Ecoutez Crémazie chanter le Drapeau de Carillon :

O noble et vieux Drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France. A nos cœurs attendris,
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères,
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,

Comme au jour du combat, se serrer près de toi.
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte,
Et leur langue et leur foi.

Où trouver, mesdames et messieurs, un pays dont les poètes ont su faire entendre de si patriotiques accents ?

Et Fréchette et Lemay, que de trésors d'harmonie n'ont-ils pas produits ?

Les poésies font bien voir que sous le rapport littéraire, nous valons bien les autres peuples d'Amérique.

Enfin, messieurs, sans être prédicateur, permettez-moi de vous citer les paroles de l'Eglise sur St. Jean-Baptiste, pour les appliquer au peuple canadien.

Il est dit : Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptista. Entre les enfants des femmes, il n'y en a pas eu de plus grand que Jean-Baptiste. Laissez-moi dire qu'entre tous les peuples d'Amérique, il n'y en a pas de plus grand que le peuple canadien. Pas un peuple, plus que nous, n'a conservé le souvenir des ancêtres; pas un peuple plus que nous, est aussi attaché aux éléments distinctifs de sa nationalité, sa foi et sa langue. Nos mœurs sont plus patriarcales que celles des autres peuples d'Amérique, et le matérialisme n'a pas encore envahi nos campagnes du son rauque de ses balances de cuivre et d'or. Nous avons encore foi en l'honneur, quoique bien souvent nous ayons été trompés. Nous sommes encore assez honnêtes et naïfs au point de

croire les autres peuples aussi honnêtes et naïfs que nous. C'est ce qui explique notre état d'infériorité au point de vue des intérêts matériels. Je le dis hautement, le peuple canadien, malgré son état de gêne, qui ne paraît connu que par l'émigration, a bien plus de qualités, de sentiments qui font les grands peuples, que les autres nations du continent américain. C'est à nous, descendants de ces Titans modernes qui avaient nom d'Iberville, Rouville, de Beaujeu, Dumas, Dieskau, Montcalm, Lévis, de Salaberry, à perpétuer leur souvenir dans nos cœurs et apprendre à tous ceux qui nous environnent que nous sommes fiers et heureux d'être Canadiens-français. Et comment? Par des démonstrations extérieures.

J'ai prononcé le mot matérialisme. Or, le matérialisme dessèche le cœur. C'est pourquoi il ne faut point se laisser entraîner sur cette pente glissante, si nous voulons toujours demeurer nation distincte. Laissons le peuple américain jouir de ce qu'il rêve de plus grand sur la terre : son or, mais ne nous décourageons pas, ne nous donnons pas volontairement le suicide national Tous les peuples ne peuvent être aussi riches les uns que les autres, vu que les caractères des peuples sont différents. Avec un peu plus d'un grand sentiment dont je veux vous entretenir, dans un instant, le patriotisme, avec du courage, beaucoup de religion vraie, le peuple canadien pourra avec le temps devenir un peuple fort et puissant, tout en gardant pour lui le sol natal arrosé du

sang de ses pères, lorsqu'ils combattaient pour la conservation de ce qui constitue seul une nation, le territoire, la langue et la religion.

Ne pensons donc point à nous engloutir complètement et pour toujours dans l'élément américain. Non! Non!

> Ne permets pas, Seigneur, ce deuil et cet outrage,
> Ne souffre pas, mon Dieu, que notre humble héritage,
> Passe de mains en mains, troqué contre un vil prix,
> Comme le fruit du vice ou le sort des proscrits.
> Qu'un avide étranger vienne d'un pied superbe,
> Fouler l'humble sillon de nos berceaux sur l'herbe,
> Et blasphémer ton nom sous ces mêmes portiques,
> Où le prêtre à nos voix enseignait tes cantiques.

Unissons-nous avec le poète et demandons au Dieu des nations, à Celui qui les a semées comme les étoiles, de donner plus de courage et plus de patriotisme véritable et sincère au peuple canadien, pour ne point périr comme nation, comme race distincte de celles qui nous avoisinent.

Conservons intact le sol de la patrie. Serions-nous donc un peuple dégénéré? n'avons-nous donc plus de ce sang français du 16me siècle? n'avons-nous donc que la boussole du bien-être matériel pour nous guider? Serions-nous donc déjà prêts à tout oublier, respect humain, gloire, souvenirs, épreuves, troubles, difficultés, pour nous jeter dans les bras des autres peuples? A quoi donc aurait alors servi notre énergie contre les oppresseurs, nos souffrances, nos martyrs, nos droits reconnus? A quoi? A rien, si nous manquons de véritable patriotisme.

Discours sur la Naturalisation et le Rapatriement, prononcé à Worcester, Mass., en septembre, 1871.

Messieurs :—

JE VIENS ici vous entretenir sur deux questions qui doivent nous intéresser au plus haut degré, puisqu'elles touchent à la vitalité de notre élément national. C'est pourquoi je demande un moment d'attention.

Nous sommes d'excellents ouvriers, d'habiles manœuvres, hors de ce cercle industriel, nous ne sommes plus rien. Les citoyens s'assemblent pour délibérer sur des sujets d'intérêts municipaux, les Canadiens ne reçoivent aucun avis dans leur langue. On s'occupera fort peu de passer des mesures qui pourraient porter préjudice à leurs intérêts religieux et nationaux, ils sont inconnus au forum, la seule manufacture est leur théâtre. Triste spectacle que celui-là. Une nation intelligente, remplie d'enthousiasme, capable de dominer par l'énergie et prendre sa place d'influence au conseil de la nation ou des gouvernements locaux, est là apathique et se démet en faveur des autres peuples tels que les Irlandais et les Allemands, de tous les droits légitimes et constitutionnels qu'elle pourrait posséder au sein de cette

république. Le spectacle de cette inertie, de cette incapacité amenée et propagée par les préjugés les plus ridicules, soutenue par l'ignorance,—ce spectacle est cause que les nationalités avec lesquelles nous sommes en contact immédiat ont sans cesse le mot *incapables* à la bouche, lorsqu'ils parlent des Canadiens émigrés.

Si nous considérons notre position au point de vue purement matériel, nous verrons que nous sommes loin de dominer par les richesses. Encore là nous sommes peut-être considérés comme les derniers de tous. J'admets avec les grands admirateurs de l'émigration, avec les prédicants des richesses des Canadiens émigrés, que plusieurs d'entre nous ont acquis une certaine fortune, un certain bien-être ; mais hâtons-nous d'ajouter, pour être impartial, que c'est l'exception. Parcourez nos centres manufacturiers; demandez à ceux qui connaissent les familles canadiennes s'il y a aisance chez elles toutes, ils vous répondront par des faits, que la moitié d'entre elles végètent misérablement. Tous les membres de la famille sont presque toujours obligés de travailler pour pourvoir à leur existence, et c'est ainsi que les jeunes enfants sont privés des bienfaits de l'éducation. Et lorsque la famille est peu nombreuse, le gain est petit et quelquefois la pauvreté s'assied en lambeaux au seuil de la chaumière.

Les prix sont peu élevés depuis cinq ans surtout, dans les manufactures de coton et de laine. On travaille ardûment pour une piastre et vingt-cinq cen-

tins par jour. Les loyers sont chers et les logis quelquefois très étroits. Les vivres s'achètent au poids de l'or. De là la gêne chez un grand nombre.

Mais d'où vient donc, me demandera-t-on, cette condition sociale si humble des Canadiens émigrés et cette condition si déplorable sous le rapport du bien-être matériel ? Vous qui plaignez si fort vos compatriotes, qui nous dites des choses que plusieurs d'entre nous révoquons en doute, enseignez-nous donc le remède efficace pour faire cesser ce triste état de choses.

Bien volontiers, messieurs, l'infériorité de notre condition sociale vient de ce qu'étrangers dans cette république, nous ne nous adressons pas aux tribunaux pour demander notre naturalisation et jouir des priviléges accordés aux citoyens de cette république.

Pour l'infériorité sous le rapport purement matériel, elle tient de ce que nous comptons pour rien dans les affaires publiques et de notre trop grand nombre. Nous nous agglomérons dans certains centres ; il y a concurrence, les uns s'offrent à vils prix; les autres subissent la même loi de réduction; de là les salaires minimes, qui ne font pas vivre les familles, mais, pour me servir d'une expression populaire, les font seulement vivoter.

Les causes d'un mal étant trouvées, restent les remèdes efficaces, pour chasser la fièvre qui amène notre inertie et fait diminuer l'intensité du fléau de l'émigration.

Comme je suis en contact journalier avec un médecin, vous me pardonnerez ces expressions médicales, et vous ne devrez pas être surpris si je n'emploie pas le système homéopathique dans l'indication des remèdes ; je m'en tiendrai aux préceptes de la vieille école et j'emploierai les opposés même, comme antidotes. C'est pourquoi j'indique comme traitement la naturalisation et le rapatriement ; mais je ne m'occuperai ce soir que de la naturalisation.

Trop heureux, si les quelques remarques que les faits et les circonstances m'ont suggérées, peuvent valoir quelque chose auprès de vous, et peuvent servir.

La naturalisation est un acte légal qui confère à l'étranger tous les droits accordés aux citoyens d'un pays auquel il jure allégéance et fidélité. Aux Etats Unis, le droit de citoyen comporte le droit de vote, de représentation au congrès, comme simple membre, après avoir été 7 ans citoyen des Etats-Unis, et au sénat, après l'avoir été 9 ans. Pour être Président des Etats-Unis, il faut être citoyen par droit de naissance.

Un étranger devenu citoyen par l'effet légal ne peut aspirer à ce haut rang. Le citoyen par droit de naissance, c'est-à-dire né dans aucune partie des Etats-Unis, s'il est de parents étrangers ou dans tout autre pays si son père était citoyen des Etats-Unis à l'époque de sa naissance ou bien encore par l'effet de la loi, c'est-à-dire s'il a reçu ses papiers de naturalisation ou même s'il a manifesté cette intention, ce citoyen a droit à la protection efficace du gouvernement des

Etats-Unis. Nous voyons un frappant exemple de cette protection sous l'administration du président Pierce (1854). Martin Kostah, un Hongrois qui avait pris part à la révolution autrichienne, en 1848, s'était réfugié aux Etats-Unis et avait formellement déclaré son intention de devenir citoyen américain.

En voyage dans la ville de Smyrne, sur la côte de la Méditerrannée, il se plaça sous la protection du consul des Etats-Unis. Peu après, il fut saisi par une bande indisciplinée, entraîné sur un vaisseau autrichien pour répondre de sa conduite de 1848. Sur ces entrefaites, le capitaine Ingraham, du sloop de guerre St.-Louis, navire américain, arriva heureusement dans le port. Après avoir pris connaissance des faits et s'être assuré que Kostah avait droit à la protection de son gouvernement, il demanda sa liberté qui fut accordée, mais non sans avoir menacé le navire autrichien du bombardement.

Kostah fut confié au consul français jusqu'à ce que les Etats-Unis et l'Autriche eussent décidé la question.

Une correspondance diplomatique s'ensuivit, laquelle eut pour résultat la délivrance de Kostah et son retour aux Etats-Unis. Le congrès vota un sabre d'honneur au capitaine Ingraham, en reconnaissance de sa belle conduite dans cette affaire.

Ce fait nous démontre bien l'immense avantage d'être citoyen d'un pays, où l'on a sa résidence fixée et permanente.

Parmi les avantages réels de la naturalisation se trouve le droit de vote.

Tout homme a des devoirs à remplir, devoirs religieux et sociaux. L'homme a été créé pour deux fins : servir Dieu et faire le bien à ses semblables. Vivre en société religieuse avec les saints et les anges, en société purement temporelle et humaine avec ses semblables, cette dernière fin comporte des devoirs, ceux envers la patrie, ceux envers la communauté des habitants de la ville où l'on habite

Habiter quelque part et n'être d'aucun service d'intérêt public ne rapporte aucun bénéfice à la masse. C'est le fait d'un étranger, d'un passant. Mais pour celui qui pense se fixer définitivement dans un pays, rien de plus méprisable que cette apathie pour la chose publique.

Si quelqu'un désire implanter ses pénates pour un espace de temps considérable aux Etats-Unis, qu'il prenne donc de suite les résolutions de devenir citoyen des Etats-Unis. Il y a des lois à observer.

On ne peut devenir citoyen des Etats-Unis qu'à l'âge de 21 ans et après avoir demeuré trois ans en ce pays. Ceux qui sont arrivés majeurs ne peuvent devenir citoyens qu'après 5 années de résidence; mais il faut avoir fait une déclaration à cet effet avant de le devenir. En devenant citoyen américain, il faut prêter le serment d'allégéance, c'est-à-dire de fidélité à la constitution américaine et au gouvernement. Après quoi nous jouissons de tous les droits accordés au citoyen des Etats-Unis. Cependant, notons bien

que la jouissance des droits de protection ne découle pas seulement du serment d'allégéance. L'étranger qui désire se mettre sous la protection immédiate du drapeau étoilé, n'a qu'à faire une déclaration devant un juge ou un protonotaire de la Cour Suprême, qu'il a l'intention de devenir citoyen américain et de suite la protection des Etats-Unis lui est acquise comme au citoyen même. L'affaire Kostah, que j'ai racontée il y a un instant, en est une preuve frappante.

J'ai dit, il y a un instant, messieurs, que la naturalisation, la possession du titre de citoyen américain était de nature à relever notre position sociale. Voici comment. Il y a deux grandes puissances en ce pays, le greenback et le vote. Presque toujours il faut posséder le dernier pour acquérir le premier. Le greenback, c'est la noblesse, en ce pays. Un homme n'est considéré qu'en autant qu'il possède beaucoup de dollars. Tel qui, il y a 15 ans, travaillait à la journée et se voyait éclaboussé avec dédain par le char de l'opulent aristocrate, se trouve festoyé, choyé et bien reçu par ces mêmes gens dont la noblesse et l'aristocratie ne consistent bien souvent que dans des sacoches d'écus, amassés dans la fange de la concussion et de l'usure, parce qu'à présent, lui aussi, le journalier d'il y a 15 ans, possède carrosses et coupés, billets de banques et actions.

Le talent, le génie est admiré, mais peu respecté. Le plus gros Jourdain sera mieux vu que le plus fin Molière. Le greenback est un Dieu auquel tout le monde sacrifie, non pas des victimes

sanglantes, mais trop souvent, hélas ! les sentiments les plus beaux du cœur de l'homme, la bonne foi, l'honneur, la charité fraternelle. L'étranger riche sera cependant inférieur à son compatriote pauvre, si ce dernier est citoyen américain. Pourquoi cela ? Parce que les partis politiques chercheront à accepter ce vote en faveur de leurs opinions respectives. En devenant citoyen américain, l'étranger se trouve de suite recherché par les politiciens de toutes les nuances ; on commence à faire attention à cet homme, on en parle dans les clubs, son nom est connu de tous, il devient quelque chose. Se rencontre-t-il dans une municipalité quarante à cinquante votants de la même origine, ils sont puissants. Ils commandent la considération des partis, qui cherchent à obtenir leurs suffrages. Arrive leur parti au pouvoir, ils ne craindront pas de demander des concessions, des octrois en faveur de leurs projets. C'est ainsi que par l'influence d'une cinquantaine de votants, les Canadiens de Manchester, N.-H., ont obtenu une école française de la municipalité. Le local, le chauffage, l'éclairage, les livres, les professeurs, sont fournis par la corporation des écoles, et nos compatriotes de Manchester n'ont qu'à y envoyer leurs enfants. Dans les villes de l'Ouest, les Canadiens ont la haute main aux affaires.

Rien de cela, si les Canadiens de ces endroits n'avaient pas compris que pour vivre honorablement dans un pays, il faut accepter les charges, les devoirs du citoyen et ne pas être un je ne sais quoi d'inutile

et de rien social. Messieurs, je le dis, je le répète, l'élément canadien-français ne sera comparativement aux autres nationalités que fort peu de chose, si ceux d'entre nous qui désirent faire ici leur domicile perpétuel ne s'empressent point de prendre leur papiers de naturalisation.

Nous sommes, sous ce rapport, en arrière de toutes les races étrangères qui ont fait cette république riche et puissante. Les Irlandais ont une voix prépondérante dans certains endroits et les Allemands sont les chefs de file politiques dans l'Ouest. Mais aussi voit-on l'émigré irlandais obtenir ses papiers de naturalisation dès qu'il est en droit de le faire. Il n'en est pas de même pour ceux d'entre nous qui devraient être de même. Ils aiment mieux vivre à l'écart plutôt que de faire acte d'énergie et accepter les devoirs d'un citoyen utile et intelligent.

Et quels préjugés amène-t-on, pour contrebalancer les raisons qui nous portent à devenir citoyen américain ? De biens tristes et de bien futiles préjugés.

On craint les taxes. Pauvres gens, naturalisés ou non, vous payez toujours les taxes également. On craint la guerre, on tremble de peur à la pensée d'être enrôlé : *drafté*, comme ils disent. Quelle peur indigne des preux qui ont obtenu la liberté de cette république au profit des fils des puritains de Plymouth.

La guerre ! Mais avec qui les Etats-Unis peuvent-ils être en guerre ? Ce n'est pas avec la Russie qui entretient des relations amicales avec l'oncle

Sam ; ce n'est pas avec le Mexique qui a assez à faire de ses discordes intestines ; ce ne peut être avec l'Angleterre, qui sacrifie tous les jours les droits des colonies d'Amérique, pour vivre en paix avec le gouvernement de Washington.

Le lion anglais paraît petit et sans griffes depuis le traité de Washington. L'Américain, amateur de morue, a su humilier l'Anglais flibustier. Pour avoir causé des dommages au gouvernement de Jonathan, dans l'affaire de l'Alabama, John Bull s'est vu dans l'humiliation de céder des droits de pêche à son petit-fils d'Amérique.

Mais avec qui les Etats-Unis peuvent-ils jamais venir en guerre sur ce continent ? Est-ce avec le Canada ? Non, je ne le crois pas. Les jours de Châteauguay ne se répèteront plus.

Une nation a assez d'une de ces journées pour l'illustrer ; ne tentons pas le ciel et n'en désirons pas une seconde.

Or, messieurs, la guerre n'est pas à craindre, et ce préjugé de l'enrôlement en cas de guerre comme cause de non-naturalisation ne doit pas être de grand poids auprès des gens sérieux. C'est pourquoi je vous prie, messieurs, de combattre ces préventions ridicules contre la naturalisation, si elles existent chez vous et si vous les entendez exprimer parmi vos concitoyens.

Mais, il existe de graves raisons qui peuvent empêcher un grand nombre de Canadiens émigrés de se faire citoyens américains, cette classe de compatriotes qui pense retourner au pays natal. A ceux-

là je conseillerai le *statu quo* ; ils ne doivent pas, à mon avis, demander leurs papiers de naturalisation : car s'ils retournaient en Canada, après avoir prêté serment d'allégéance au gouvernement américain, il leur faudrait attendre trois ans pour jouir de tous les droits accordés aux sujets britanniques. Ils pourraient cependant acquérir et transmettre, poursuivre, etc., etc. Mais ils ne pourraient pratiquer leur profession, si c'est une profession libérale, ni jouir de la protection du gouvernement britannique, etc., etc.

C'est pourquoi je ne conseille la naturalisation qu'à ceux-là seulement qui désirent fixer leur domicile perpétuel en ce pays. Leur nombre est assez grand que si tous mettaient en pratique le conseil que cette convention devra leur donner, à savoir, se faire citoyens américains, les Canadiens émigrés recevraient des avantages réels de leur démarche.

Notre position sociale serait grandement améliorée ; nous aurions des représentants de nos droits aux chambres d'assemblées; nos hommes instruits auraient plus d'éléments d'avenir. Ils seraient plus considérés, plus respectés, et la population entière serait dorénavant plus respectée. De là nos ouvriers auraient plus d'avantages auprès de leurs patrons, de leurs bourgeois ; leur position matérielle serait améliorée, la richesse qui amène l'influence visiterait nos compatriotes et un bien immense en résulterait pour tous les émigrés canadiens.

Pour ceux qui pensent retourner dans notre commune patrie, ils feront bien de ne pas devenir citoy-

ens américains. Mais je leur conseillerai le rapatriement, sous des circonstances avantageuses. C'est ce que je vais traiter dans cette seconde partie de mes remarques.

Dieu a jugé bon d'assigner à chaque nation sa part de terre. Voyant les hommes s'agglomérer près de l'antique Babel, Il changea leurs langages, ce qui les força de se séparer et de former les nations.

Dieu, en donnant à chaque peuple sa part du globe, a en même temps inculqué au cœur de l'homme l'amour du sol natal et des institutions nationales. Cet amour, il trouve place immédiatement après notre amour pour Dieu et pour notre mère. C'est le patriotisme, un des plus beaux sentiments du cœur de l'homme.

Nous devons aimer le sol de la patrie, nous devons le défendre, conserver intactes nos institutions, nos mœurs, notre foi, notre langue, cette belle langue française, dans laquelle fut rédigé le contrat qui donnait l'empire de l'Europe à Napoléon Ier.

Tout homme bien né doit aimer son pays, et doit désirer, s'il en est éloigné, de l'habiter. Si nous n'avons plus ce désir, si nous sommes des Canadiens émigrés tellement entichés des institutions et du sol de la république que le désir d'habiter notre pays n'est plus dans notre cœur, nous sommes des rien qui vaille, nous sommes des bâtards du peuple.

Mais non, ce désir, nous le possédons tous. Les circonstances que la Divine Providence amène pour sa justification et sa gloire, en empêchant beaucoup

d'entre nous d'aller demeurer au pays de leurs pères, malgré le désir qu'ils en ont tous. Ils devront cependant, tout en vivant en pays étranger, demeurer Canadiens de cœur, élever leurs enfants dans ces principes, afin que nous ne soyons pas un peuple trop dispersé et trop submergé dans les flots des nationalités étrangères. Le plus grand nombre d'entre nous est appelé au pays natal. Les circonstances et le patriotisme en font un devoir.

Les circonstances d'abord. Je vous ai fait voir en commençant, l'infériorité de notre position sous le rapport matériel, et j'assignais comme cause de cette infériorité, l'agglomération des émigrés canadiens dans les centres manufacturiers. L'abondance de travaillants produit toujours la diminution des salaires. On m'a raconté qu'à Webster, le printemps dernier, un des contremaîtres d'une manufacture, congédia une trentaine de Canadiens pour les remplacer par d'autres Canadiens à qui il donna des salaires ridicules. Ils étaient arrivés depuis une semaine, du Canada, et ne trouvant pas d'ouvrage, ils aimèrent mieux donner leurs journées à vil prix que de ne rien gagner du tout. Il est temps que ce fléau d'émigration cesse. Depuis cinq ans, il dépasse les bornes du raisonnable. Ce n'est plus la nécessité, qui fait émigrer: c'est le caprice. Il y a des cultivateurs à l'aise qui prennent plaisir à émigrer, à venir détruire dans les chambres malsaines des manufactures la santé de leurs enfants, pendant qu'eux-mêmes se chauffent les pieds au soleil, ou au feu de la cheminée, et dépen-

sent en petits verres les greenbacks péniblement gagnés par une jeune fille pulmonaire ou hystérique. Le fait existe, messieurs, les exemples en sont nombreux. Ne vaudrait-il pas mieux pour nous et pour ce père infortuné, s'il retournait au pays, exploiter sa terre ? Là sa fille reprendra sa couleur vermeille à l'air pur et vivifiant de nos campagnes. Oh ! si les jeunes filles canadiennes travaillaient aussi courageusement sur la terre de leurs pères, qu'elles travaillent ici dans les manufactures, elles apporteraient autant d'argent à la bourse paternelle, et leur santé, loin de s'affaiblir, n'en serait que meilleure.

Messieurs, je disais que les circonstances commandaient le rapatriement ; laissez-moi vous en convaincre. Les causes qui ont pu produire l'émigration, c'est-à-dire, le manque de travail, n'existent plus en Canada. Partout on demande des ouvriers ; les salaires sont plus élevés ; une ère de prospérité semble se lever sur notre patrie. Voici que l'industrie se développe de plus en plus ; l'idée de l'établissement des manufactures prend de la consistance.

Bientôt, espérons-le, nos ouvriers émigrés pourront, sans préjudice à leurs intérêts pécuniaires, retourner au pays, vivre au milieu de leurs frères. En attendant, la classe agricole doit leur montrer le chemin.

La colonisation, qui fait les peuples et les pays, demande des bras vigoureux. Le gouvernement offre des avantages réels. Les terres sont à bas prix

et les conditions de vente et d'exploitation obligatoire sont faciles.

La loi du *homestead* est propre à encourager le retour des émigrés au pays ; cependant, pour s'établir avec quelque chance de succès, il faut un certain capital. Un brave jeune homme avec $600 en portefeuille peut se défricher un beau lopin de terre.

C'est à nous, messieurs les délégués, d'encourager ce beau mouvement. Par nos résolutions, demandons au gouvernement canadien d'envoyer aux Etats-Unis un agent de rapatriement qui expliquera de vive voix les avantages des townships de l'Est et préparera le retour au pays de ceux qui désirent y retourner. Que dans chaque centre aussi, il se fonde une société de colonisation ; que l'on verse une petite obole pour l'aide des colons de ces centres, et tous ainsi nous aurons mis la main à l'œuvre la plus patriotique, la plus nationale qui puisse se faire.

Pour le jeune colon, la vie est difficile,
Dans la vieille forêt. Son travail est stérile
Si dans les premiers jours qu'il passe en défrichant,
Le sol dont il fera de fertiles prairies,
Il n'a pour ranimer ses forces affaiblies,
D'une main protectrice un secours bienveillant.

Soyons pour ces besoins cette main bienfaitrice,
Et faisons avec joie un léger sacrifice,
Pour donner au pays le jeune Canadien.
A l'exemple d'Erin qui malgré sa misère,
Trouvait pour O'Connell l'obole journalière,
Donnons pour le colon un denier quotidien.

Donnons pour qu'arrêtant la vague envahissante,
De la mer étrangère, une digue puissante,
De la race française assure le salut.
Donnons pour consoler notre belle patrie,
Qui par nous désertée, chaque jour appauvrie,
Pleure comme Rachel, ses fils qui ne sont plus.

C'est à vous, cultivateurs, que le poète adresse ces sublimes paroles. Retournez donc au pays ; retournez donc vers notre cher et bien-aimé Canada ; allez y fonder au milieu des forêts, de puissantes familles canadiennes et catholiques. Votre gloire sera plus grande que celle que vous pourrez conquérir sur cette terre étrangère.

Au nom de vos aïeux qui moururent pour elle,
Au nom de votre Dieu qui pour vous la fit belle,
Allez vers la patrie où vous prîtes le jour.
Gardez pour ses combats votre ardeur enivrante,
Gardez pour ses besoins votre force puissante,
Pour ses saintes bontés, gardez tout votre amour.

La forêt vous attend. Défricheurs intrépides,
La fortune naîtra de vos travaux rapides,
Dans ce noble combat, soyez au premier rang.
L'avenir est à vous. Travaillez sans relâche,
Fécondez de vos bras, dans cette noble tâche,
Ce sol que vos aïeux arrosaient de leur sang.

Messieurs, pardonnez-moi ces citations, mais il me semble que le poète qui a chanté la colonisation prévoyait ce rapatriement des Canadiens émigrés. Il est si peu naturel de voir des enfants vivre à tout jamais éloignés de leur mère, des émigrés à tout jamais expatriés, que les hommes de tous les partis invoquent ce rapatriement. Un homme à jamais célèbre dans

l'histoire de notre pays, l'hon. L.-Joseph Papineau, faisait sentir cette nécessité, ce devoir du retour à la patrie, dans une lettre qu'il adressait à l'Institut de Syracuse, N.-Y., il y a deux ans. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet aux Canadiens de Syracuse :

"C'est ainsi que l'ont compris et le comprennent encore les patriotes de tous les partis, de toutes les opinions. Les circonstances, c'est-à-dire l'agglomération de nos nationaux dans les centres manufacturiers, ramènent la modicité des prix et la gêne ; les progrès qui se font au Canada, les avantages offerts aux colons par le gouvernement et les sociétés de colonisation, les circonstances, dis-je, semblent ordonner le rapatriement. Mais il est une plus haute considération qui le commande, c'est le patriotisme, l'amour du sol natal."

Le peuple canadien a reçu pour mission de propager la foi catholique en Amérique et de conserver la langue de ses pères. Le Canada lui a été donné pour patrie, il doit le conserver et chercher à se grouper autant que possible sur les bords enchanteurs du St.-Laurent. S'il est dit dans l'évangile, qu'un royaume divisé ne saurait subsister, il en est de même des nations. Or, il est rationnel de penser et de croire que si les Canadiens-français ne s'empressent de resserrer leurs rangs, nous ne serons bientôt plus que le fantôme d'un peuple.

Le patriotisme nous fait donc un devoir de nous rapatrier. Les partisans de l'annexion disent quelquefois : à quoi bon, si le Canada devient annexé ? Je

réponds, nous nous *américaniserons* plus tôt si nous sommes dispersés ; mais unis en frères, à l'ombre de la croix, le cœur rempli de courage, sur les bords du St.-Laurent, nous formerons un noyau puissant qu'aucun changement politique, quelque brusque qu'il soit, ne pourra ébranler dans ses mœurs, sa langue et sa foi. Je termine ici ces trop longues remarques. J'ai voulu vous faire connaître l'infériorité de notre position sociale et nationale ; j'ai indiqué les causes de cet état de chose publique, l'agglomération dans les centres manufacturiers ; comme remède, j'ai désigné la naturalisation pour ceux dont les intérêts sont de vivre à jamais ici, et le rapatriement pour la plupart des autres émigrés. Mais outre cela il faudrait pratiquer l'économie, la tempérance, et nous respecter nous-mêmes, si nous voulons avoir l'estime de nos semblables.

La naturalisation apporte de grands avantages au citoyen qui l'invoque et à ses compatriotes en général ; le rapatriement bénéficie au rapatrié et à notre patrie. Je demande que cette convention décide sagement et patriotiquement sur ces deux importantes questions. Je remercie bien sincèrement mon auditoire de l'héroïsme dont il a fait preuve en m'écoutant aussi attentivement. J'ai dit que notre mission était de continuer l'œuvre apostolique et civilisatrice de la France. Ne faussons pas notre mission, mais accomplissons-la noblement à la face du monde entier.

Les Canadiens des Etats-Unis, qui sont les plus enviés des populations hétérogènes qui habitent cette

république, sont spécialement chargés de cette mission.

C'est donc à nous de bien comprendre, d'écouter la voix de la religion et du patriotisme. Et quand les étrangers diront : "la France va mourir," répondons avec le poète :

Non, la France vivra. Dans la jeune Amérique,
Aux jours les plus heureux de sa splendeur antique,
La France avait jeté sur des bords inconnus,
Quelques nobles enfants, quelques prêtres sublimes,
Intrépides héros et premières victimes,
Dont les noms glorieux nous sont tous parvenus.

Et nous, les descendants de ces héros sublimes,
Sous un noble drapeau réunis à jamais.
Malgré tous les efforts d'une caste ennemie,
Pour jeter dans nos rangs la triste zizanie,
Restons toujours unis, restons toujours Français.

Et si la France, un jour, au tombeau descendue,
Après mille combats noblement abattue,
Tombait sous le pouvoir d'un invincible bras,
Qu'il se trouve du moins dans sa douleur profonde,
Un Canadien-français qui puisse dire au monde :
La France ne meurt pas !

LE TRAVAIL.

CONFÉRENCE DONNÉE À LOWELL, MASS., EN 1873.

Mesdames et messieurs,—

LORSQUE je reçus l'invitation de venir lecturer devant vous, je ne m'attendais guère à cet honneur, et mon cœur s'en est réjoui. Votre population ne m'est pas étrangère ; je l'ai connue dans des jours déjà anciens pour moi et j'en ai toujours gardé depuis un souvenir agréable. Et l'an dernier, n'est-ce pas ici qu'a eu lieu cette belle réunion des sociétés nationales de l'Est : fête mémorable qui a presque complété l'idée de la grande démonstration du 24 juin prochain, à Montréal ?

Non, Lowell ne m'est pas inconnu, et le patriotisme de ses Canadiens a un certain reflet qui projette au loin sa lumière.

Je vous en félicite, mesdames et messieurs, et je m'en glorifie pour mon pays.

Il est des circonstances où, être patriote, c'est être un héros, et si l'on en croit la rumeur, vous se

riez placés sous ces circonstances ; votre patriotisme serait donc héroïsme. Si tel est le cas, marchez votre chemin, héros, qui est le sentier de la gloire nationale.

Invité à vous faire une lecture, j'ai accepté, dans l'espérance que je pourrais avoir le temps de la préparer ; mais mon espoir a été trompé. Faisant partie, comme on vous l'a dit, du reste, du comité d'organisation pour la grande démonstration du 24 juin prochain, je n'ai pas trop de tout mon temps pour parer les coups qui pleuvent sur ma tête, et pour ne pas être anéanti par l'éclat de la foudre qui gronde sur les hauts lieux.

Cette lecture préparée en trois jours possède, sans aucun doute, plus de défauts que de qualités ; quelle qu'elle soit, elle a été faite pour vous rendre service. Heureux je serai, si je puis atteindre mon but.

Mesdames et messieurs, comme je savais que l'assemblée de ce soir était une assemblée d'élite, je n'ai pas hésité à prendre pour sujet de lecture une question importante et très sérieuse. Parler du travail et des travailleurs m'a semblé approprié. C'est de vous, c'est de moi, que je vais vous entretenir, parce que le sujet nous touche de près.

Veuillez m'accorder votre attention.

Messieurs,

Comprendre et pratiquer, jeune encore, la grande loi du travail, selon le cours ordinaire des choses, c'est décider l'avenir et fixer la destinée ; c'est assurer dans ses premiers jours la fécondité de tous

jours ; c'est ouvrir dans la vie qui commence les sources profondes et loyales d'où sortent les grandes choses, dont l'éclat doit rejaillir sur la vie entière.

La paresse, au contraire, verse sur l'homme des maux incalculables ; elle flétrit la jeunesse, elle brise la virilité, elle attache à toutes ses jouissances le déshonneur de la stérilité. C'est que le travail est sur la terre la suprême fonction de l'homme, et toute sa vie dépend de la manière dont il sait l'accomplir.

Mais qu'est-ce donc que le travail ?

Le travail, dans sa notion la plus simple, c'est l'effort de l'homme contre l'obstacle, c'est la lutte contre la difficulté. Le travail, c'est l'homme qui marche, l'homme qui agit, l'homme qui produit, mais la fatigue aux membres, les sueurs au front. Donc le travail, c'est la peine ; le travail, c'est l'action, plus la douleur. Nous sommes tous condamnés à travailler, les peuples comme les individus. C'est une nécessité, une loi divine, loi qui a été promulguée par Dieu dans sa haine contre la prévarication de notre premier père, et qui est par Dieu récompensé lorsqu'il est mis en pratique avec abnégation et avec courage. Voyez, notre divin maître lui-même, travaillant jusqu'à l'âge de trente ans dans l'atelier de St. Joseph, se soumettait à la loi du travail pour prouver que l'homme ne devait pas rougir, mais s'estimer heureux de travailler.

Quel modèle pour l'ouvrier :

L'Homme-Dieu maniant la hache, la scie et le ciseau pendant vingt ans de son passage sur la terre !

Plus tard, quand Jésus-Christ prêche son évangile, ce code divin des lois de la morale, il se complait à récompenser dans ses paraboles le bon serviteur, l'ouvrier habile et il poursuit de ses malédictions le paresseux, l'oisif et l'indifférent.

La religion qui ouvre si divinement les mystères de la nature, nous montre le travail près du berceau du genre humain.

Adam a péché, la première iniquité a touché la terre ; la terre, à ce premier contact du mal, a tressailli d'un tressaillement profond, et tandis que, par le contre-coup de cette chute,le trouble se fait aux profondeurs de l'homme comme aux profondeurs de la nature, Dieu vient trouver ce souverain déchu, et Il proclame dans une parole dont l'écho ne se taira plus le châtiment de l'homme et la loi de sa vie. Et Dieu dit à Adam : Parce que tu as mangé du fruit de l'arbre auquel je t'avais défendu de toucher, la terre sera maudite sous ta main, et le travail seul en arrachera l'aliment de ta vie. Cette terre qui se couvrait pour toi, et de fleurs et de fruits, n'étalera plus sous tes yeux que la fécondité des ronces et des épines.

Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes en terre, dont tu es sorti.

Vous l'avez entendu : désormais l'action de l'homme sera laborieuse.

Seul le travail le mettra au monde ; fils du travail, il naîtra pour travailler, il mangera son pain à la sueur de son front ; il travaillera ou il mourra.

O homme, regarde cette terre, si tu ne travailles à arracher de son sillon ingrat l'aliment qui doit nourrir ton corps, l'arrêt en est porté : tu mourras *physiquement.*

O homme, regarde les ténèbres que ta révolte vient d'amasser aux abîmes de ton âme ; si tu ne travailles pour disputer à l'erreur l'aliment de ton intelligence, la vérité, l'arrêt en est porté, tu mourras *intellectuellement.*

O homme, écoute le cri de révolte que les passions poussent du fond de toi-même ; si tu ne travailles pour défendre contre leur fureur l'aliment qui doit nourrir ton cœur, la vertu, l'arrêt en est porté, tu mourras *moralement.*

Vous le voyez, Messieurs, la grande loi du travail émane de Dieu et date du Paradis terrestre.

A cette loi les grands génies se sont soumis sans murmurer et ont enfanté, dans le travail, les chefs-d'œuvre de littérature, de l'art et de la mécanique.

Voyez Bossuet, ce puissant génie, qu'on a surnommé l'aigle de Meaux, à cause de son éloquence qui, comme l'aigle, planait au-dessus de tous les orateurs de son temps, Bossuet n'est parvenu à l'apogée de sa gloire que par le travail constant, incessant.

Napoléon, l'immense colosse, qui, au commencement de ce siècle, tenait dans ses mains les extrémités des pôles, ce guerrier célèbre, capitaine, général, empereur, politique, homme de sciences, Napoléon ne fut grand que par le travail.

Ce génie était sans cesse occupé, jamais oisif.

Regardez le tableau que nous offrent les différentes positions sociales des individus, et réfléchissez.

Voyez cet artiste, avec sa palette au poing, comme il trace avec précision ces lignes courbes ou droites, il n'entend rien du bruit que vous faites en entrant chez lui ; la sueur perle sur son front ; son œil brille étrangement. Sortez et montez plus haut. Voyez ce savant penché sur ses livres ; il concentre en eux tous ses instants ; il se frappe le front de temps à autre comme pour y faire entrer la science ; il lit et étudie sans cesse ; descendez maintenant et voyez dans la rue cet homme qui porte un fardeau, la sueur l'inonde, il monte une échelle, le dos courbé sous le faix qu'il porte. Plus loin encore, voyez cet ouvrier courbé sur sa galère, son bras nerveux enlève des ratissures, il en est tout couvert, ses sens s'échauffent, il se fatigue, son bloc s'ébauche et il est bientôt aplani ; alors il sourit.

Demandez à ces hommes pourquoi ils travaillent avec tant d'ardeur sans se plaindre, sans murmurer, tous vous répondront : fils d'Adam, comme notre père, nous mangeons notre pain en le trempant dans nos sueurs; filles d'Eve, comme notre mère, nous enfantons dans la souffrance. Et voici que tout ce que nous produisons porte le vestige ineffaçable de cette loi que Dieu grave au frontispice de ses œuvres comme le signe de leur perfection, et qu'Il grave dans les plis de notre front, comme le sceau de la grandeur et de la dignité humaine.

C'est ainsi, messieurs, que la voix de Dieu, la voix de l'histoire et la voix de la nature nous disent : l'homme est né pour travailler, le travail est la loi de l'humanité.

Et cependant, que n'a-t-on pas imaginé pour se soustraire à cette loi ? Que de novateurs n'ont pas cherché à implanter au milieu des populations leurs absurdes utopies en promettant au travailleur des jouissances dans le travail harmonisé ?

Depuis Fourrier, Owen à Carl Max, ce grand chef de l'Internationale, toujours il y a eu des esprits outrés, des cœurs ulcérés, aigris par la jalousie contre le bien-être de leurs semblables, qui sont tombés dans le panneau des prétendus réformateurs, et qui toujours ont été dupes de leur aveuglement.

Sans doute que quelques-uns de ces novateurs étaient mus par un désir sincère d'améliorer le sort des classes ouvrières ; mais parmi eux il s'en rencontre qui n'avaient pour mobile de leurs innovations que leurs intérêts personnels et qui voulaient se faire un piédestal des préjugés des masses exploités à dessein. Et tous ont eu des utopies ridicules et incompatibles avec l'esprit providentiel du travail. Comme délassement, je me permettrai de vous faire voir quelques absurdités du système Fourrier, qui vous feront connaître jusqu'où peut aller le déraisonement et l'incrédulité.

Fourrier est celui de tous les utopistes dont les idées et le système sont les plus curieux. Pour le faire

connaître, je vous citerai les passages les plus badins de sa théorie harmonique.

Fourrier voulait que tout l'Univers fût une vaste Commune où toutes les nationalités auraient été divisées par phalanges.

Le travail en commun, les greniers, les maisons, en commun. Il appelle ce système " Harmonie. " Prenant l'enfant au berceau, voici son plan touchant les premiers soins à lui donner ; d'abord, supposant que son système fût mis en opération, votre village ne serait qu'une phalange. Toutes les mères porteraient leurs enfants dans une bâtisse spéciale et ne s'en occuperaient plus, six mois après leur naissance.

Vous voyez déjà le plus beau sentiment sur la terre, le dévouement maternel, relégué au communisme, car Fourrier dit quelque part que l'enfant est à la phalange, que ses parents n'ont rien à voir pour son éducation. Et comment cela s'opère-t-il ? Voici : " L'harmonie, qui opère en ordre composé, donne à l'enfant deux situations : elle le fait alterner du berceau à la natte élastique.

Les nattes sont placées à hauteur d'appui, leur support formant des cavités où l'enfant peut se caser sans gêner ses voisins. La salle est chauffée au degré convenable pour tenir l'enfant en vêtement léger et éviter l'embarras des langes et des fourrures. Les berceaux sont mûs par mécanique, on peut en agiter vingt à la fois. Les nourrissons et poupons sont distribués en six salles distinctes, pour les *pacifiques*, les rétifs et les *diablotins*, afin que les hurleurs ou diablo-

tins ne puissent incommoder ni les pacifiques ni même les rétifs déjà traitables.

Ecoutez-le, maintenant, proposer un système harmonique pour la conduite des troupeaux ; c'est le sublime du ridicule.

Tout animal domestique, dit-il, est, en harmonie, élevé musicalement comme les bœufs du Poitou, qui marchent ou s'arrêtent selon le chant du conducteur. Dans ce genre de service, les chiens peuvent intervenir très utilement. Ceux de l'harmonie sont dressés à conduire des masses de bétail, ralliées sur un son de grelot. Les animaux sont habitués, dès l'enfance, à suivre tel grelot, dont le son leur est connu par le signal des repas. Certaines espèces, bœuf, mouton, cheval, portent dès l'enfance et à l'époque de leur éducation, la sonnette ou le grelot qu'ils devront suivre toute leur vie, et qui servira seul à les distribuer en pelotons ou en colonne.

Par exemple : pour classer et faire cheminer en bon ordre un troupeau de 24,000 moutons, trois à quatre bergers à cheval sont rangés aux extrémités et au centre, avec quelques chiens de police et huit chiens de gamme qui, au signal donné, agitent alternativement leurs colliers de sonnettes et rallient autour d'eux les moutons élevés sur la note. On range les sonnettes par tierces, afin que chacune s'accorde avec la suivante et la précédente.

Ainsi le chien à grelot *ut* passe le premier avec sa troupe de moutons, dont quelques-uns portent comme lui une sonnette en *ut*. Viennent ensuite la bande

mi, la bande *sol* et autres dans l'ordre *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, chaque peloton comprenant environ 3,000 moutons.

Plus loin, Fourrier propose de payer la dette de l'Angleterre avec la vente d'œufs de poule. Son système d'économie appliqué aux œufs de poule est assez ingénieux et praticable.

Le réformateur admettait la concurrence et les récompenses entre les phalanges. Voyez plutôt le récit d'une lutte gastrophique qui devait avoir lieu en harmonie.

Il suppose que 60 empires, qui ont fourni 10,000 hommes chacun, veulent entrer en lice, pour savoir lequel des empires est supérieur aux autres dans la confection des petits pâtés en orthodoxie hygiénique.

L'armée forte de 600,000 combattants et de deux cents systèmes de petits pâtés, prend position sur l'Euphrate, formant une ligne d'environ cent vingt lieues moitié au-dessus, moitié en dessous de Babylone.

Avant l'ouverture de la campagne, soixante cohortes de pâtissiers d'élite se détacheront pour le service de la haute cuisine de bataille du grand sanhédrin gastrophique de Babylone. C'est un haut jury qui jugera des pâtés. Chacune des soixante armées se classe dans le centre ou les ailes du camp, selon la nature de leurs prétentions.

L'aile droite en petits pâtés farcis, 20 bataillons.

Le centre en vols-au-vent à saveur, 25 bataillons.

L'aile gauche en mirlitons garnis, 15 bataillons.

L'affaire s'engage par des fournées de l'un des trois corps, soit de l'aile gauche sur les mirlitons qui sont dégustés à Babylone par le grand sanhédrin ou congrès des oracles et oraclesses. On ne peut présenter au concours plus de deux à trois systèmes par jour. La dégustation deviendrait confuse si elle excédait le nombre de trois.

A la fin de la campagne, il y aura eu 25 empires vaincus et 35 triomphants, car un même empire peut réussir à faire adopter deux ou trois espèces de sa composition.

Au jour du triomphe, les vainqueurs sont honorés d'une salve d'armée. Par exemple, Apicius est vainqueur pivotal ; on sert ses petits pâtés au début du dîner. A l'instant les 600,000 athlètes s'arment de 300,000 bouteilles de vin mousseux dont le bouchon ébranlé et contenu par le pouce est prêt à partir. Les commandants font face à la tour d'ordre de Babylone, et au moment où son télégraphe donne le signal du feu, on fait partir à la fois les 300,000 bouchons. Leur fracas accompagné du cri de *vive Apicius* retentit au loin dans les antres des monts de l'Euphrate. Au même instant, Apicius reçoit du chef du sanhédrin la médaille d'or portant en exergue : A Apicius, triomphateur en petits pâtés à la bataille de Babylone, donnée par les soixante empires.

Ces citations suffisent pour vous démontrer jusqu'où allèrent certains novateurs, qui, prenant la question du travail comme paravent, cherchèrent dans leurs

théories et leurs écrits à ébranler les vérités de la morale et de l'économie.

En effet, Saint-Simon, Owen, Fourrier, Pierre Leroux, ont pris pour bases de leurs théories la satisfaction illimitée pour tous. Se maîtriser, à leur sens, est une folie ; s'abstenir, une puérilité.

Puisque la satisfaction était, d'après eux, la loi suprême des sociétés, il était logique qu'elle ne s'arrêtât devant rien.

Respecter la propriété d'autrui est une compression, une violence. Il fallait abolir la propriété. Respecter la femme d'autrui n'allait plus à certaines gens, il fallait abolir le mariage. Respecter les droits de la famille est une capitulation avec les droits de tous à toute chose.

Il fallait abolir l'héritage. C'est ce que les novateurs demandèrent. Je clos ici cette longue digression, en ajoutant que ces réformateurs, tout en cherchant à améliorer le sort des travailleurs, n'ont jamais nié la grande loi du travail. Fourrier, dont les idées sont les plus acceptables, base son système sur trois éléments d'activité, le capital, le travail et le talent ; l'action du numéraire, l'action des bras et l'action de l'intelligence

Ces trois éléments, lorsque leurs relations sont appuyées sur les principes du juste et du droit, deviennent les véritables engins du progrès matériel.

Mais, hélas ! combien de nos jours, ces éléments sont en révolte les uns contre les autres ! Depuis un

quart de siècle, que de perturbations la question ouvrière n'a-t-elle pas causées !

Révolte du travail contre le capital, empiètement de ce dernier sur le travail, grèves, familles réduites à la mendicité, meurtres, tel est le bilan que nous apporte chaque semaine la revue hebdomadaire des événements.

Les Etats-Unis ont été le théâtre de grandes luttes entre le travail et le capital. Depuis dix ans les grèves se succèdent de semaine en semaine, et les ouvriers n'en sont pas plus prospères, après tout.

Je ne prétends pas trancher le nœud gardien de la situation, je ne m'en sens pas la capacité, et si je prenais fait et cause pour une des parties engagées, ce ne serait certainement pas pour le capital, car ce *monsieur* m'est inconnu, pendant qu'au contraire, je suis un enfant du travail, un fils de la classe ouvrière.

Malgré mon impuissance à bien traiter la question, permettez-moi, cependant, de vous donner quelques conseils à propos des grèves.

Les ouvriers conviennent généralement qu'il y a perte poux eux à faire grève ; car cette dernière ne réussit que très rarement à obtenir ce que les grévistes demandent. Néanmoins ils se figurent que l'insuccès des grèves tient à ce qu'elles sont partielles, c'est-à-dire que si tous les membres d'un même métier participaient tous en même temps à la grève, celle-ci aurait l'effet désiré ; mais cela est presque impossible. En supposant qu'une grève universelle eut lieu, les patrons seraient bien forcés d'accéder aux demandes

des travailleurs, afin de ne pas perdre des capitaux engagés dans des commandes importantes dont ils ont les contrats à remplir. Mais l'augmentation des salaires durera-t-elle longtemps ? Les patrons, ayant plus à payer pour les salaires, ne pourraient plus vendre leurs marchandises au même prix qu'auparavant ; les frais de production étant plus considérables, ils seraient forcés de demander au détaillant un prix plus élevé.

Quelques ouvriers prétendent qu'il n'en devrait pas être ainsi ; mais en cela, ils manquent de logique, car puis qu'ils se reconnaissent le droit de forcer le patron à augmenter leur salaire, il est évident que le patron doit avoir, lui aussi, le droit d'augmenter le prix de ses produits.

Cette augmentation du prix de la marchandise, force le public à acheter moins ; de là, diminution de la demande. La demande diminuée, la production devient moindre. C'est alors que les patrons sont obligés, ou de réduire les gages ou de diminuer les heures de travail, ou de renvoyer un certain nombre de leurs ouvriers.

C'est ainsi qu'au début, la grève peut procurer quelque avantage aux ouvriers ; mais en définitive. ils auront perdu beaucoup par la durée de ses conséquences.

Les grèves partielles doivent échouer, comme l'expérience nous l'a démontré, pour deux grandes raisons.

1. Parce que les ouvriers qui ne font pas grève viendront prendre la place de ceux qui font grève.

2 Parce que les patrons peuvent résister bien plus longtemps que leurs ouvriers.

Et les grèves générales, me dira-t-on, échoueront-elles de même ?

Elles devront échouer, en fin de compte, parce que les ouvriers, tout en y gagnant, d'abord, perdent leur temps, voient bientôt leurs salaires tomber au-dessous du taux où ils étaient avant la grève, et cela pour une des raisons suivantes :

Ou les ouvriers sont mis en chômage d'une ou plusieurs heures par jour, ou un certain nombre d'entre eux sont congédiés, ou bien enfin, les ouvriers qui offrent de travailler augmentent en nombre.

D'où je conclus, messieurs, que ceux qui attaquent le capital comme exerçant une influence funeste sur le bien-être de l'ouvrier, se trompent grandement, quand ils ne sont pas de mauvaise foi.

Il n'est pas nécessaire d'être versé dans les connaissances de l'économie politique pour comprendre que plus une industrie se distingue par l'importance de son capital, plus elle est en état de mener son entreprise à bonne fin, et par cela même, d'occuper et de rémunérer les ouvriers qui lui demandent du travail.

L'ouvrier profite du capital, soit comme salarié et comme producteur quand il fait partie d'une industrie qui admet les ouvriers à la participation des bénéfices, soit comme consommateur. Il est certain, en effet, que bon nombre d'objets indispensables à la vie

sont obtenus aujourd'hui facilement et à des prix réduits, parce que certains industriels ont disposé d'un capital suffisant pour perfectionner leur outillage, pour donner de l'extension à leurs affaires.

Après avoir parlé de la presque nullité des grèves pour le bien-être de l'ouvrier, examinons un peu les maux qu'elles entraînent.

Lorsque les ouvriers font grève, il faut qu'ils vivent, il leur faut de la nourriture, des vêtements, du feu et un abri. Pour avoir toutes ces choses, il leur faut de l'argent ; et lorsqu'ils ne gagnent rien, ils sont forcés de dépenser leurs épargnes, s'ils en ont, ou s'ils n'en ont pas, de faire des dettes. Et de plus, combien n'arrive-t-il pas souvent qu'après avoir éprouvé pendant longtemps toutes les souffrances de la misère, ils trouvent, lorsqu'ils se décident à retourner à leur travail, leurs places prises par d'autres, quand ils ne trouvent pas leurs patrons ruinés et les usines fermées.

Prenez comme exemple frappant de la vérité de ce qui précède, prenez la situation actuelle d'une industrie très lucrative, il y a quelques années, et qui aujourd'hui décline de jour en jour dans la Nouvelle-Angleterre.

Il y a dix ans, l'Ouest, le Sud, le Nord de l'Amérique, ne connaissaient qu'un seul marché de chaussures, celui de Boston ; on venait de tous les côtés acheter à Boston les chaussures de tous les genres, de toutes les qualités. Un beau jour, il y eut révolte des ouvriers contre les patrons ; pendant une année les prix étaient élevés, les cordonniers triomphaient. Mais

qu'est-il arrivé ? Vous le savez, messieurs, la plupart d'entre vous avez dû compter avec l'expérience des grèves.

Le patron ayant à payer plus cher pour sa main-d'œuvre, il fut forcé de vendre plus cher. Les commerçants de l'Ouest ne trouvant plus d'avantages dans le bas prix, commencèrent à fonder des établissements de cordonnerie, et Chicago devint un marché assez important.

Les industriels de l'Est, pour soutenir la concurrence, furent obligés de réduire les salaires. De là révolte des ouvriers, et langueur de l'industrie. Des commandes importantes ne pouvaient être exécutées avec avantage et pour la date promise.

Le Sud ne put se soumettre à ces temporisations, et la Pensylvanie devint le marché de chaussures pour le Sud. Les ouvriers demandèrent en vain de l'ouvrage aux anciens prix, il n'y en avait point : les commandes étant partagées entre Chicago, Milwaukee, la Pensylvanie et la Nouvelle-Angleterre.

Tels furent les effets désastreux des grèves de la société de St.-Crépin. Depuis deux ans, nos cordonniers travaillent à peine cinq mois de l'année et à prix assez réduits. Par les grèves, presque toujours les ouvriers deviennent pauvres; les ouvriers s'endettent, les ouvriers restent sans ouvrage.

Certains individus s'imaginent que les salaires sont pris sur les bénéfices du maître et que les ouvriers, ceux-là même qui, selon eux, produisent les bénéfices, n'en retirent qu'une très faible partie.

Ces individus devraient comprendre que la main-d'œuvre n'entre que pour une partie dans ce qui constitue les bénéfices, et que les mécaniques, les *machines*, sont tout aussi nécessaires pour transformer les matières premières en marchandises vendables, que peut l'être la main-d'œuvre.

Il y a erreur complète à supposer que les ouvriers sont payés sur les bénéfices de leurs maîtres ; car ils reçoivent le prix de leur main-d'œuvre avant que les marchandises soient vendues, et conséquemment, avant qu'aucun bénéfice puisse avoir lieu.

Indépendamment de cela, les maîtres perdent parfois sur leurs marchandises ; donc, si les salaires étaient pris sur les bénéfices, les ouvriers, dans ces cas-là, n'auraient droit à rien. Un chef d'établissement doit payer ses hommes avant de toucher aucun bénéfice, qu'il doive même en faire ou n'en pas faire ; et pour remplir cette condition, il lui faut de l'argent pour acheter la main-d'œuvre, et cet argent fait *partie* de son capital. Lors même qu'une manufacture est en activité depuis longtemps, et que son chef à encaissé de grandes sommes d'argent pour ses marchandises, ses hommes sont encore payés sur le capital ; car la majeure partie de l'argent que le maître reçoit, sert à remplacer la partie de son capital qu'il a déjà dépensée en salaires.

Il est parfaitement vrai que les maîtres tirent profit du travail de leurs ouvriers ; autrement, ils ne les emploieraient pas. Les maîtres achètent le travail que leurs hommes leur livrent de leur plein gré et

moyennant salaires. Dès que les hommes ont vendu leur travail, ce travail fait partie du capital des patrons, qui, par le bon emploi qu'ils en font, en tirent profit, tout comme ils tirent profit de l'application de leurs machines, de leurs matières premières, et le reste.

Et les hommes trouvent que vendre leur labeur de cette manière, c'est pour eux en faire le meilleur usage possible.

C'est ainsi que les ouvriers dépendent du capital des maîtres pour leurs salaires et les maîtres dépendent du travail de leurs ouvriers pour faire des bénéfices. L'un ne peut avancer sans l'autre ; chacune des parties est *nécessaire* à l'autre. Comme chaque classe dépend de l'autre : les maîtres, des ouvriers, et les ouvriers, des maîtres, il existe entre eux une dépendance *mutuelle* ; et comme chacune des parties bénéficie par l'autre, il existe aussi entre elles un *bénéfice* ou *avantage* mutuel.

Le capital n'est donc pas l'ennemi du travail, puisqu'il lui est indispensable.

Mais, pourrait-on me dire, vous prenez l'idéal pour la réalité. Vous prenez le capital lui-même, avec ses avantages pour la société, avec son indispensabilité pour le progrès, mais montrez-nous le revers de la médaille ; faites-nous voir le capitaliste inconsciencieux, âpre au gain, brutal et esclavagiste, et dites-nous si, sous la férule d'un tel maître, l'ouvrier n'est pas en droit de se révolter contre des injustices, un travail excessif et une rémunération insuffisante.

Je réponds : D'abord le cas est exceptionnel ; car un capitaliste tant soit peu homme d'affaires voudra toujours retenir à son service les bons ouvriers et leur payera de bons salaires proportionnés à leur valeur et aux circonstances de son commerce.

Mais admettant qu'il y eût lésion de la justice par certains maîtres, les ouvriers dans ce cas n'ont qu'à changer d'établissement; et, s'il n'y a aucune place pour eux, qu'ils se forment en association coopérative ; qu'ils groupent en commun leurs capitaux, quels que minimes qu'ils soient, et qu'ils forment entre eux un établissement industriel qui réussira d'autant mieux que les capitalistes seront en même temps les ouvriers.

Je n'hésite pas à le dire, messieurs, l'avenir appartient à l'association. Dans les pays comme ceux d'Amérique où la propriété est morcelée, où le système féodal, heureusement, n'existe pas, les capitaux cherchent à se grouper. Voyez nos chemins de fer, nos banques, notre commerce de gros, concentration du capital en parts de peu d'importance. C'est ce que nous n'avons pas assez compris, jusqu'à ce jour, Canadiens. Oui, jusqu'à ces années dernières, nos capitalistes ne plaçaient leurs fonds que dans les banques, et aucunement dans les entreprises industrielles. Mais voici que le réveil se fait, chez nous. Autrefois, il fallut que des Anglais se coalissassent pour bâtir le Grand Tronc ; aujourd'hui, des Canadiens pourraient et ne craindraient pas d'entreprendre une aussi gigantesque voie ferrée.

Nous n'aimons pas assez l'association, et c'est cependant ce qui fait la force du commerce anglais et américain. Si, une bonne fois, nous pouvions nous convaincre des bienfaits de la coopération, nous y gagnerions beaucoup dans l'opinion de nos concitoyens d'origine étrangère à la nôtre, et ce serait le signe du progrès matériel pour nous comme pour eux.

Mais il n'entre pas dans le cadre de cette lecture, d'étudier cette belle et importante question. Je n'en ai parlé que comme moyen de prévenir les grèves et comme méritant d'être le sujet des aspirations légitimes de la classe ouvrière.

Car seule, l'association pourra apporter un remède aux vices de la culture morcelée, à l'éparpillement des forces sociales, aux sacrifices que conseille une concurrence déréglée. Elle aura seule la puissance de terminer la longue querelle qui se perpétue entre le principe de la liberté et le principe de l'autorité. Tout n'est pas prêt peut-être pour son avénement ; mais partout, cependant, un besoin d'union se fait sentir. Des sociétés philanthropiques, des sociétés de secours mutuel se forment de toutes parts.

Les abus de l'autorité ont enfanté la liberté et les abus de la liberté conduiront à l'association ou à la force collective. L'autorité exploitait ; la liberté isolait ; mais l'association satisfera tous les intérêts.

Messieurs, j'ai dit, il y a un instant, que le patron intelligent et qui désire tant soit peu réussir dans l'exploitation de son industrie, cherchera toujours à conserver les bons ouvriers. Je ne pourrais

mieux terminer ces observations sur le travail et les travailleurs qu'en indiquant rapidement les qualités essentielles d'un bon ouvrier.

Un bon ouvrier est celui qui produit du bon ouvrage et qui en produit beaucoup. Qualité et quantité de l'ouvrage sont les deux choses qu'on demande d'un ouvrier.

Pour produire de l'ouvrage d'une qualité supérieure, il faut que l'ouvrier ait des aptitudes et une connaissance parfaite de son métier ou de son art. Pour acquérir ces connaissances, il faut au jeune apprenti beaucoup d'application et d'attention suivie.

Pour produire beaucoup, l'ardeur au travail est nécessaire.

Il ne faut pas rester à flâner quand on n'est pas surveillé, mais travailler sans désemparer.

Il y a certains individus qui ne font que peu d'ouvrage dans une journée, bien qu'ils s'occupent sans cesse ; cela provient de ce qu'ils sont lents.

Ajoutons à ces qualités indispensables, les conditions morales requises chez tout employé et nous verrons que :

L'ardeur au travail, les connaissances, l'habileté, la probité, l'exactitude et la sobriété sont des qualités nécessaires pour faire de très bons ouvriers.

Si nous passons à un autre ordre d'idées, nous voyons que le travail intellectuel n'est pas moins pénible que le travail nanuel. On croit souvent que l'homme de profession ne travaille pas aussi rudement que l'ouvrier ; c'est une erreur, messieurs.

Voyez-passer cet avocat dans son carrosse, accompagné de sa jeune femme, parée de riches toilettes ; il est heureux, dira l'ouvrier ;—pendant que la sueur m'inonde, cet homme prend aisément la vie. Ouvrier, tu te trompes, approche et regarde la figure de celui que tu crois heureux ; regarde ce front et lis dans ces plis le germe des douleurs morales, et vois dans ces paupières abattues les signes de l'insomnie prolongée ; vois ces fils d'argent dans sa chevelure, et tu t'étonneras de voir un homme si jeune être vieux si tôt.

Pendant que tu goûteras dans ta famille le repos mérité; pendant que tu t'égayeras au coin du feu avec ton épouse et tes petits enfants ; pendant que tu te reposeras sur ta couche, travailleur, cet homme sera en proie à l'inquiétude ; il sera penché sur ses livres ou ses dossiers, le sommeil le fuira, son repos ne sera qu'une courte trève à ses soucis, et encore cette trève ne sera pas sans combats avec la douleur physique qui mine son existence.

Si je parle ainsi, messieurs, c'est que j'en sais quelque chose par expérience. Depuis bientôt six ans que je suis au service du public, j'ai eu à lutter contre beaucoup d'obstacles, et bien des fois, j'aurais désiré être à l'établi de mon père, plutôt qu'à mon fauteuil. Combien souvent, lorsque j'agissais avec les meilleures intentions, ne m'a-t-on pas calomnié, ne m'a-t-on pas prêté des motifs sordides, ne m'a-t-on pas fait dire des choses que jamais ma bouche n'avait prononcées ? Pour un homme qui, comme moi,

est tout cœur pour ceux qu'il aime et pour la cause qu'il défend, ces calomnies, ces commérages m'ont profondément affecté.

L'ouvrier est exempt de toutes ces petites misères.

Et pour le travail même, il ne faut pas oublier, que si, pendant le jour, nous avons quelques distractions, nous travaillons fort avant dans la nuit. Nos journées de travail sont de quatorze heures bien comptées.

Oui, messieurs, les travailleurs de la plume sont assujettis à plus de troubles que les travailleurs ordinaires.

Il y a une autre classe de travailleurs, qui comprend les ouvriers de tous les états de la société, je veux parler du *travail* des patriotismes. Messieurs, ce travail produit des héros. Travailler pour son pays, travailler pour sa nationalité, pour la conservation de la langue et de la foi que nous ont léguées nos pères, tel est le but des patriotes.

Aux Etats-Unis, où ce noble héritage de nos aïeux est sans cesse exposé à se perdre, il faut travailler ardûment à sa conservation. C'est ce que vous avez compris, messieurs les membres de la société St.-J.-Bte de Lowell Les premiers, vous avez travaillé dans ce sens et vous avez noblement fait. Votre exemple a eu des adeptes, et la belle société St.-Joseph est votre émule dans cette coopération à une grande œuvre. Ah ! Canadiens de Lowell, que ne marchez-vous pas tous à la suite de ses drapeaux ? Pourquoi

ne vous pressez-vous pas tous en rangs serrés autour des signes glorieux de ralliement si noblement portés par vos sociétés ? C'est en vain qu'on voudra combattre les nobles principes de nos sociétés de secours mutuel, leurs états de services se comptent par les croix et les clochers qui depuis quelques années s'élèvent au milieu des populations canadiennes des Etats-Unis.

Outre les avantages de trouver des frères dans la maladie, des amis dans la mort, nos sociétés de secours mutuel offrent à leurs membres l'occasion de prouver leur patriotisme en maintes circonstances. C'est ainsi que le 24 juin prochain sera le jour de triomphe de nos sociétés nationales ; elles iront revendiquer au Canada le mérite qu'on leur niait, elles seront couronnées avec éclat par les acclamations de la nation tout entière.

Dans ce travail patriotique, les Canadiens de Lowell se sont distingués, bravo pour eux ; qu'ils continuent comme par le passé, et ils feront notre gloire.

Je termine ici ces quelques observations.

Je dois vous dire qu'en les proposant, je n'ai eu à ma disposition qu'une seule des qualités du bon ouvrier : l'ardeur au travail.

J'aurais désiré avoir des connaissances plus étendues pour traiter, comme il le méritait, un sujet aussi vaste. Quelles qu'elles soient, veuillez accepter mes remarques comme venant d'un cœur profondément dévoué à ses compatriotes et à la classe ouvrière.

Travailleur de la pensée, je m'unis à vous, ouvriers, et je bénis avec vous cette loi du travail émanée de Dieu.

Ne nous plaignons pas sous les sueurs qui coulent de nos fronts, car elles sont la rosée du dévouement, elles sont les perles brillantes de notre amour pour nos familles. N'oublions pas qu'en travaillant, les hommes font trois choses bonnes, ils gagnent leur vie, ils exercent leur intelligence, et ils se conservent en état de vigueur et de santé. Par cela même qu'il nous procure ces avantages, le travail est donc une bonne chose. Dieu a donc fait une bien bonne chose en rendant *agréables* et *sulutaires* pour nous les choses qui nous sont nécessaires et en les combinant de manière à ce que le devoir fût en même temps un avantage et un agrément pour nous.

Notre journal, le *Foyer Canadien*, publiait, il y a quelques semaines, une petite pièce de poésie que je voudrais entendre chanter par toutes les bouches de nos ouvriers et que je me permettrai de réciter ici comme résumé de cet entretien :

Par le travail la misère s'efface,
Par le travail la gaîté naît au cœur.
Quand les ennuis viennent planer sur l'âme,
Des lendemains le ciel est orageux.
Vite ! au travail, tout se brûle à sa flamme,
O mes amis ! le travail rend heureux.

Sous les lambris, sous l'or de sa tenture,
Le riche à tous paraît toujours heureux,
Il peut cacher la douleur qu'il endure,
Il peut sourire en restant soucieux.

Pour nous, amis, pas d'une gaîté feinte.
Quand nous souffrons, pleurons de nos deux yeux.
Prions après, car la prière est sainte,
Puis au travail, nous serons plus joyeux.

Avec le soir le repos nous arrive ;
On nous attend, rentrons vite au logis.
Voici là-bas notre femme attentive,
De nos enfants ce sont les joyeux cris.
Nous apportons à toute la famille,
L'argent gagné par nos deux bras nerveux,
La femme rit, l'enfant saute et babille,
O mes amis ! le travail rend heureux.

Discours Patriotique

Prononcé le 15 juin, 1876.

C'EST SOUS l'empire de l'émotion la plus vive que je vous adresse la parole. Cette solennité si imposante au sein de la grande nature; cette fête de notre Dieu avec laquelle vous unissez la fête de la Patrie ; cette foule de travailleurs faisant retentir les échos de ces bois de leurs ferventes prières et de leur enthousiasme ; tout cela, mes amis, m'émeut et me fait redire du plus profond de mon cœur, à moi dont le devoir est de vivre loin de mon pays :

A tout, préférons la Patrie,
Avant tout, restons Canadiens.

Oui, préférons la Patrie, avec ses fêtes religieuses, avec ses souvenirs pieux, avec ses joies domestiques, avec ses traditions vénérables.

Vous demanderiez en vain aux grandes villes et aux villages américains la satisfaction de tous les désirs légitimes de votre cœur.

Ces villes vous offriront des jouissances, sans doute ; elles se composeront pour vous des airs coquets ; elles enchaîneront la liberté de votre travail avec des fleurs ; elles vous prodigueront des plaisirs ; mais votre cœur ne sera pas satisfait. Il manquera quelque chose à ce bien-être de fiction. Car l'émigré canadien :

> Jamais pour consoler sa morne rêverie,
> Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
> Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Mes chers amis, vous avez presque tous éprouvé déjà ces mêmes sentiments. Mais pour vous l'exil a cessé. Vous êtes aujourd'hui à la table de la Patrie. Vivez-y heureux.

Avant tout, restez Canadiens.

Oui, soyez-le de tout cœur.

Pour moi, mes amis, après avoir vécu depuis huit ans aux Etats-Unis, je ressens un plaisir ineffable à venir répéter aux échos de nos forêts canadiennes, ces cris de mon cœur : Avant tout, je suis Canadien.

Quand je me rappelle le souvenir de la cérémonie qui avait lieu ici, il y a un an, j'admire l'apostolat bienfaisant de notre clergé, le patriotisme de nos fonctionnaires publics et je ne puis m'empêcher de dire : oui, soyons orgueilleux des hommes du 15 juin, 1875, et de ceux du 15 juin, 1876 ; avant tout, je suis Canadien.

Quand j'ouvre les pages de notre glorieuse histoire, qui est, hélas ! trop peu connue, et que j'y vois gravés en traits de flamme l'héroïsme de l'apôtre, du

soldat et du laboureur; quand j'y vois à chaque page resplendir d'un éclat sans tache la foi, l'espérance et la charité, mon front se relève plus fier, mon regard est plus superbe, et je répète de toute l'effusion de mon cœur : avant tout, je suis Canadien.

Quand je jette un regard sur notre passé politique, j'admire le patriotisme et la fermeté de nos hommes d'Etat, leur désintéressement et leur dévouement, je me dis qu'en suivant leur exemple nous pourrons répéter avec de plus en plus de fermeté à nos concitoyens d'origine étrangère : avant tout, nous sommes Canadiens.

En ce moment même, quand je vois les rudes travailleurs qui m'entourent, au milieu du champ de leur labeur, laissant leur travail pour adorer leur Dieu, honorer la patronne de ces bois et célébrer la fête de leur nationalité, avec bonheur je m'écrie : avant tout, vous êtes Canadiens.

Quand du milieu de vous je reporte mes souvenirs vers nos compatriotes des Etats-Unis, et que je me rappelle les préparatifs qu'ils font, chaque année, pour rendre brillante leur fête nationale, je suis fier de vous en donner l'assurance : avant tout, ils sont Canadiens.

Mes amis, vous avez choisi la bonne part de l'héritage maternel. Vous avez non-seulement conservé au fond de vos cœurs votre foi et un attachement à la langue française, mais de plus, vous habitez un coin de la Patrie. Vivez heureux et contents.

Il y a quelques années, le Canada français, dans son inaltérable amour pour la cause sacrée de la Religion, envoyait un détachement de ses fils, pour défendre le Pape contre la Révolution.

On leur mit en mains un drapeau dont la devise était tout un livre. Cette devise, vous la voyez ici, en même temps que vous avez l'honneur d'avoir pour hôtes quelques-uns de ces braves jeunes gens.

Aime Dieu et va ton chemin.

C'est aussi le conseil que la Patrie donne en pleurant à ses enfants qui émigrent.

"Aimez Dieu, allez votre chemin."

Ils partent ; ils parcourent les Etats-Unis ; ils saluent les croix des clochers catholiques ; ils plantent leurs tentes pour quelques années, dans les plaines de l'Ouest ou dans les vallons de la Nouvelle-Angleterre; mais leur cœur n'est pas là.

Allez votre chemin, leur a dit la Patrie ; ils marchent, et la plupart, après plusieurs années de désenchantements, s'aperçoivent qu'ils ont fait fausse route et que leur chemin, c'est celui qui conduit vers le pays natal.

Ce qui était considéré comme une utopie, il y a quelques années, est devenu réalité.

Le rapatriement s'opère et prend une extension considérable.

C'est en vain que l'esprit de parti qui fait notre ruine politique et sociale, cherchera à nier ce fait ; il sera forcé d'avouer que le patriotisme, quand il est à l'abri des coteries, peut opérer de belles et grandes

choses. Libéraux et conservateurs se sont entendus pour favoriser le rapatriement : que ne s'entendent-ils donc encore sur les autres questions de l'intérêt public et national.

Mais l'union, la concorde, c'est ce qui fait défaut chez nous. Nous travaillons avec acharnement à notre décadence, et nous excellons à nous faire des misères réciproques.

Vous, mes amis, qui vivez loin des bruits politiques, qui formez une colonie de frères, unis par la solidarité des épreuves passées, des soucis actuels et des espérances futures, pratiquez l'économie. Soyez unis. Que l'envie et la jalousie n'aient pas droit de cité parmi vous.

En entrant dans cette colonie, vous avez dû déposer vos penchants à ces tristes défauts, près du poteau qui marque la limite de ces trois cantons.

Vous devez être des hommes nouveaux avec des espérances nouvelles.

Soyez unis pour le bien-être de vos familles, pour la prospérité de vos paroisses, pour l'honneur de votre pays.

La nationalité canadienne, qui se compose de près de 18,000 mille individus, a les yeux sur vous. A l'heure présente, les cantons de La Patrie, Vaillantbourg et Emberton sont l'objet de toutes les conversations. On attend beaucoup de vous, mes amis; répondez dignement à cette attente. Et vous n'y réussirez que par l'union entre vous et par votre respect aux autorités civiles et religieuses.

La plupart d'entre vous venez d'un pays où l'égalité est toute-puissante sur le forum et où l'aristocratie est arrogante dans la vie privée.

Corrigez ces deux défauts.

Soyez tous égaux, ici, mais en même temps respectueux les uns envers les autres, dans le droit comme dans le devoir. Professez un profond respect pour l'ordre et la justice.

Respect à ceux qui sont à votre tête ; respect au prêtre dévoué, au missionnaire courageux qui fait la desserte de vos chapelles avec tant d'abnégation et de bon cœur.

Respect à l'agent que le gouvernement a mis à votre service.

Pas un plus que lui ne désire le succès de cette colonie ; pas un plus que lui n'est dévoué à la colonisation et à son pays.

Respect à vos hommes de professions, à vos marchands, comme à tous ceux que vous avez élus à des postes de confiance.

Respect à votre foi, à votre droit, à vos mœurs et à vos coutumes !

Vous ferez la joie de votre pays, et la gloire de ceux que vous venez de quitter. Mes amis, j'arrive des Etats-Unis où vivent encore près de 700,000 de vos compatriotes, que je représente dans la Presse.

En leur nom, comme au nom du Canada tout entier, je vous prie de recevoir l'expression des vœux ardents que tous les Canadiens forment pour vous.

Continuez vos travaux avec courage, avec persévérance, votre patriotisme le demande, vos intérêts le demandent, et votre dévouement pour vos familles vous en fait un devoir.

Ayez toujours cette belle pensée, cette belle devise de vos cercles amicaux: Dieu et Patrie.

Quand on aime Dieu et son pays, on prend place soit dans l'histoire ou dans la mémoire du peuple, à côté des héros.

Dieu et Patrie, cette devise est tout un enseignement. Soyez-y toujours fidèles.

En vous quittant, laissez-moi emporter la conviction que vous êtes heureux de votre position nouvelle. Je dirai à vos frères des Etats-Unis, avec une émotion bien vive, ce dont j'ai été ici l'heureux témoin. Je redirai partout qu'au sein des cantons du rapatriement, j'ai trouvé une foule d'hommes de cœur et de foi.

Je redirai partout que j'ai vu, ici, le patriotisme pur de tout alliage ; le défricheur célébrant la fête de son Dieu et de sa Patrie ; la femme canadienne, dont la mission est toute d'abnégation et d'amour, aidant de ses conseils et de son énergie, de son dévouement, le courage de son mari.

Je sais encore que parmi vous, mes amis, règnent la concorde et la fraternité, et que si on veut vivre heureux, par un travail indépendant, il faut venir à La Patrie.

Courage, mes amis. Persévérez.

LA ST.-JEAN-BAPTISTE

DISCOURS PRONONCÉ LE 24 JUIN, 1879, À WORCESTER, MASS.

Chers compatriotes :—

IL Y A dix ans, à pareil jour, j'accourais des montagnes du New-Hampshire pour célébrer, à Worcester, notre fête nationale. Un soleil éclatant, une procession imposante, une messe solennelle, un pain bénit, un éloquent sermon, une journée de plaisir, une soirée nationale, tel fut le 24 juin, 1869, à Worcester.

La population canadienne n'était pas aussi considérable qu'aujourd'hui ; mais l'ardeur patriotique suppléait au nombre, et la fête des Canadiens de Worcester fut, cette année-là, la plus belle de toutes les fêtes St-J.-Bte du Canada, comme aux Etats-Unis.

Vous tous, anciens membres de la société St.-J.-Bte, vous tous, citoyens de Worcester, qui prenez part à cette démonstration, vous avez raison de la rappeler avec orgueil à votre souvenir.

Cette année-là, les Canadiens de Worcester se révélèrent à leurs compatriotes.

Ils méritaient les plus grands éloges ; leur conduite était d'autant plus remarquable qu'ils étaient seuls, sans appui. La religion n'avait pu alors leur procurer le missionnaire canadien qu'ils désiraient avec tant d'ardeur.

Personne pour diriger leurs nobles aspirations, et cependant ils venaient d'écrire la première page de la belle histoire de Notre-Dame.

Qui donc proclamera leurs mérites ? qui donc redira à leurs frères, ce que leur conduite peut inspirer ? Un pauvre petit journal canadien : *La Voix du Peuple.*

C'est ainsi que la Presse commençait à jouer son rôle parmi vous, Canadiens des Etats-Unis. Elle apprenait à vos frères du Canada et aux groupes canadiens de la République Américaine, votre patriotisme et les actions d'éclat qu'il enfantait.

Elle inspirait à tous l'amour du pays, l'attachement à la nationalité et à la religion de nos pères.

Depuis 1869, elle n'a pas failli à sa mission.

Quand Notre-Dame fut fondée ; quand le 24 juin, 1870, fut célébré au Music Hall, le journal de Worcester porta bien haut le nom des Canadiens de cette ville.

En 1874, qui donne l'idée de la grande démonstration de Montréal ? Le journal de Worcester est le succès de l'organisation, qui fut l'œuvre des journalistes canadiens de Worcester, assistés du Révd Pas-

teur de Notre Dame, et de l'un des propriétaires de ce vaste édifice. Messieurs, si je mentionne ces faits, ce n'est pas pour en tirer des titres de gloire, non, loin de moi cette idée.

La gloriole et la vantardise me sont étrangères, mes amis peuvent me rendre, je crois, ce témoignage.

Les circonstances ont voulu que, membre de la Presse, je prisse part à ces grands triomphes religieux et patriotiques, et l'honorable Société St-J.-Bte de Worcester m'ayant fait l'honneur de m'appeler à faire quelques considérations sur la presse canadienne, je devais mentionner les titres que peut avoir cette presse à votre estime, à votre respect, si vous croyez qu'elle n'en a pas à votre patronage. Au reste, messieurs, la presse canadienne n'a fait que son devoir, et il eût été à souhaiter que tous nos journaux eussent fait le leur.

Mais qu'est-ce donc que la Presse ?

J'entendis, l'autre jour, une explication assez rationnelle de ce mot : La Presse ?

Deux Canadiens parlaient des journaux canadiens et de leurs rédacteurs.

L'un dit tout à coup :

—Excuse-moi donc. Sais-tu pourquoi ils appellent les journaux la Presse.

—Ah bah ! répond son compagnon, c'est parce ! qu'il faut une presse pour les imprimer.

—Ravale ça, dit l'autre, tu n'y es pas, caraucun de nos journaux canadiens des Etats-Unis n'a une presse ; ils sont trop quêteux. On les appelle la

Presse, parce qu'ils *pressent* continuellement leurs abonnés de payer d'avance.

Ce brave homme avait dû avoir maille à partir avec l'un de nos agents.

La Presse est une invention merveilleuse qui a fait progresser la civilisation, les sciences, les arts, le commerce et l'industrie.

La Presse est dans l'édifice des idées temporelles ce que la table sainte est dans le domaine religieux.

La Presse, c'est la tribune populaire où les questions se rattachant au progrès, au salut de la nation, au bien-être des particuliers sont discutées devant un public qui mûrira les différentes mesures proposées dans le silence de la réflexion.

Un bon journal, ce n'est pas la gazette à sensation.

Ce n'est pas le compendium des meurtres, des accidents.

Prenez la presse européenne, et vous verrez les journaux remplis d'articles sur des questions d'intérêt public.

Un journal ne doit pas être le sac à tout mettre, des scandales, des niaiseries de la foule ; il doit changer le courant de l'opinion publique suivant les principes du vrai et du juste.

Malheureusement, un grand nombre de nos compatriotes ne veulent pas comprendre cela.

On n'aime pas d'ordinaire à voir un journal.

Stygmatiser nos défauts, c'est un tort. Celuiqui aime bien, châtie bien ! Et les journalistes qui ont ren-

du le plus de services à leurs concitoyens ne sont pas ceux qui les ont flattés.

Quand le vénérable Horace Greeley disait aux jeunes gens, *Go west, young men*, on le traita d'utopiste, de rêveur. Et cependant, c'est vers l'Ouest que se dirige aujourd'hui le trop-plein des populations des villes de la Nouvelle-Angleterre.

Un journal, surtout un journal canadien aux Etats-Unis, doit être le porte-drapeau de toutes les grandes idées patriotiques et religieuses ; ce doit être un véritable soldat, portant des coups à ceux qui semblent vouloir apostasier la nationalité, croyant être dignes de respect, lorsqu'ils apostasient leur titre de Canadien, pour celui d'Américain.

Le journal canadien doit toujours chercher à proclamer bien haut la noblesse de notre origine.

Quelle tâche facile, et combien coupables sont ceux qui savent la grandeur de notre noble patrie, et qui voudraient que nous fussions des Français ou des Américains.

Au lieu d'être des Canadiens qui affectent de ne jamais mentionner le mot canadien, qui seraient prêts à laisser dans l'oubli notre fête nationale, pour la noyer, élément national, dans un 4 juillet.

Certes, je respecte la grandeur passée de la France, autant que je méprise son abaissement moral, depuis près d'un siècle !

Je n'oublie pas qu'elle a fondé le Canada, alors que son cœur était catholique ; mais je n'oublie pas non plus qu'elle a abandonné sa foi et les Canadiens

qui aiment son drapeau. Mais tout en aimant la France, malgré ses fautes, tout en respectant le peuple américain, pour ses qualités, s'ensuit-il que je doive apostasier ma nationalité ?

Mes ancêtres sont-ils donc si peu respectables, que je doive rougir de leur origine ! Non, messieurs, non, Canadiennes-françaises représentant ici ce que le Canada a produit de plus généreux, de plus pieux, de plus dévoué, la femme canadienne, non, non, avant tout, je suis Canadien.

Quand je rappelle à mon souvenir ce qu'étaient mes compatriotes, il y a dix ans, j'admire l'apostolat bienfaisant de notre clergé. Gardez votre foi religieuse, messieurs, et jetons un regard sur la croix de Notre-Dame des Bois, orgueilleux de pouvoir dire : Avant tout, vous êtes Canadiens.

Quand j'ouvre les pages de notre glorieuse histoire, hélas ! trop peu connue, et que j'y vois écrits en traits de flamme l'héroïsme de l'apôtre, du soldat et du laboureur ; quand j'y vois à chaque page resplendir d'un éclat sans tache, la foi, l'espérance et la charité, mon front se relève plus fier, mon regard est plus superbe, et je répète avec toute l'effusion de mon cœur : Avant tout, restons Canadiens.

Quand je jette un regard sur notre passé politique, j'admire le patriotisme et l'honnêteté de nos hommes d'Etat, leur désintéressement et leur dévouement, mais en même temps, je déplore le peu de fermeté de nos hommes politiques actuels, et je déplore notre désunion, nos luttes intestines, et je répète en

français le bel adage anglais : unis, nous régnons, divisés, nous tombons. Je me dis en même temps qu'en suivant l'exemple de nos ancêtres, en étant aussi énergiques, aussi fermes qu'ils l'ont été, nous pouvons toujours dire en face des étrangers : Avant tout, nous sommes Canadiens.

En ce moment même, quand je vois les braves travailleurs qui m'entourent, et leurs compagnes fidèles et dévouées, célébrer la fête de leur nationalité d'une manière aussi brillante et aussi admirable, avec bonheur je m'écrie : Avant tout, vous êtes Canadiens.

Bien loin de s'affaiblir, votre sentiment national ne fait que se raviver.

Soyons toujours fiers de notre origine, et n'allons jamais courber la tête devant l'étranger. Nous appartenons à cette race des plus hardis pionniers, des plus courageux, des plus dévoués colonisateurs de l'Amérique; nous sommes de cette race qui ; suivant l'énergique expression d'une de nos gloires nationales, marche tête levée au milieu des nations d'Amérique.

Nos ancêtres nous ont légué un passé sans tache, admirable et héroïque, par leur esprit religieux et civilisateur ; ils nous ont acquis un droit de cité sur tout le continent américain.

Prêtre, soldat, coureur de bois, laboureur, ils ont pénétré partout le crucifix d'une main, la hache du colon de l'autre. Jetez vos regards sur la carte géographique de ce continent, et vous trouverez dans les noms des établissements, les vestiges des premiers explorateurs français.

Mais à cette œuvre de civilisation ne se borne pas la gloire de nos ancêtres.

De 1763 à 1841, ils ont combattu dans les parlements et partout, contre les empiètements de l'oligarchie anglaise.

Ils n'ont cessé de lutter pour la conservation et le libre exercice de notre foi, de notre langue et de nos droits.

Les seuls noms des Viger, des Papin, des Lafontaine, des Morin et des Papineau, ne sont-ils pas en eux-mêmes l'expression du plus noble et du plus pur patriotisme ?

Compatriotes, imitons ces glorieux exemples.

Si nous n'avons pas les empiètements de vainqueurs puissants à combattre, nous avons les circonstances contre nous.

Le fait d'être au milieu d'une population protestante et de langue anglaise constitue des obstacles véritables à l'expansion de notre foi, à l'exercice journalier de notre idiome.

Nous devons faire face à ces obstacles et demeurer malgré tout et en dépit de tout : Canadiens-français.

Compatriotes, nous n'irons pas dire aux générations qui dorment dans la tombe : Votre sang a été répandu en vain, il n'a fécondé que l'erreur ; vos labeurs ont été vains, ils n'ont fondé que sur le sable. Vous avez lutté et combattu, pour rester Français, vous avez eu tort ; sans vous, sans vos luttes, la France serait

oubliée, nous serions prospères, car nous serions assimilés aux Anglais et aux Américains.

Pouvons-nous dire : Oublions notre origine. Si elle fut française, c'est la faute du sort ; changeons de langue, celle que nous parlons n'est bonne que pour la poésie, l'éloquence et l'amour, et il nous faut parler affaires, n'aimer en un mot que ce qui constitue le bonheur matériel ?

Non, non, non !

Compatriotes, nous ne pouvons dire ces abominations, ce serait forfaire à l'honneur ; ce serait jeter dans la boue de l'égoût du matérialisme, tout un passé de gloire pour s'acheminer vers un avenir de mépris et d'opprobre.

Compatriotes, puisse cette belle fête profiter à nous tous ; elle devra servir à affirmer notre patriotisme.

J'ai lu sur quelques insignes la belle devise : Se chercher et s'unir. Oui, soyons honorables. Avant tout, ne faisons rien qui donnerait à nos compatriotes le droit de rougir de nous ; respectons notre patrie, notre titre de catholiques et de Français.

Soyons plus unis, fraternisons davantage, et prenons pour résolution de nous aider les uns les autres.

Rendons hommage à nos associations nationales, à ces belles sociétés St.-J.-Bte, qui ont dressé les autels les premières, les autels du patriotisme. Succès à ces groupes de compatriotes généreux.

Qu'ils fassent de nombreux prosélytes ; que tous les Canadiens émigrés fassent partie de leur nombre.

Honneur à la Société qui a préparé la solennité d'aujourd'hui. La religion et la Patrie ne sauraient oublier ces actes de patriotisme.

Merci à vous, messieurs de la Société, pour l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à venir mêler mon humble voix à vos patriotiques concerts. Travaillons tous ensemble, dans nos sphères d'action respectives, à toujours faire honneur à notre origine.

Soyons loyaux ; respectons le drapeau qui nous protège ; aimons-le, défendons-le de notre bras ; répandons notre sang pour son intégrité ; soyons loyaux, mais en même temps, restons Canadiens-français. Conservons précieusement notre langue et notre foi, c'est-à-dire respectons le signe que la religion a mis sur notre front, et celui que la Patrie a mis sur nos lèvres.

Loyaux, oui ; Français, toujours !

Portons bien haut le *Drapeau sublime* de notre nationalité. Insérez-y Union, Respect, Amour. Un peuple ne vit pas, il n'est pas possible, sans l'amour qui groupe toutes les forces, sans le respect qui donne la confiance, sans l'amour qui contribue la puissance morale de l'homme de cœur.

Honneur au drapeau blanc, honneur au drapeau de nos pères, respectons-le.

Redisons de grand cœur, avec notre poète national :

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
En marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France. A nos cœurs attendris,
Quand tu viens raconter les vertus de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères,
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Ah ! bient t puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi.
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte,
Et leur langue et leur foi.

RESTONS FRANÇAIS

DISCOURS PRONONCÉ À COHOES, N.-Y., LE 22 JUIN, 1882.

Mgr. des Trois-Rivières, M. le Consul de France, MM. les Présidents des Sociétés St.-Jean-Baptiste de Montréal, St.-Jean et Farnham, compatriotes des Etats-Unis :

POURQUOI ce rassemblement de nationaux sous les drapeaux glorieux de France et d'Amérique ? Pourquoi le vaste et magnifique sanctuaire des Canadiens de cette ville était-il rempli, il y a quelques instants, d'une foule émue ?

Pourquoi le vénérable évêque des Trois-Rivières, ce dévoué ami des Canadiens émigrés, a-t-il déployé toutes les richesses de la langue française et de l'éloquence, en apparaissant à la tribune sainte ?

Pourquoi, enfin ce, concours de tant de représentants d'une même origine venus de tous les horizons du Canada et des Etats-Unis ?

Ah ! messieurs, il n'y a que deux sentiments capables d'une manifestation de cette importance, ce sont la religion et le patriotisme.

Permettez-moi donc, frères des Etats-Unis, qui êtes venus vous unir à nos compatriotes de cette ville pour célébrer le grand jour de la patrie canadienne, permettez-moi de remercier, en votre nom, les Canadiens de Cohoes et leurs comités d'organisation pour la belle et touchante manifestation qu'ils ont préparée avec tant de soin et qui leur fait tant d'honneur.

Leur succès est notre succès, puisqu'il honore, dans cette partie du pays, le nom du Canada français.

Aussi je ne doute pas que l'honorable et distingué consul de France, qui a bien voulu rehausser de sa présence, au nom de la vieille mère-patrie, l'éclat de cette fête ; je ne doute pas que les Présidents des sociétés canadiennes de Montréal, St -Jean et Farnham, que l'hon. M. Mercier, représentant du peuple, que tous nos hôtes distingués vous témoignent leur satisfaction en constatant que, loin du sol natal, vous avez conservé pieusement le culte des traditions nationales et des ardeurs patriotiques.

Et si le Gouverneur de l'Empire State, ce fils distingué d'un illustre père, était au milieu de nous, il vous manifesterait, je n'en doute point, la joie qu'il éprouve, à l'instar de son collègue le généreux et populaire Gouverneur Long, du Massachusetts, en voyant les Français-Canadiens si loyaux citoyens américains, tout en restant attachés à leur foi religieuse et à leurs traditions nationales.

La France a pris une trop large part dans l'établissement de la République américaine pour que sa langue et ses enfants n'aient droit de cité en ce pays.

Le peuple américain, heureusement, a conservé intacte la mémoire du passé. Les célébrations pacifiques et commémoratives de Yorktown prouvent jusqu'à quel point le souvenir des services de la France est encore vivace en Amérique.

Eh ! bien, messieurs, c'est en cette double qualité de descendants de Français et de citoyens des Etats-Unis, que nous avons le droit de parader dans les villes de cette république, à la suite du drapeau de l'ancienne et toujours vénérée mère-patrie.

Et c'est parce que nous comprenons et pratiquons la loyale fidélité à notre passé glorieux que nous sommes de loyaux citoyens américains.

Noblesse et passé obligent. Or, toute l'histoire de la nation canadienne est une page immaculée de loyauté envers la France et l'Angleterre ; envers la France, qui, malgré son abandon et son oubli, pendant plus d'un siècle, n'a pas d'enfants plus dévoués, plus aimants et plus désintéressés que les Canadiens-français ; envers l'Angleterre, qui, si elle n'a pas notre cœur, a notre foi civique qui ne s'est pas démentie depuis la conquête.

L'épisode de 1837 n'est qu'une ombre légère qui fait refléter davantage la loyale conduite de la grande masse de la population, pendant qu'elle met en lumière le dévouement et l'esprit de fiére indépendance des patriotes de l'époque.

Malgré tout son pouvoir, la main de l'Angleterre
A pu nous opprimer ; nous asservir, jamais !

Nos nationaux de ce pays ne sont pas moins loyaux envers le drapeau étoilé.

Quand la rébellion chercha à déchirer drapeau et constitution, les Canadiens émigrés, comme tous leurs concitoyens américains, irlandais et allemands, se jetèrent au-devant des balles et des baïonnettes de l'ennemi, et contribuèrent de leur bravoure et de leur sang au maintien de l'intégrité de l'Union américaine.

Or, messieurs, ces Canadiens, tout en combattant pour défendre le drapeau étoilé, restaient Français ; et leurs enfants pourront raconter en langue française, le glorieux trépas ou le retour triomphant de ces héros du devoir.

Ne trouvez pas étrange que je parle ainsi. Invité par le comité général de cette fête à porter la parole au nom des Canadiens des Etats-Unis, j'ai cru l'occasion favorable de protester contre le programme d'assimilation qu'un fonctionnaire d'un Etat voisin a cru devoir lancer dans le public.

En présence du Consul de France et de nos amis de la Province de Québec, cette question d'assimilation a une importance qui ne saurait échapper à leur esprit d'observation.

Pendant que certains Canadiens, apostasiant croyances et sentiments, cherchent à flatter les utopistes de l'assimilation et disent à nos compatriotes : comme nationalité distincte, il vous faut mourir ;

en cette circonstance solennelle, au nom de notre passé glorieux et de nos saintes espérances, je dis avec force : Frères, il ne faut pas mourir !

La Providence qui régit toutes choses a décrété l'existence de nationalités différentes. Elle l'a voulu à ce point que les peuples ont non-seulement des idiomes particuliers, mais aussi des caractères tout à fait distinctifs. Et ce n'est que par une cohabitation de générations successives que deux races parviennent à ne former qu'une seule nationalité, et encore faut-il, pour en arriver à ce résultat, que leur croyance religieuse soit la même.

Je comprends, messieurs, que les immigrants aux Etats-Unis doivent, afin d'être utiles et loyaux à leur patrie d'adoption, devenir citoyens américains, chercher à promouvoir les intérêts généraux du pays par leur travail, leur honnêteté, leur respect aux lois, et défendre, au besoin, le drapeau de la République.

Le *civis romanus* du temps de l'auteur des devoirs du citoyen était astreint aux mêmes obligations.

Mais au nom de ce civisme, et sous prétexte d'assimilation, on a voulu prescrire les droits de la conscience.

On a prétendu que nos écoles françaises et catholiques étaient vues d'un œil de méfiance, comme antiloyales.

Je ne reconnais pas dans cette accusation le civisme éclairé, et je crois entendre la voix discordante du fanatisme religieux.

Des catholiques, de mauvais citoyens ! allons-donc !

Allez compter, dans nos nombreux cimetières, les guirlandes qui ont été déposées, le 30 mai dernier, le jour du grand deuil national, sur les tombeaux de nos coreligionnaires morts au champ d'honneur, et vous nous direz ensuite, utopistes de l'assimilation, ce que vous pensez de la loyauté des catholiques !

Les descendants des Puritains qui ont fondé ce pays n'ont pu le rendre libre et l'agrandir sans le secours de la France et le travail des immigrants.

Ils ont appelé à l'exploitation des richesses naturelles du pays les peuples de l'Europe et de l'Amérique.

Et tous ces divers représentants de nationalités différentes forment le peuple américain, dont le principe de solidarité consiste à reconnaître toutes les nationalités qui habitent la République et dont le principe religieux est de permettre le libre exercice de toutes les religions.

Or, toutes ces agglomérations de nationalités distinctes, de croyances religieuses différentes, ont des intérêts communs et des devoirs identiques. Elles vont leur chemin à l'ombre du même drapeau, fidèles à la même Constitution.

L'assimilation se fait lentement, et pourquoi ?

Ah ! messieurs, c'est que les sentiments de la nationalité et de la religion sont enracinés dans le cœur de l'homme plus profondément que certains utopistes ne le pensent.

En 1871, quand la Prusse, âpre à la curée, mettait son talon sur le corps ensanglanté de la France, alors que tous les cœurs français s'indignaient et agonisaient, une grande joie venait adoucir cette douleur.

Et d'où venait-elle, cette joie ?

C'étaient deux provinces de France, dont les habitants parlent l'allemand comme le français, qui, sommées par la Prusse de s'assimiler, jetaient aux quatre vents de la terre ce cri patriotique :

Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine,
Mais malgré vous nous resterons Français !
Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais !

Honneur à vous, chers et héroïques enfants d'Alsace-Lorraine ! Dans sa douleur navrante, vous avez donné à votre patrie le tribut de votre inviolable fidélité.

Une nationalité n'abdique pas, sur simple proposition, ses droits à l'existence.

Demandez à la Sibérie les ossements blanchis des fiers Polonais.

Demandez à l'Angleterre ce que l'Irlande persécutée lui coûte de déshonneur, d'inquiétude et d'argent, et vous nous direz ensuite, partisans de l'assimilation, ce qu'il en coûte pour *dénationaliser* une race courageuse.

Et toi, cher petit peuple acadien, notre frère aîné, premier colonisateur de ce continent ; toi, qui as souffert la plus cruelle des oppressions, parce que tu résistas à l'assimilation, tu es un frappant exemple de

la vivacité de ce sentiment si admirable que Dieu a déposé dans le cœur de l'homme, l'amour du sol natal et des traditions paternelles.

Messieurs, j'admire les Anglais et les Américains dans leur fierté nationale ; je respecte leurs sentiments patriotiques ; mais j'ai droit aux mêmes égards.

Et comme je sais que les Anglais et les Américains ont mille et une bonnes raisons pour ne rien abdiquer de leurs traditions nationales, je les approuve de tout cœur, mais en même temps je réclame pour moi les mêmes droits.

Histoire pour histoire, traditions pour traditions, je préfère celles de mon pays natal; et comme je sers la République par mon travail, par mon obéissance aux lois fédérales, communales ou municipales, je suis heureux d'être citoyen loyal de ce pays, mais également je suis fier et orgueilleux d'être Canadien-français.

Quand sur les tombeaux de nos pères,
La brise du soir, en passant,
De leurs vertus calmes et fières
Cueille le parfum odorant,
Elle répand comme un dictame,
Les souvenirs du temps ancien
Et chante, elle aussi, dans notre âme :
Qu'il fait bon d'être Canadien.

Quand je vois plus de cent églises bâties par nos compatriotes émigrés, des couvents, des écoles, des associations nationales marchant en ce jour de fête, à la suite du drapeau de la France, j'ai le droit de dire à ceux de nos frères du Canada qui nous honorent de leur présence : Frères, pleurez le départ de ces milli-

ers de vos nationaux, mais en même temps, réjouissez-vous, car ils sont restés dignes du pays qui les a produits, et aux Etats-Unis ils répètent avec la même fierté qu'au Canada : Qu'il fait bon d'être Canadien !

L'allégéance à un pouvoir ne change pas l'origine du sujet ou du citoyen ; elle ne change que sa condition politique.

Avec ma prestation du serment de fidélité à la constitution des Etats-Unis, rien ne change en moi, ni ma foi religieuse, ni mon amour des traditions nationales.

Que se passe-t-il donc alors ?

Il se passe un contrat politique qui m'ordonne d'observer les lois des différents gouvernements du pays que j'adopte pour patrie, de défendre son drapeau et de travailler à la prospérité générale de la nation. En retour, la constitution du pays me promet protection et me donne droit de délibération, de censure et d'approbation, et m'ouvre les portes à la représentation nationale, communale ou municipale.

Par l'acte de naturalisation, il ne s'est passé rien de plus entre ma conscience et mon serment d'allégéance.

Et je ne dois pas, moi, Canadien, pousser l'exaltation de mon nouveau titre de citoyen de la république jusqu'à renier mon origine française et catholique.

Il y a, cependant, de nos congénères, qui, la plupart par adulation et par intérêt, *se font* plus Américains que les Américains d'origine, Ils sont prêts à tout apostasier pour donner le change à nos conci-

toyens. Honte à ces faux frères dont l'ambition ou la cupidité sont des mobiles de trahison et d'apostasie nationale et souvent d'apostasie religieuse !

Nous voyons les familles américaines envoyer leurs enfants à des écoles particulières, payant de leurs richesses pour maintenir ces institutions et ne voulant pas des écoles publiques pour leurs fils et leurs filles.

C'est leur droit, et ces familles l'exercent sans que personne ne trouve matière à censure.

Et quand les Franco-Canadiens, citoyens de la République, établissent des écoles où l'anglais est enseigné comme le français, où l'on apprend à l'enfant qu'il a une âme immortelle, qu'il doit respecter le bien d'autrui et obéir aux lois établies, de prétendus Canadiens s'empressent de faire chorus avec le fanatisme et dénoncent nos écoles comme antiloyales. Injustes courtisans intéressés, serviles jusqu'à l'apostasie, ces faux frères nous font un tort considérable, à leur profit, naturellement. Le baiser et les trente deniers de Judas sont fréquents de nos jours.

Un Canadien s'est rencontré qui, dans les sphères élevées du pouvoir, a uni avec fermeté ces trois titres de Franco-Canadien d'origine, de catholique et de citoyen américain.

Dans les conseils de la nation, quand le fanatisme ou le préjugé cherchait à représenter faussement la foi religieuse du Canadien, ses collègues tournaient vers lui leurs regards et attendaient sa fière réponse qu'ils applaudissaient avec chaleur parce qu'elle était

l'écho d'une âme convaincue et l'expression d'un noble cœur.

Souvent il répétait : I am a French-Canadian by origin, and I am proud of it ; I am a Catholic, and I thank God for it ; I am also a citizen of this Republic which I love and respect, and I am happy by it.

Cet homme qui fait honneur à notre race, sur la tombe duquel ses collègues ont déposé le plus beau tribut d'éloges qui ait été décerné à un représentant du peuple, c'est l'honorable Louis-Vital Bogy, mort en 1876, sénateur des Etats-Unis pour l'Etat de Missouri.

Bogy est un modèle du Canadien devenu citoyen américain ; et ce serait un acte patriotique et de reconnaissance que de donner son nom à quelques-unes de nos associations nationales.

Donc, messieurs, la naturalisation n'entraîne pas de rigueur l'assimilation des origines et des coutumes ; elle n'entraîne que l'assimilation des intérêts politiques.

Ce n'est pas après les efforts couronnés de succès de nos missionnaires ; ce n'est pas après avoir mis tout en action pour nous créer aux Etats-Unis l'image de la patrie canadienne, avec nos églises, nos écoles, nos sociétés, nos journaux, notre fête nationale ; ce n'est pas après tant d'efforts, de dévouement et de sacrifices, que nous devons abandonner l'arène et perdre courage.

Compatriotes, (comme le disait dans une circonstance solennelle l'hon. M. Mercier, je crois,) nous ne dirons pas aux générations qui dorment dans la tom-

be : votre sang a été répandu en vain, il n'a fécondé que l'erreur ; vos labeurs ont été vains, ils n'ont fondé que sur le sable.

Vous avez lutté et combattu pour rester Français, vous avez eu tort. Sans vous, sans vos luttes, la France serait oubliée, nous serions prospères en nous assimilant aux Anglais ou aux Américains.

Non, compatriotes, nous ne blasphémerons pas ainsi sur les tombeaux de nos ancêtres, car ce serait forfaire à l'honneur ; et c'est un roi de France, le parrain du Canada, qui se consolait de la perte d'une bataille, à la pensée que l'honneur français était sauf.

Luttons sans cesse, par tous les moyens, contre le suicide national ; et plus tard, si jamais le torrent des peuples nous engloutissait comme nationalité, que le dernier Canadien de cœur puisse dire aux quatre vents du ciel : tout est perdu, sauf l'honneur !

Ce danger n'est pas à craindre, dit notre historien national, M. Garneau.

"Il y a quelque chose de touchant et de noble " à la foi à défendre la nationalité de ses pères, cet " héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé " qu'il fût, n'a jamais osé répudier publiquement.

" Jamais cause, non plus, et plus grande et plus " sainte, n'a inspiré un cœur haut placé et mérité la " sympathie des hommes généreux.

" Il y en a qui craignent pour le maintien de la " nationalité canadienne ; mais il ne faut pas craindre.

" Ce qui caractérise la race française par-dessus " toutes les autres, c'est cette force secrète de cohé-

" sion et de résistance qui maintient l'unité nationale
" à travers les plus cruelles vicissitudes et la relève
" triomphante de tous les obstacles.

La nationalité, d'ailleurs, n'est pas un fruit artificiel ; c'est le don de Dieu, a dit M. Ferrari, personne ne peut l'acquérir et il est impossible de le perdre.

Je me hâte de terminer mes trop longues remarques, en vous demandant pardon d'avoir taxé votre bienveillante attention à ce degré si élevé d'héroïsme dont vous venez de faire preuve en m'écoutant. Mais je voudrais, puisque le comité m'en avait donné l'honorable occasion, énoncer une fois de plus mes convictions et mes espérances qui sont les vôtres.

Que cette démonstration soit féconde en résultats. Déclarons ici, en présence d'un évêque de notre pays natal ; en présence d'un enfant distingué de la vieille France, notre attachement à notre foi religieuse et notre ferme résolution de rester Français, tout en étant de loyaux citoyens des Etats-Unis.

Rallions-nous autour de nos missionnaires, à l'ombre des bannières de nos sociétés nationales.

Loyaux, mais Français, soyons-le toujours et nous serons respectés.

Conservons notre langue ; parlons-la dans nos réunions, dans nos écoles, dans la famille, afin que plus tard nos arrières-neveux puissent raconter, dans l'idiome des Lafayette et des Rochambeau, le récit de nos luttes et de nos triomphes.

Et, en ce moment, nous qui sommes nés sur les rives du St.-Laurent, quand nous célébrons notre pas-

sé, quand nous formons des vœux pour l'avenir, nous avons tous les yeux fixés sur l'horizon qui dérobe à nos regards la terre canadienne.

Ah ! de tout cœur, chers frères d'exil, redisons avec notre poète-lauréat :

Loin là-bas, par-delà ce nuage qui passe,
Par-delà l'horizon, que cherche dans l'espace
Mon œil que si souvent les larmes ont terni ?
Ah ! c'est qu'il est un lieu dont le nom vous enflamme
Et dont le souvenir est mieux gravé dans l'âme
Que dans le bronze ou le granit ;
Ce lieu, c'est le berceau, c'est la rive chérie,
Coin de terre où chétif l'homme a reçu le jour.
Qu'on l'appelle Pologne, Irlande ou Sibérie,
Sables, glaces, pampas, c'est toujours la Patrie,
Et ce nom-là veut dire amour.
Je t'aime, nom sacré, sublime symphonie,
Dont la mélancolique et suave harmonie
M'apporte en souvenir tant d'espoir envolé
Dans les grandes cités, dans les bois, sur les grèves,
Ton image toujours flottera dans mes rêves,
O mon Canada bien-aimé !

La Charité

Conférence donnée à Lowell, Mass., en 1883.

C'EST MUE par cet esprit de charité, que l'Union St.- Jean-Baptiste de Lowell a eu la généreuse pensée de vous appeler, mesdames et messieurs, dans cette salle spacieuse, pour vous faire participer à la bonne œuvre des pauvres soulagés. Elle ne pouvait faire rien de plus digne, rien de plus utile, pour célébrer le 12ème anniversaire de sa fondation.

Association patriotique de bienfaisance, l'Union St.-Jean-Baptiste, voulant marquer par une fête ce joyeux anniversaire, a dû être arrêtée par la pensée qu'il y aurait anomalie à se réjouir bruyamment, quand, par ce temps de gêne, il y a nombre de Canadiens qui ne sont pas heureux. Son comité d'organisation a alors combiné une réjouissance et une charité et dans le programme et dans le but de la fête ; une réjouis-

sance pour cet auditoire nombreux en invitant ces artistes qui nous charment par leur chant et leur musique, si bien exécutée et si habilement dirigée.

Le comité a voulu aussi rappeler à l'auditoire que la soirée était bien au profit des pauvres et qu'il falfait être charitable, en invitant le conférencier qui a l'honneur de vous demander à son tour *la charité* d'appréciation pour ce travail sans suite et *pauvrement* écrit.

En me faisant, mes chers amis, votre interprète, je dis de tout cœur : Honneur à toi, Union St.-Jean-Baptiste, qui, non contente de soulager fraternellement tes membres affiliés, étends encore ta charité envers tous les Canadiens déshérités de cette ville.

Voici l'hiver et son triste cortége,
Les malheureux souffrent beaucoup, l'hiver.
Contre leurs maux il faut qu'on les protége ;
Il fait si froid dans leur foyer désert.
Accomplissons l'ordre de la nature ;
Donnons, donnons pour les êtres souffrants,
Comme aux oiseaux Dieu donne la pâture,
Donnons surtout pour les petits enfants.

La charité, du pauvre entend la plainte,
Elle console et calme ses douleurs.
Et poursuivant sa tâche noble et sainte,
Du malheureux elle sèche les pleurs.
Imitons-la ! secourons la misère,
Tout est compté là-haut, rien n'est perdu ;
Et ce qu'on donne aux malheureux sur terre,
Au ciel, un jour, par Dieu sera rendu.
O charité ! vierge pure et féconde,
Va, cours porter tes bienfaits en tout lieu
Et que ta voix répète par le monde :
Qui donne aux pauvres, prête à Dieu !

La philanthropie règne en souveraine dans la Nouvelle-Angleterre, j'en rends hommage à nos concitoyens d'origine puritaine. Peuple généreux, aimant le confort de l'existence, il n'aime pas à voir les grandes misères, les dénuements cruels. Aussi a-t-il organisé en plan régulier sa philanthropie.

La charité individuelle n'a plus l'occasion d'exercer son zèle, d'après ce système ; elle est taxée, voilà tout. La municipalité prend soin de l'indigence, l'Etat prend soin du dénuement.

Le système a son bon côté, il relègue le paupérisme loin de la vue des heureux, mais il a aussi son mauvais côté ; car en faisant disparaître de la société civile le pauvre et le déshérité, le cœur du riche ne s'ouvre plus à la générosité, et oubliant qu'il y a des pauvres, il vient à oublier que sa richesse ne lui a été donnée que comme à un intendant pour la répandre sur les nécessiteux.

Pour nous, ouvriers, bénissons les pauvres ; car, à la considération de leurs infortunes, nous devons nous estimer plus heureux de notre sort.

Quand dans un pays il n'y a pas de pauvres exhibant leur misère, il n'y a pas de consolation pour la médiocrité. Comparant son état avec celui des classes riches, l'ouvrier ne peut qu'être porté à se plaindre, à être dissatisfait, à envier ; mais quand il y a des pauvres, tout en les plaignant, en les aidant d'aumônes, son sort de prolétaire lui est moins lourd, il ne se trouve plus le moins heureux.

Certaines gens, engouées de notre système d'assistance publique s'exaltent quand elles parlent des pays catholiques où la charité n'est pas érigée en philanthropie organisée. Des Canadiens répètent quelquefois le mot ironique d'un voyageur qui, en arrivant aux frontières canadiennes et en entendant le nom de St.-Alexandre dit à un ami ; "nous voici arrivés aux saints, les *quêteux* vont apparaître. Ce mot lancé avec ironie par un protestant, et répété sans réflexion par des Canadiens, est un hommage à notre foi religieuse.

Le catholicisme n'a pas peur des pauvres ; il les aime, il les instruit, il les protége. Leur vue ne lui est pas une peine ; car elle lui représente sans cesse une partie de sa mission divine. Son fondateur n'a-t-il pas vécu parmi les pauvres ? n'a-t-il pas sanctifié la pauvreté ? n'a-t-il pas condamné ceux qui avaient le cœur fermé à la pitié, dans sa parabole si touchante et si consolante de Lazare et du mauvais riche ?

De tout temps le catholicisme a soulagé la pauvreté ; nos hospices, nos sœurs de charité, nos sociétés de St.-Vincent de Paul, nos petites sœurs des pauvres, nos asiles, nos ouvroirs, nos orphelinats, font l'admiration des sectes protestantes, qui n'ont rien à leur comparer.

Pendant que, dans ce pays, les municipalités paient des officiers, pour prendre un soin plus ou moins fraternel des pauvres, dans la Province de Québec, nos sœurs hospitalières dévouent leur vie au service des indigents et des malades. Leur foi religieuse leur indique comme un doux devoir ce service des pauvres,

qu'elles considèrent comme les enfants de Jésus-Christ, comme ses frères les plus chéris.

Aussi nous ne voyons pas, dans les asiles de notre religion, des scènes comme celles de Tewkesbury, découvertes par l'ex-gouverneur et votre concitoyen distingué, le général B.-F. Butler.

Quand un de vos estimables concitoyens m'a fait part de l'invitation de l'Union St.-Jean-Baptiste, il m'a demandé de vous parler de la mission de nos associations de secours mutuel. J'ai bien jeté quelques notes sur le papier touchant ces observations ; mais j'ai cru qu'une conférence au profit des pauvres devait traiter un tant soit peu de la pauvreté, de la charité.

La population canadienne a été formée à la vie religieuse par la charité des missionnaires, charité apostolique, qui porte le prêtre de Dieu à renoncer à sa famille, aux joies les plus légitimes du cœur, pour se consacrer entièrement aux fidèles qu'il adopte pour ses enfants.

Et le zèle de ces bons pères Oblats, dont le vénérable Père Garin est le pilote avant-coureur, a reçu sa récompense, puisque votre exemple, chers compatriotes de Lowell, a été, par toute la Nouvelle-Angleterre, la pierre angulaire d'un grand nombre de temples canadiens catholiques.

Ainsi, messieurs, je lisais dans un journal le compte-rendu de la fête que vous aviez préparée au bon et vénérable Père Garin; j'étais attendri

aux larmes, parce que je voyais dans ce témoignage l'expression bien sincère de votre gratitude.

Et la fleur de la reconnaissance, cette fleur des cœurs bien nés, répand au loin de suaves et pénétrants parfums. Mais, vous le dirai-je, au milieu de l'allégresse que je ressentais en lisant vos adresses et la modeste mais si éloquente réponse du bon vieux père, il y avait dans mon cœur une goutte d'amertume. J'étais peiné de constater que le comité de la fête n'eût pas invité des représentants de toutes nos congrégations de la Nouvelle-Angleterre à se joindre à vous, en cette circonstance. Ils avaient droit d'y être pour témoigner au vieil Oblat de Marie et à tous ses collègues la reconnaissance de tous les Canadiens émigrés pour tous les services si précieux et si nombreux rendus par les enfants de Mgr. Mazenod à nos paroisses canadiennes.

Les Oblats, ils ont été les derniers à évangéliser nos campagnes et nos villes : ils sont venus après les Récollets, les Jésuites et les Sulpiciens ; mais quel travail gigantesque n'ont-ils pas accompli ! Travailleurs de la dernière heure, ils auront la récompense promise dans l'Evangile, comme tous ceux de la première heure, parce que leur travail aura été rempli de bénédictions et que leur immense charité aura fait décupler les heures de leur labeur.

Les sectes anticatholiques font miroiter aux yeux de ceux qui sont faibles, la prospérité matérielle des peuples protestants ; on leur fait croire que le

bon Dieu bénit ces peuples parce qu'ils sont dans la voie du salut.

C'est-à-dire, mesdames et messieurs, que pour les sectes, le pauvre ne pourrait être sanctifié. C'est l'Evangile renversé, et c'est à cause de ce mépris de la pauvreté, qu'il y a un grand nombre d'indifférents en ce pays

Notre foi religieuse basée sur la parole et la promesse infaillible de Jésus-Christ, commenteé infailliblement par l'Eglise infaillible de Dieu, ne dit pas que c'est celui qui aura le plus de terres, le plus de richesses, le plus de vaisselle d'or, le plus de bestiaux, le plus de luxe, qui entrera dans le royaume des cieux, mais que ce sera celui qui aura fait la volonté de notre Père au ciel.

Les peuples protestants sont riches; les Juifs, le peuple déïcide, sont riches, et l'Irlande catholique est pauvre; l'Italie catholique est pauvre.

Devons-nous conclure de là que le catholicisme est la cause de leur pauvreté?

Pour l'Irlande, n'est-ce pas le fanatisme protestant de l'Angleterre qui tient son peuple dans le servage?

Et les Irlandais catholiques, aux Etats-Unis, ne commandent-ils pas l'influence, et ne s'élèvent-ils pas aux plus hautes charges administratives?

Pour l'Italie, n'est-ce pas le climat qui amollit les habitants et qui les rend insouciants à l'accumulation des biens de la terre?

La France, l'Autriche, la Belgique catholiques n'ont-elles pas des richesses à opposer aux richesses des peuples protestants ? Et quelques-uns de ces peuples n'ont-ils pas enlevé, à force armée, ou par une politique tortueuse, ou des persécutions inouies, des trésors de richesse et d'art aux catholiques qui ne voulaient pas se joindre à leur apostasie ?

Au milieu d'un siècle où la volupté et la superbe de l'esprit croyaient avoir raison de la foi, Dieu a voulu donner aux impies, aux voluptueux et aux ennemis de son Eglise, un avertissement ; Il a suscité un saint, un jeune Français, un pauvre, saint Benoît Labre, né en 1748, mort en 1783, canonisé en 1881. Il vivait du temps de Voltaire, et les admirateurs du vieil Arouet ont voulu tourner en ridicule, soixante ans après, la pauvreté et les austérités de St. Benoît ; mais une plume éloquente a pris sa défense, la défense du pauvre, la défense du saint, la défense du catholique, contre l'impie, contre le traître à sa patrie, contre le voluptueux, contre l'adulateur.

Les admirateurs de Voltaire faisaient la moue, comme la font souvent nos frères séparés, contre la pauvreté de saint Benoît Labre ; ils faisaient des gorges-chaudes de sa malpropreté volontaire, et imputaient tout cela à la foi catholique.

Si notre position financière ne nous permet pas de suivre l'exemple de Nicodème, de donner beaucoup, n'oublions pas que le denier de la pauvre veuve fut l'objet de l'admiration du Sauveur lui-même ; donnons à nos frères nécessiteux ce que nous pouvons, et nous

aurons un jour notre récompense. Qui donne aux pauvres, prête à Dieu !

Trouvons dans la sérénité du devoir accompli, notre force pour résister à l'envie, et notre espérance dans les promesses du premier des ouvriers, du Christ, l'ami des pauvres. Répétons le refrain du mineur belge :

Que mon labeur pénible amène son salaire ;
Que l'amour de mes fils me console souvent ;
Que je passe un seul jour près de leur tendre mère,
Et je ne maudis pas mon sépulcre béant.
La richesse jamais n'excita mon envie.
Frugal et résigné, je vis content de peu ;
J'espère en l'avenir d'une meilleure vie :
C'est ma manière à moi d'honorer le bon Dieu.

J'ai voulu, par le panégyrique bien humble et bien incomplet que j'ai fait de la pauvreté, tout bonnement vous dire que votre bon cœur, que votre charité devaient être bénis des pauvres. Et les dames qui m'entendent voudront bien croire que mes confrères les hommes leur laissent la dispensation de toutes les charités.

Le cœur si tendre de la femme est la charité même ; et l'histoire nous apprend que Dieu fit des miracles en faveur des femmes charitables.

Soyez, mesdames, les avocates des pauvres auprès de vos époux, de vos fils, de vos amis, et nul ne saura refuser à votre cœur charitable, à votre amabilité de chrétiennes, à votre patriotisme de Canadiennes.

Après avoir parlé de la charité envers les pauvres, charité qui entre dans les attributions de la fem-

me chrétienne, discourons pendant quelques instants sur la charité envers soi-même, laquelle consiste à pourvoir à ses besoins, à économiser pour les jours difficiles, à se coaliser avec ses semblables pour faire face aux événements, où une force individuelle serait incapable de se protéger, et qu'une force coopérative pourrait surmonter.

C'est ce besoin de coalition ; c'est cette charité envers soi-même, qui ont donné naissance à la belle Union St.-J.-Bte dont nous célébrons en ce jour le 12ème anniversaire de sa fondation.

Un publiciste français, M. Chs de Ribbe, a écrit avec justice : La famille est la première et véritable unité organique de l'ordre social. Elle a fait la grandeur morale, intellectuelle et militaire de la France. Par elle la race française, douée autrefois d'une fécondité plus puissante que tous ses malheurs, a conservé son unité et sa nationalité, créé des colonies, conquis une gloire militaire incomparable, réalisé les types du vrai et du beau dans les œuvres de l'esprit, suscité et consacré à la cause du bien tous les germes de dévouement dans la vie privée et dans la vie publique. "

L'homme a été créé pour la vie sociale, et la plus antique, la plus respectable, la plus parfaite des sociétés, après l'Eglise, c'est la famille, que Dieu lui-même a formée, qu'Il a lui-même bénie dans le jardin des délices.

C'est cet esprit inné d'association, ce besoin de communiquer avec des personnes d'une même origine, d'un même langage, d'une même foi, d'une même fa-

mille, qui a donné naissance, il y a 12 ans, à l'Union St.-J.-Bte de cette ville.

Ayant pour père le patriotisme, pour mère la fraternité, elle eut pour marraine la foi catholique, et le nom du précurseur du Christ fut donné à la jeune association.

Les membres fondateurs avaient non-seulement le patriotisme, mais ils avaient encore la sagesse, le dévouement, la charité.

Enfants du peuple, loin du pays de leur jeunesse, ils formèrent une famille d'ouvriers ; ils s'enrôlèrent sous la bannière de la fraternité.

Travail, fraternité, prévoyance, patriotisme, telles sont les grandes idées qui ont donné naissance à l'Union St.-Jean-Baptiste.

Le travail, glorifions-le, aimons-le : soyons des travailleurs de toutes les heures du jour. Il fut un rude travailleur, l'éloquent Jean-Baptiste ; il prêcha sans relâche son Messie bien-aimé, et la mort seule put faire taire sa voix dont les potentats avaient peur. Il publia Jésus ; il prépara les sentiers du Seigneur. Laissez-moi croire qu'un grand nombre de nos sociétés St.-Jean-Baptiste ont préparé nos paroisses canadiennes, en ce pays, par un travail d'association bien dirigé.

Aimons le travail, artisans, comme le compagnon de notre vie ; c'est vraiment la vie de la famille, la vie de ceux que nous chérissons. Le travail, c'est le feu ardent qui s'échappe et réjouit le foyer domestique ;

c'est la joie et l'abondance de nos appartements ; les mets sains et succulents de nos tables ; c'est le père du doux et paisible repos ; la garantie de nos espérances.

Embrassons donc le travail ; qu'il soit au-dedans le protecteur de nos familles, le pourvoyeur du brasier qui réchauffe nos membres ranimés, la source qui jaillit à la rive du temps.

Travailleurs de l'Union St-Jean-Baptiste, honneur à vous ; vous avez écrit sur les drapeaux de votre association les grandes idées de l'union fraternelle, de la prévoyance et de la charité chrétienne.

Union et charité ; avec ces puissances on soulève le monde et on opère le bien au sein des classes les plus indifférentes.

Laissons, chers amis, aux âmes étroites, aux esprits avortés, comme il s'en rencontre souvent, la maxime si égoïste : *chacun pour soi.*

Chacun pour soi, dit l'égoïste.

Chacun pour tous, tous pour chacun, dit le secrétaire de l'Union St.-Jean-Baptiste. Oui, mes amis, vous avez inscrit cette belle devise fraternelle en tête de votre règlement, et aujourd'hui, tous ceux qui ont vécu aux heures d'épreuve de ses secours, sont venus s'asseoir, avec les mêmes droits, les mêmes joies au cœur, à côté de leur chapelain et de leurs confrères qui n'ont rien reçu de l'association. Et pourquoi ? Parce que la fraternité organisée ne fait pas l'aumône, mais ne remplit envers le membre qui a besoin de secours qu'une des obligations du pacte fraternel.

C'est la récompense de sa prévoyance et de sa fraternité, que le membre reçoit dans les secours de l'Union.

Chacun pour tous, tous pour chacun, se dit le sociétaire, l'ouvrier, en apportant sa cotisation qu'il prélève sur le salaire du mois.

Je puis bien ne pas être malade, mais d'autres le sont déjà ou le seront plus tard, et j'ai la certitude que mon argent leur profitera et qu'en m'imposant un léger sacrifice, je viendrai en aide à un camarade, à un ami, à un compatriote.

Il n'est pas un de vous qui ne connaisse les angoisses de la maladie dans la maison de l'ouvrier, père de famille. Un jour, cet ouvrier rentre chez lui avant la fin de la journée : il est pâle, défaillant.

Sa femme effrayée lui fait mille questions auxquelles il répond par un soupir. Il faut se mettre au lit ; il faut appeler un médecin, et le médecin consulté, la maladie est reconnue grave et d'une guérison difficile. Quels tourments alors : d'un côté le malade se demande qui gagnera le pain pour sa femme et ses enfants, en attendant qu'il revienne à la santé ; de l'autre, la femme ne sait où elle trouvera l'argent nécessaire pour se procurer des remèdes.

Bientôt l'argent est épuisé, le crédit aussi ; que faire si l'on n'a pas le courage d'aller demander secours à la bienfaisance municipale ? Le pauvre ménage n'a plus qu'un parti à prendre, c'est de vendre des meubles, des vêtements, article par article. Le père de famille n'est pas guéri encore, il a besoin d'un

long repos ; n'importe, il ne tient plus sur son oreiller; il songe à reprendre son travail ; il se lève, il embrasse ses enfants, espérant qu'il retrouvera ses forces dans leurs caresses.

A l'atelier, dit-il, à l'atelier ! Et il se trouve à la porte qu'il veut ouvrir ; ses yeux se ferment et il retombe dans les bras de sa femme qui le ramène à son lit en pleurant.

Voilà ce qui ne se voit pas, femmes canadiennes, mères de famille, parmi les membres de nos sociétés de secours mutuel ; voilà ce qui ne se verrait nulle part chez nos compatriotes, si tous les travailleurs faisaient partie de nos sociétés de bienfaisance.

Mes chers amis, elles vivront, elles prospéreront, nos sociétés, si elles sont basées sur la fraternité. Leurs membres se réjouissent et continueront à se réjouir ensemble à la pensée de s'aider les uns les autres, à l'espérance d'avoir leur part de consolations attachées à l'amour du prochain.

Et comme patriote canadien, comme enfant du Canada français, j'ajoute avec espérance : il faut qu'elles prospèrent, nos associations.

Mesdames, femmes de notre pays, filles de France, et vous, mes chers compatriotes, *sursum corda.* Enfants de la patrie, les jours de combat sont venus.

Haut les cœurs ! Nos enfants s'américanisent malgré nous ; c'est à peine s'ils répondent en français à nos questions. Ah ! messieurs, autrefois les Juifs assis sur des rivages étrangers répondaient,

lorsqu'on leur demandait de chanter : comment pouvons-nous chanter dans une terre d'exil ?

Mesdames, oh ! mesdames, prenez garde, vous qui avez pour mission de conserver au sein de la famille le langage de la patrie, le langage de la France, ce signe que la glorieuse France a placé sur nos lèvres ; prenez garde que le langage de vos enfants ne soit plus le langage maternel, mais bien une langue étrangère ; prenez garde que plus tard vos enfants appelés à chanter la patrie de leurs pères, ne le puissent faire qu'en anglais.

Oui, l'heure des combats est venue. Nos pères ont lutté contre tous les empiétements suscités par les Anglais. Nous avons à lutter, frères expatriés, contre nous-mêmes, contre l'envahissement de nos demeures, contre la perte, par indifférence, de notre langue.

Et quand nous n'aurons plus ce lien, ce signe de ralliement, alors les erreurs religieuses auront beau jeu à se propager parmi nous. Par tous les moyens, luttons pour la conservation de notre langue.

Oui ! patrie canadienne, tu fais battre les cœurs de ceux qui sont nés dans tes bras; mais il est une patrie morale qui se trouve de génération en génération, c'est le culte des souvenirs historiques, c'est la foi, c'est la langue des aïeux. Mes chers compatriotes, nos enfants nés en ce pays ne connaissent pas la patrie canadienne; ils n'ont pas les mêmes raisons, les mêmes motifs que nous, de répéter : O Canada, mon pays, mes amours. Mais nous devons, si nous aimons notre patrie d'un amour véritablement filial,

nous devons transmettre à nos enfants la raison pourquoi ils doivent rester Français, et pourquoi ils doivent être fiers d'être Français. S'ils ne connaissent pas ces raisons, à quoi bon pour eux de rester Français ?

Mes amis, tout est là ; fondons des écoles, c'est bien ; enseignons le français, c'est bien ; mais si l'enfant ne sait pas pourquoi on lui fait apprendre le français, il ne parlera pas français.

Il faut donc, messieurs, que nous transmettions à nos enfants les traditions canadiennes ; il faut qu'ils sachent ce qu'ont fait leurs pères, ce qu'ils ont accompli en Amérique, ce que la France a fait d'héroïque.

Oh ! alors, chers amis, l'enfant relèvera fièrement la tête ; il aura de l'orgueil dans la voix et dans le regard et il s'écriera : Oui, comme mon père, avant tout je suis Canadien.

Ne bâtissons pas sur le sable mouvant de l'intérêt, mais sur le roc du dévouement. Faisons des sacrifices pour parvenir au but que nous voulons atteindre, la conservation de notre nationalité aux Etats-Unis.

Pour y parvenir, il nous faut l'union de tous nos moyens d'action, l'église, l'école, les sociétés, le journal, les conventions.

Le prêtre doit seconder, autant qu'il lui est possible, ce mouvement national, et il doit diriger les écoles dans le sens de ce mouvement, faire étudier l'histoire du Canada, avec commentaires spéciaux ; les sociétés doivent développer, au moyen de soirées et de célébrations, le patriotisme et le goût des amusements

honnêtes chez leurs membres ; le journal doit diriger sagement l'opinion publique, la préparer quelquefois, l'inspirer même; les conventions doivent cimenter l'union des chefs et formuler des programmes généraux.

Tels sont, messieurs, nos moyens d'action, sans compter l'influence de la femme canadienne dans l'éducation, pour conserver nos traditions, pour rester catholiques et Français.

Nous ne parlerons ce soir que des sociétés de secours mutuel comme moyen de conservation de la nationalité. Messieurs, ces associations ont un passé qui impose l'admiration. Partout où elles sont établies, elles réunissent la majorité des Canadiens patriotes et elles rehaussent le nom des Canadiens, par l'éclat de leurs démonstrations ou par le nombre et la bonne tenue de leurs membres, dans les processions religieuses et civiques.

Oui, mesdames et messieurs, nos sociétés nationales de secours mutuel sont véritablement les renforts de la nationalité française. Dans leur enceinte, on y prépare des défenseurs de nos droits, des patriotes et des hommes d'action.

Tout ce bien et cette mission de nos sociétés nationales, je les vois mis en action au milieu de vous; et au nom de mon pays, je vous en félicite.

Lowell a été réellement émerveillé à trois reprises par l'éclat de vos démonstrations nationales. 1873 a donné l'idée de 1874 à Montréal. Quand on a vu qu'il y avait possibilité de réunir comme vous l'aviez si bien fait, messieurs de l'Union St.-J.-Bte, en 1873,

autant de sociétés ; quand nous avons été à même d'admirer une organisation aussi complète que la vôtre ; quand il nous a été donné de voir défiler, dans un ordre parfait, nos sociétés si brillantes avec leurs bannières aux devises éloquentes, leurs drapeaux symboliques, leurs insignes éclatants, alors nous avons senti notre cœur de Canadien se gonfler de fierté, et les larmes de la joie venir mouiller nos yeux ; messieurs, c'est alors que, fiers de nos frères des Etats-Unis, et connaissant combien ils étaient peu connus et peu appréciés au pays de leur naissance, deux des invités de votre fête de 1873 conçurent le projet de faire inviter nos sociétés à Montréal afin de faire disparaître chez nos frères du Canada les préjugés dont les Canadiens des Etats-Unis étaient les victimes.

Et vous y êtes allés, sociétaires, et vous avez fait courber les fronts d'admiration, sur votre passage, et depuis lors, la presse canadienne n'a que des éloges au lieu d'insultes ; on vous connaît mieux ; on vous apprécie davantage.

Plus tard, à deux reprises, vous avez célébré la fête nationale avec un éclat qui a imposé le respect à vos concitoyens d'origine étrangère à la vôtre.

Et ici, l'Union St.-Jean-Baptiste avait l'honneur de voir à ses côtés d'autres associations locales, ses filles, nées de son exemple, profitant de son expérience.

Canadiens de Lowell, ralliez-vous à l'Union St.-Jean-Baptiste ou aux autres associations ; mais unis-

sez-vous avec les pasteurs si dévoués qui sont à votre tête, avec les patriotes qui vous dirigent. En étant plus unis, vous imposerez davantage le respect à vos concitoyens.

A Lowell, ces associations ne sont pas assez puissantes ; il faut qu'elles le deviennent. Comment ! votre population dépasse 8,000 Canadiens et vos sociétés ne comptent pas 800 membres ! Pères de famille, jeunes gens, les associations vous tendent des bras protecteurs, allez-y en toute confiance et vous rendrez par là service à vos familles, et vous ferez acte de patriotisme. Messieurs, je n'ai pas voulu, dans cette conférence, vous chanter la patrie, son histoire et ses institutions ; j'ai voulu parler des devoirs qui nous incombent, à nous, Canadiens émigrés.

Le sujet ne se prête pas à l'éloquence ; mais il s'impose au bon sens pratique, à l'esprit de famille.

Il ne me reste plus qu'à implorer votre charité d'appréciation et à vous remercier, mesdames et messieurs, de votre héroïque attention.

Honneur à l'Union St.-Jean-Baptiste pour sa charité envers les pauvres et pour ses œuvres de patriotisme. Puissent les associations sœurs de la Nouvelle-Angleterre suivre cet exemple, et donner des soirées utiles et agréables à nos populations.

Et nous, messieurs, les enfants du travail, les fils du Canada à l'étranger, restons fidèles à nos traditions, à notre foi, à notre langue, à nos bonnes coutumes. Travaillons, économisons, soyons prévoyants. Pauvres, ne méprisons pas notre pauvreté, n'envions

pas les richesses, mais aimons le devoir et cherchons à améliorer notre condition et celle de nos enfants par des moyens légitimes et honorables. Dans notre lutte contre tout ce qui pourrait nous faire perdre de vue le but suprême de notre existence, chantons. Le chant, c'est le baume de l'âme endolorie..... et on chante bien, à Lowell. Chantons donc :

Humble soldat de l'industrie,
Je ne pórte pas de blason ;
Gagner honnêtement ma vie
Est mon unique ambition.
Dès que le soleil illumine
La fenêtre de mon grenier,
Je marche gaîment vers l'usine,
Ce champ d'honneur de l'ouvrier.
Je n'ai que mes bras pour richesse ;
Ils servent à l'humanité.
Foi, espérance et charité,
Tels sont mes titres de noblesse.

J'élève avec beaucoup de peine
De beaux enfants, anges des cieux.
Ma maison de bonheur est pleine
Lorsque je suis au milieu d'eux.
Ma table n'est souvent couverte
Que d'un simple morceau de pain;
Mais ma porte est toujours ouverte
Au malheureux qui dit : J'ai faim.
Je n'ai que mes bras pour richesse ;
Ils servent à l'humanité.
Travail, devoir, fraternité,
Voilà mes titres de noblesse.

Frères, plus de haines stériles,
Les jours d'union sont arrivés ;
Assez de discordes futiles,

Ayons l'accord dans nos foyers.
Que chacun garde sur la terre,
Pour la patrie son sang vermeil.
Rangés sous la sainte bannière,
Marchons unis au grand soleil.

N'ayant que nos bras pour richesse,
Servons la nationalité.
Patriotisme, charité,
Seront nos titres de noblesse.

25 JUIN, 1883

À WORCESTER, MASS.

M. le Président, Compatriotes :—

IL Y a dans cette enceinte quelque chose de plus éloquent que la parole de l'orateur; quelque chose de plus touchant que la voix la plus émue; quelque chose qui va plus au profond de l'âme que la persuasion du rhéteur.

Les inscriptions, les devises, les souvenirs historiques qui sont étalés à vos regards sur cet arc de verdure, sur ces murs, ne vous disent-ils pas avec l'éloquence la plus persuasive, avec l'éloquence la plus attendrissante, que les fils d'une nationalité qui peut élever aux yeux des peuples des blasons de cette pureté, des états de service de cette importance, des sentiments de cette noblesse, peuvent marcher tête levée parmi les nations ?

En entrant dans cette enceinte, dont le plan et la bâtisse principale ont été conçus et élevés par des

Canadiens-français, nous lisons les noms des Duvernay, des Franchère, des Bardy, des Goulet, des Mignault, des Charette, les fondateurs des sociétés St.-Jean-Baptiste, ces propagateurs de l'idée nationale, ces conservateurs des traditions patriotiques, les noms de tous ces Canadiens qui ont rendu fameux le Canada français dans l'ouest des Etats-Unis. Ah! combien je suis heureux de prouver à notre compatriote M. Joseph Tassé, l'historien des Canadiens de l'Ouest, que son œuvre est si nationale, que dans nos fêtes patriotiques nous nous inspirons sans cesse des souvenirs et des grands noms qu'elle évoque.

En face de ces éloquentes devises, de ces sentiments magnanimes, vous me permettrez, compatriotes, de féliciter en votre nom la société St.-Jean-Baptiste, de Worcester, et ses différents comités, sur le succès de cette démonstration imposante qu'elle a su mener à si bonne fin.

Je puis, en toute sincérité, la féliciter ; car je ne suis pas un de ses membres.

Depuis 1869, je l'ai vue à l'œuvre, je l'ai suivie dans toutes ses phases ; et aujourd'hui, je la vois avec bonheur grandir de plus en plus dans l'estime et l'admiration.

Quel honneur pour elle et pour nous tous, Franco-Canadiens du Massachusetts, de compter parmi les invités de la société St.-Jean-Baptiste, Son Excellence le Gouverneur de la Commune du Massachusetts, et tout son état-major ; de compter au milieu de ses

invités, le maire de la ville de Worcester, un artisan, qui, par son mérite et son civisme éclairé, s'est élevé au poste honorable qu'il occupe, de compter des magistrats, des députés de la mère-patrie, ce brave major Mallet dont le patriotisme et la foi religieuse font l'admiration de tous ses compatriotes. Nos félicitations à la société St. Jean-Baptiste ; de Worcester, pourtout ce qu'elle offre aujourd'hui à nos sentiments et à nos regards émerveillés.

Hélas ! messieurs, je ne puis continuer ce rôle de journaliste ; il faut que je retombe dans mon rôle officiel et vous fasse un discours. Que vous dire, mes amis, mes compatriotes, après ce que vous avez entendu, après ce que vous avez vu ?

On vous a fait voir la beauté de notre histoire, la noblesse de notre origine, la nécessité d'être unis. Les voix éloquentes de nos amis ont embrassé tout le sujet et à les suivre il me faudrait glaner. Comme je ne suis pas pour eux la belle Ruth de la Bible, vous pouvez croire qu'ils n'ont guère échappé d'épis.

Et puis, vous le savez, j'ai eu l'honneur de vous adresser la parole à tant de reprises, que je ne saurais vous intéresser ; car je serais obligé de me répéter.

Ce que je devrais faire, ce serait de vous remercier de suite de votre bienveillance à mon égard, mes chers compatriotes, et de me retirer. Mais le devoir est là qui me commande. Or, messieurs, je suis l'homme du devoir, la tâche ne me répugne pas ; j'embrasse du regard la besogne quotidienne, et je l'aime.

Fais ce que dois, quelque soit l'obstacle, la difficulté, la peine.

Et c'est à cause de cela que je resterai quelques instants à cette tribune pour vous dire :

Malheur au peuple qui ne conserve pas en son cœur les traditions et la foi de ses pères ! malheur au peuple qui ne conserve pas le souvenir des travaux héroïques, des luttes patriotiques de ses ancêtres ! malheur aux peuples qui, rejetant comme antiprogressives, ses mœurs patriarcales, acceptent avec empressement les défauts et les coutumes des nations qui l'environnent. Ce peuple n'est pas loin de sa décadence.

Voyez le peuple juif à son berceau : il grandit, il triomphe, il s'élève, tant qu'il est fidèle à sa mission; et vous verrez que c'est lorsqu'il a oublié sa foi, outragé son Dieu, pris des mœurs étrangères, que ce peuple a été puni, traîné en exil, réduit en servitude.

Consultez l'histoire romaine ; vous admirerez la prospérité et la gloire des Romains tant qu'ils eurent des mœurs austères pour des païens. Mais lorsque le luxe et toutes les passions eurent pris leur empire sur le peuple, le patriotisme disparut et l'empire romain ne fut plus qu'une salle d'encan où le plus lâche, le plus corrompu, le plus impie achetait à prix d'argent, le triste honneur de commander à un peuple qui ne lui demandait que deux choses : du pain et des prix publics.

Compatriotes, quand je rappelle à mon souvenir ces châtiments des peuples qui n'ont pas su prati-

quer le patriotisme et que je jette un regard sur les Canadiens qui, en ce moment, célèbrent avec éclat leur fête nationale, je suis fier et heureux ; car je constate avec bonheur que le peuple canadien est resté jusqu'à ce jour fidèle à sa mission, qui, comme celle de son patron, St. Jean-Baptiste, est de *crier dans le désert* de l'indifférence religieuse: rendez droits les sentiers du Seigneur.

Notre nationalité survivra, parce qu'elle s'est assise dans la sérénité de la confiance sous les bras de la croix.

Cette démonstration admirable dans son ensemble ; cette foule de Canadiens-français accourus de différents points du pays ; cette ardeur à braver les fatigues d'une longue marche; ces bannières, ces drapeaux, ces insignes dont l'éclat et les emblêmes font courber de respect le front des étrangers qui vous admirent, tout cela ne proclame-t-il pas éloquemment que l'éloignement de la Patrie, bien loin d'affaiblir votre sentiment national, n'a fait que le raviver et l'épurer ?

Ah ! c'est que le patriotisme n'est pas seulement le sol natal, mais que c'est encore et surtout un patrimoine moral que nous ont légué nos aïeux.

La nationalité, c'est la communauté de religion et de langage, le souvenir des gloires et des sacrifices des générations qui nous ont précédés.

Or, messieurs, nous avons conservé le culte de ces souvenirs et de ces traditions.

À l'étranger, nous avons compris ce que le poète national a dit de la langue française ; nous avons senti le vide dans nos cœurs, et à la voix de la bonne presse, du clergé et des sociétés, nous nous sommes groupés autour du drapeau de la France et du pasteur catholique en répétant : Avant tout, restons Français et croyants.

Et on nous a présenté des blancs d'apostasie nationale. Quelques Canadiens, voulant faire leur petit négoce, veulent encore nous dénationaliser ; nous répondons à leurs écrits par le mépris. D'autres gens ont voulu nous reprocher certaines qualités et nous donner des défauts que nous n'avons pas : on nous a traités de Chinois ; nous avons répondu à ces attaques, et nos protestations ont été entendues, et nos insulteurs ont dû avouer qu'ils étaient coupables de manque de respect.

Le nom canadien-français, nous le voulons sans alliage et sans tache.

Mais, le voulons-nous tous ?

Hélas ! non. Nous comptons malheureusement trop de compatriotes qui, par leur conduite, attirent sur le nom canadien le mépris et l'injure.

Nos divisions mesquines, nos contentions, nos jalousies, font plus de mal à notre réputation qu'on se l'imagine.

Ce qui nous fait défaut, ce qui nous manque, c'est un esprit public éclairé.

Je l'ai dit dans mon journal; je le répète ici.

Quand nous aurons mis en pratique de telles résolutions, alors notre force sera puissante, notre bonne foi sera à l'abri des surprises, et nous ne serons plus une agglomération de grands enfants, mais une population virile, jalouse de son honneur, de sa probité et de sa réputation.

Le passé, messieurs, est le grand instituteur de l'avenir. Quelquefois le passé d'un peuple doit être un puissant correctif pour l'avenir de ce peuple. Quelquefois encore, ce passé doit servir de modèle pour les générations à venir.

Nous sommes dans ce dernier cas, mes compatriotes.

Nos ancêtres nous ont légué un passé sans tache et admirable.

Prêtre, soldat, coureur des bois, laboureur, ils ont pénétré partout sur ce continent.

Ils ont gravé le nom de la France et de Québec sur les Montagnes Rocheuses, au fond des bois, au bord des grands lacs, dans le sable des fleuves majestueux.

Ils ont fait incliner les Sauvages devant la croix du Rédempteur. C'est ce qui faisait dire au père Imet, l'apôtre belge : En quel endroit du désert les Canadiens n'ont-ils pas pénétré ?

Il est même arrivé à ce grand missionnaire, de rencontrer des tribus sauvages qui savaient la plus grande partie du catéchisme, sans avoir vu de prêtre. C'était un vieux chasseur canadien qui leur avait communiqué sa foi ardente.

C'est ainsi que nos pères ont ouvert à la civilisation chrétienne les trois quarts de l'Amérique du Nord.

Et plus tard, quand il fut nécessaire de lutter pour défendre le drapeau français, nos pères combattirent un contre dix, et ne furent vaincus qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance.

Sous la domination anglaise, les Canadiens furent toujours attachés à leur langue, à leur foi, à leurs coutumes; ils combattirent en 1837, avec les armes et l'éloquence; et jusqu'en 1841, ils ne cessèrent de lutter jusqu'à ce que leurs droits fussent reconnus. Ce ne sont pas eux qui auraient voulu s'assimiler aux Anglais ; ils connaissaient et accomplissaient leurs devoirs.

Dieu a voulu qu'il existât des nationalités distinctes dès la confusion des langues, à la tour de Babel.

Sur la surface du globe, a dit le grand Louis Veuillot, Dieu a formé des demeures pour les peuples et circonscrit des apanages pour les diverses branches de la postérité d'Adam. Les frontières qu'il leur a données sont les chaînes de montagnes, les grands fleuves, les mers. Là-dedans il a mis des hommes qui parlent la même langue ou du moins des dialectes dérivés de la même langue. Il a donné à ces hommes les mêmes penchants, les mêmes passions, les mêmes aptitudes, les traits de famille enfin, de telle sorte que la vie et l'œuvre commune leur devinssent plus faciles et que chaque peuple de-

meurant *un*, pût accomplir avec plus d'énergie sa mission particulière, et en même temps conservât dans sa nationalité, comme dans une forteresse, ou une partie ou la somme des doctrines qui constituent le patrimoine divin de l'humanité.

C'est avec ce respect pour leur dignité et avec cette prévoyance paternelle pour leur liberté, que Dieu a voulu traiter les nations. Dans ce plan visible, réunies intellectuellement par la vérité que leur distribue d'une même voix et d'une même langue le Verbe Divin, comme du même ciel elles reçoivent l'air et la lumière, réunies en haut, elles *demeurent libres* de *s'allier*, sans être *obligées* de se confondre.

Elles restent distinctes pour s'évertuer dans le travail de la civilisation auquel doit concourir la diversité des génies, pour se secourir dans leurs besoins, pour se défendre contre leurs défaillances, pour rompre, par la diversité des mœurs et l'obstacle des frontières, ces courants de mort que l'erreur et le despotisme font passer sur le genre humain.

Cette mission des peuples, nos pères l'ont comprise; ils n'ont pas voulu se confondre avec les autres peuples. Ils n'étaient qu'une poignée, 60,000 âmes, il y a 125 ans, et les Anglais comptaient plus de trois millions d'âmes, en Amérique. Ils étaient isolés, abandonnés ; ils trouvèrent de la force dans leur foi religieuse. Et aujourd'hui, en ce jour de fête, plus de deux millions de cœurs canadiens-français battent à l'unisson pour célébrer leur gloire, leur héroïsme et leurs vertus.

Mes chers amis, nous devons continuer cette œuvre religieuse et française; ne reculons pas devant la tâche; fondons des écoles; rendons fortes nos associations nationales, afin que nos fils et nos petits-fils puissent à leur tour bénir notre mémoire, en disant à leur postérité : Sicut fuit Abraham, et Jacob, et Joseph, estate ita.

Comme le furent nos ancêtres, nos pères, comme nous le fûmes, soyez-le ainsi. Avant tout, restez Canadiens-français.

Devenez citoyens américains, c'est votre devoir. Protégez vos intérêts en devenant électeurs; soyez loyaux aux constitutions; jouissez en paix des libertés qu'elles accordent; mais n'allez pas vous courber devant les préjugés; n'allez pas vous confondre dans un mélange hybride de croyances, d'erreurs et de liaisons hétérogènes. Restez Français par la langue, Canadiens-français par la foi, et que vos enfants suivent votre exemple.

Mes amis, je termine en quelques mots ces quelques remarques.

Cette belle fête devra nous profiter à tous; elle a eu son inspiration dans le patriotisme et devra servir par ses leçons à rendre ferme ce patriotisme.

Le bouquet, le corollaire de cette fête, je le trouve écrit en lettres brillantes sur les bannières de nos associations nationales.

Honneur et nationalité, Liberté, Egalité, Fraternité, Aime Dieu et va ton chemin. Altius tendimus.

Messieurs, ces nobles devises valent les plus

longs discours. Gravez-les en traits de feu dans vos cœurs ; enseignez-les à vos fils. Soyez-y à jamais fidèles, et vous aurez accompli de grandes choses pour Dieu et la nationalité.

Honneur ! Oui, soyons honorables ! ne faisons rien qui puisse faire rougir nos frères.

Liberté, Egalité, Fraternité.

Oui, mais la liberté dans le bien, dans le bon, dans le vrai.

La liberté comprise autrement, c'est la licence, c'est la révolte contre l'autorité.

Egalité ! oui, dans la foi, vis-à-vis de la loi.

Egalité ; mais respect à nos supérieurs, à notre clergé ; membres des sociétés, respect à vos officiers ; Canadiens, respect à vos hommes de professions. Si vous voulez qu'ils vous soient utiles, n'allez pas les décourager par une mesquine envie, une basse jalou-lousie, ou des propos injurieux. Homme de profession, respect à l'ouvrier, à l'artisan, à ton frère, à ton compatriote, s'il a besoin de toi, la société repose sur lui, et son travail quotidien est le grand moteur de la prospérité publique.

Compatriotes, respect pour vous-mêmes, voilà ce que veut dire l'égalité bien comprise, l'égalité dans le respect et dans l'ordre.

Fraternité. Au moyen de l'égalité bien comprise, nous arriverons à la véritable fraternité, à cette entente fraternelle qui nous fait défaut, avouons-le. *Altius tendimus.*

Tendons plus haut, *sursum corda*, haut les cœurs et les intelligences. Ne nous contentons pas de cette condition présente que nous a faite l'émigration. Sortons des fabriques où nos filles s'étiolent, où les forces de nos fils se consument vainement.

Altius tendimus, tendons plus haut.

Faisons instruire nos enfants ; donnons-leur une éducation chrétienne qui les rendra forts dans la lutte de la vie.

Cultivateurs, ne perdez pas votre temps et la santé de vos enfants dans les fabriques ; redevenez agriculteurs. L'ouest des Etats-Unis, l'ouest du Canada vous offrent des terrains fertiles.

Artisans, devenez propriétaires; ayez des ateliers à vous.

Altius tendimus, améliorons notre position et celle de nos familles, par l'instruction, l'économie et la tempérance.

Et c'est ainsi que nous prendrons un rang social plus en harmonie avec nos aspirations nationales, au sein de cette république.

Sociétaires de Woonsocket, de Lowell, de Southbridge, de Webster, de Millbury, de Gardner, qui êtes accourus prendre part à cette fête nationale, vous l'avez bien comprise, cette devise : *Altius tendimus.*

Les sacrifices que vous faites pour honorer le nom canadien vous font honneur. Et vous, messieurs de la société St.-Jean-Baptiste, de Worcester, qui avez préparé avec éclat cette belle fête, vous avez ajouté

un fleuron de plus à la belle renommée de votre association.

Ne l'oubliez pas, membres des sociétés St.-Jean-Baptiste, l'histoire a encore des couronnes pour ceux qui auront travaillé à la conservation de la nationalité de leurs pères, et nul doute que les plus belles seront pour les défenseurs de la nationalité canadienne-française, aux Etats-Unis.

Compatriotes, en nous séparant, ce soir, emportons avec nous de nouveaux trésors d'espoir et de confiance dans l'avenir ; que cette belle fête n'ait pas été sans leçons pour nous. Que la paix, la fraternité, l'union et le patriotisme dominent dans tous les groupes.

Soyons fidèles aux devises que nous avons prises pour guidons. Faisons notre devoir ; marchons toujours dans le chemin de l'honneur. Aimons notre foi et notre langue ; et tous ensemble, Canadiens de ce pays, protégés par la constitution de la République, dans l'exercice de nos droits ; la poitrine décorée de la feuille d'érable; portant haut et ferme l'étendard français, en aimant Dieu, nous ferons vaillamment notre chemin.

À L'ALMA MATER

DISCOURS PRONONCÉ À LA RÉUNION DES ANCIENS ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE ST.-HYACINTHE, EN 1884.

LES FÊTES de Montréal sont à peine terminées, que la grande famille de St.-Hyacinthe est invitée à une réunion qui n'est pas moins attrayante que celle de la nation. L'amour de la patrie, l'amour de la famille, Dieu les a placés tout près l'un de l'autre dans le cœur de l'homme, comme pour indiquer leur étroite union et le mutuel secours qu'ils devaient se donner à jamais.

La mère-patrie bénissant ses enfants réunis auprès d'elle, nous offre un spectacle digne d'admiration ; et les grandes fêtes de Montréal laisseront, je l'espère, dans tous les cœurs, des germes d'union, propres à nous consoler des longs déchirements et des luttes sans fin qui nous amoindrissent aux yeux des nationalités étrangères. Si l'idée de réunir les Canadiens dispersés par toute l'Amérique est une pensée géné-

reuse, celle de réunir toute la famille de St.-Hyacinthe autour de son *Alma Mater* nous paraît non moins généreuse, plus sympathique et aussi féconde en bons résultats.

La voix de notre mère a rempli nos cœurs de suaves émotions ; elle a évoqué des souvenirs touchants ; elle nous a rappelé notre enfance, le dévouement de nos pères, de nos professeurs, l'amitié de nos condisciples, le bonheur dans le devoir, à l'ombre des autels.

Et pour nous, qui vivons sur une terre étrangère, quand nous avons reçu l'invitation, nous nous sommes dit : *Ecce vox matris nostræ de terrâ longinqua.* Voici la voix de notre mère qui se fait entendre dans une terre lointaine ; nos cœurs l'ont entendue, et nous sommes venus, chers confrères du pays natal, nous joindre à vous, pour glorifier et remercier notre *Alma Mater* au jour de sa joie et de son triomphe. Et lorsque, en descendant en cette ville, nous avons aperçu le toit béni de notre vieux collége, nous avons murmuré avec le Faust de Gounod : *Salve dimora e casta e pura.*

Salut, asile chaste et pur, qui a donné l'abri aux jours de notre jeunesse ; sous ton toit, nous avons trouvé le bonheur, la science et la paix ; nous avons vu le dévouement se mettre à notre service ; nous avons vu l'homme de science se faire enfant pour nous ; nous avons vu le penseur prendre part à nos ébats, pour nous inspirer la confiance et encourager nos efforts, et nous t'avons quittée, maison bénie, empor-

tant dans notre cœur le germe des vertus chrétiennes et des vertus sociales. De loin, ton souvenir nous a été une consolation, un encouragement, et quelquefois une sauvegarde. *Salve dimora e casta e pura ;* enfants prodigues, nous revenons vers toi retremper notre foi, relever notre courage, rendre hommage à ton dévouement et te remercier de tes bienfaits.

L'hiver dernier, j'avais l'honneur de faire des conférences illustrées à nos congrégations canadiennes de la Nouvelle-Angleterre.

Dans ces réunions, j'ai constaté avec plaisir combien les élèves de St.-Hyacinthe, vivant à l'étranger, sont sensibles au souvenir de leur chère *Alma Mater.* Au nombre des tableaux exhibés à la conférence, se trouvait le portrait d'un homme de science, de vertus, de talents hors ligne, qui a laissé l'empreinte de son âme ardente dans le cœur de ses élèves, de ses confrères et de tous ceux qu'il a édifiés et qui l'ont admiré : j'ai nommé le regretté Monsieur Desaulniers.

Eh ! bien, messieurs, quand ce portrait apparaissait sur la toile, je pouvais constater de suite s'il y avait dans mon auditoire des élèves de St.-Hyacinthe ; car ceux-ci applaudissaient avec un enthousiasme remarqué par leurs voisins, et souvent ils se levaient et disaient à leurs amis : " Je l'ai connu au collége ;" et ils avaient des larmes dans les yeux et dans la voix.

Oui, il y a des élèves de St.-Hyacinthe,et en grand nombre, aux Etats-Unis.

Invité à porter la parole en leur nom, je suis heureux, en même temps, de me prévaloir de ma position de journaliste pour rendre témoignage à leurs mérites sans qu'on puisse m'accuser de camaraderie.

Messieurs du Séminaire, vos élèves vivant aux États-Unis font honneur à leur *Alma Mater.* Dans le sacerdoce, dans les professions, dans le commerce, dans l'industrie, ils honorent la religion, leur pays et la maison qui les a formés aux vertus du citoyen.

Des rives de la Californie jusqu'à l'extrémité de la Floride, le prêtre, élève de St.-Hyacinthe, a porté le fardeau du dévouement et le flambeau de l'apostolat. Et quelques-uns sont morts au champ de leur labeur. C'est ainsi qu'en ce jour de fête nous devons bénir la mémoire du grand missionnaire, J.-Baptiste Brouillet, grand-vicaire de Mgr Blanchet, évêque de l'Orégon ; des abbés J.-B. Couillard, J.-Bte Allard, Elzéar McDonald et F.-X. Bouvier, morts victimes de leur dévouement dans les missions des États-Unis. Le nombre des prêtres, élèves de St.-Hyacinthe, est considérable, et nous y comptons trois des bienfaiteurs de la maison : M. l'abbé P. Hévey, curé des Canadiens de Ste.-Marie, de Manchester; M. l'abbé Isaïe Soly, prêtre assistant à l'église Notre-Dame des Canadiens, à Worcester ; M. le curé Strain, ce dévoué missionnaire de la Nouvelle-Angleterre. Nous comptons plus de 40 médecins, élèves de St.-Hyacinthe, dans les six Etats de la Nouvelle-Angleterre, et déjà l'un d'entre eux a refusé l'honneur d'être le premier magistrat d'une des principales villes de l'État du Maine.

Dans le commerce et l'industrie, nos compatriotes sont en nombre considérable.

Dans la force de leurs études religieuses, ces élèves trouvent une planche de salut et une consolation.

Au spectacle du système des écoles sans Dieu, ils opposent le souvenir de leur instruction ; et s'ils sont reconnaissants envers la religion qui les a formés à bien penser, ils donnent leur appui aux écoles françaises et catholiques.

Messieurs, vos confrères des Etats-Unis ont adhéré de grand cœur à la pensée généreuse de Mgr. l'Archevêque de St.-Boniface. Ils ont offert leur obole comme un humble tribut de leur reconnaissance envers Mgr Raymond, envers vous, M. le Supérieur, et tous vos distingués et vénérables collègues. Ils ont contribué à l'érection de la chapelle, en souvenir des vertus de ceux qui y dorment dans la paix, des regrettés messieurs Desaulniers, Dufresne, Gendron, Lecomte et Chabot.

Jeunes élèves, qui n'avez pas connu les morts que nous honorons, faites acte de fraternité envers nous, qui avons été l'objet de leur dévouement. Soyez nos représentants, *manibus date lilia plenis*, décorez leurs tombes des fleurs de nos parterres. Entourez aussi de votre respect les professeurs dévoués de cette maison, et dans ces tributs de votre reconnaissance, qui seront les nôtres, existera l'union fraternelle des enfants de St.-Hyacinthe.

Au nom de mes confrères des Etats-Unis, je vous offre, M. le Supérieur, à vous et à vos collègues,

l'expression de notre reconnaissance pour tous les bienfaits que nous avons reçus de cette maison; à nos confrères du pays natal nous présentons l'hommage de notre fraternité et de nos sympathies, leur donnant l'assurance que, loin de la patrie, nous en gardons religieusement les saintes traditions.

M. le Supérieur, merci de nous avoir invités à cette grande fête des souvenirs. Nous sommes accourus de tous les points cardinaux. Comme autrefois le géant Antée dans sa grande lutte avec Hercule retrouvait des forces nouvelles chaque fois qu'il touchait la terre, les enfants de l'illustre Antoine Girouard retrouvent un courage nouveau et des vigueurs surnaturelles en se pressant sur le cœur de leur *Alma Mater*, en lui rendant hommage.

Chers confrères, plus heureux que l'antique Antée, nous ne serons pas vaincus par l'Hercule moderne du matérialisme et du positivisme ; mais nous consolerons notre mère en combattant victorieusement sous les drapeaux du bon et du beau, drapeaux qu'elle nous a appris à suivre dans le chemin de l'honneur.

Vivez heureux, vivez en paix, vénérés professeurs, dans cette maison où vous formez les intelligences à combattre les combats du devoir sous le labarum de la foi. Vivez en paix, avec l'assurance de la gratitude des anciens élèves de cette maison, entourés du respect de nos jeunes confrères.

Et croyez bien, messieurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe, que, dans cette expression de la reconnaissance, vos élèves vivant aux Etats-Unis ne sont

pas des derniers. Se rappelant avec émotion leur enfance passée sous ce toit hospitalier, vos soins empressés, votre sollicitude dévouée, et confondant dans un même et agréable souvenir, professeurs, condisciples, élèves d'aujourd'hui, ils redisent souvent, en pensant à leur *Alma Mater :*

Procul fato, juxtà corde.

ÉLOGE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE

M. L'ABBÉ HYACINTHE MARTIAL,

PRONONCÉ DEVANT LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST.-JEAN-BAPTISTE ET LES PAROISSIENS DE ST.-JOSEPH, À GROSVENORDALE, CONN., LE 6 MAI, 1883.

M. le Curé, MM. du Clergé, Paroissiens de St.-Joseph.

LA CÉRÉMONIE qui nous rassemble n'a rien d'attristant qui puisse porter la douleur à nos âmes. Les rites solennels des funérailles ont eu lieu il y a déjà quelques mois. Les sanglots, l'hommage public de la sympathie, le concours de la paroisse éplorée autour du catafalque, les paroles émues et éloquentes du prédicateur, la bénédiction du Pontife ; en un mot, tout ce que la mort d'un prêtre aimé, estimé, vénéré, apporte avec elle de douleur, a trouvé une expression solennelle, imposante, digne de respect, en ce même endroit, il y a près de six mois. Et la cérémonie de ce jour n'a pas

pour objet de renouveler ces douleurs. Non ! c'est le souvenir des vertus de M. l'abbé Martial qui vous rassemble ; c'est la reconnaissance de vos cœurs, qui, aujourd'hui, se manifeste autour de ce mausolée.

En m'invitant, M. le curé, à venir apporter sur la tombe de ce prêtre distingué l'humble et ardent tribut de mon admiration, vous m'avez fait un grand honneur, dont je vous remercie, tout en regrettant que des occupations multiples et incessantes ne m'aient pas permis de préparer avec plus de soin l'éloge de votre prédécesseur.

Oui, cher et distingué collaborateur, vous qui, pendant votre vie, m'avez tant de fois instruit et charmé ; vous qui possédiez à un si haut degré, le secret de la véritable éloquence, de celle qui persuade, qui émeut, qui produit le bien, pardonnez-moi, si je ne puis rendre justice à vos mérites ; pardonnez-moi, si mon cœur, trop plein de votre souvenir, ne peut communiquer à mes lèvres l'expression convenable de son admiration pour vos qualités et vos œuvres si utiles.

Mgr. Gaume, dans un de ses livres remarquables sur la religion, dit que la grande erreur de notre siècle, c'est de croire que *la vie, c'est la vie. La vie*, ajoute-t-il, *n'est pas la vie.* Un Saint Père disait, il y a plus de quinze siècles : *vita mortalis mors vitalis*, la vie mortelle est une mort vivante. Elle est donc bien vraie, cette parole de nos cantiques :

Nous passons comme une ombre vaine.
Nous ne naissons que pour mourir.

La vie d'un homme n'est qu'un fragment d'atome dans l'incommensurable voie de l'éternité.

Celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire était plein de vigueur, d'espérance et de dévouement ; sa vie semblait être nécessaire à cette paroisse, et dans un instant, la mort est venue moissonner son existence.

Telle est la rapidité de la vie.

Mais à côté de la parole de mort, il y a la promesse de vie; et, si *la vie n'est pas la vie, la mort n'est pas la mort.*

Le livre de la Sagesse ne dit-il pas : "Bienheureux ceux qui dorment dans le Seigneur, car leurs bonnes œuvres les suivent, et dans le sein de Dieu ils se reposent de tous travaux ? "

Le prêtre dévoué, le missionnaire désintéressé, qui repose à l'ombre des toits bénis qu'il a érigés à la gloire de son Dieu, n'est pas mort ; il vit dans nos cœurs, il vit dans ses œuvres ; et ce monument, que la reconnaissance, la piété filiale et l'admiration lui ont élevé, fera revivre son souvenir dans nos générations futures.

Le prince des orateurs latins, l'éloquent Cicéron, a dit quelque part : *Vita mortuorum in memoriam vivorum posita est :* La vie de ceux qui ne sont plus est gravée dans la mémoire de ceux qui leur survivent. Ce qui veut dire : un peuple vertueux n'oublie jamais de perpétuer le souvenir de ses morts illustres.

Dans ce siècle de la vapeur, de l'électricité, du positivisme et de l'égoïsme, la reconnaissance est con-

sidérée, par les matérialistes et les gens du commerce, comme une plante centenaire que le cœur ne fait fleurir qu'à de longs et rares intervalles ; mais les cœurs formés avec soin, les esprits fortement imprégnés des principes chrétiens, cultivent avec joie cette vertu de la reconnaissance.

Et la société St.-Jean-Baptiste, et la paroisse St.-Joseph, de Grosvenordale, formées à l'école du grand cœur et des grands principes du cher abbé Martial, prouvent, par leur acte solennel de ce jour, que la semence du bon pasteur est tombée en une bonne terre. Et les œuvres de l'apostolat civique autant que religieux de ce prêtre survivront dans l'expression des sentiments généreux de la paroisse qu'il a fondée.

Honneur et gloire à la société St.-Jean-Baptiste, de Grosvenordale, dont l'esprit public est un exemple pour toutes les sociétés sœurs. Honneur et gloire à la société St.-Jean-Baptiste, de Grosvenordale, dont le généreux sentiment de reconnaissance envers son premier chapelain se manifeste par l'érection de ce marbre imposant.

Ah ! qu'il redise bien haut, ce monument, aux enfants et aux petits-enfants des sociétaires, comment leurs pères savaient honorer la vertu, récompenser le dévouement et glorifier le désintéressement.

Honneur aux autres associations nationales et religieuses et à la paroisse de Grosvenordale, qui ont contribué à l'ornementation de ce tertre funéraire. En secondant la généreuse société St.-Jean-Baptiste, elles donnent l'exemple du respect et de la vénération

avec lesquels la mémoire du prêtre doit être conservée.

Il y a cinq ou six ans, paroissiens de St.-Joseph, les premiers vous guidiez l'opinion publique, en répudiant des insultes qui avaient été lancées contre un prêtre, et aujourd'hui, la première d'entre les paroisses, la première d'entre les sociétés, vous prouvez votre reconnaissance envers un bienfaiteur. Honneur à vous !

Mais aussi, il le méritait bien, ce témoignage de votre reconnaissance, le prêtre qui vous a formés à la vertu.

Vous avez entendu, lors de ses funérailles, la voix de deux de ses amis, les abbés Ariens et De Brüycker, qui, avec une éloquence émue, vous ont fait admirer leur compatriote dans les différentes phases de son existence.

Je ne saurais vous redire leurs paroles si édifiantes, leur douleur si intime, leurs appréciations si justes : elles ont fait couler vos larmes, elles ont soulevé des sanglots de tous les cœurs émus.

Pour moi, qui ai connu M. l'abbé Martial dans la dernière décade de sa vie, j'évoquerai le souvenir de mon amitié, et j'essayerai de vous le faire connaître comme prêtre et comme citoyen.

Il fut un prêtre de dévouement ; il fut un citoyen de mérite, un écrivain distingué, un défenseur des grands principes catholiques.

Fils de soldat, ayant suivi son père dans les garnisons, M. l'abbé Martial avait conservé quelque cho-

se de la régularité du militaire, de sa rondeur d'allures et de son franc-parler.

Au collége de St.-Roch, Belgique, où il fut pendant longtemps professeur d'humanités, ses élèves ont conservé pour lui une grande affection et une haute estime. Lors de son départ pour les missions d'Amérique, quelques-uns d'entre eux lui adressèrent des adieux touchants.

J'ai lu quelques-unes de ces jolies poésies, après sa mort, et je voudrais pouvoir en ce moment en lire des extraits. Ils vous prouveraient que notre ami savait former le cœur aussi bien que l'intelligence de la jeunesse, et que sa mission était d'enseigner, car les travaux littéraires de ses élèves sont vraiment remarquables.

M. l'abbé Martial, fils de militaire, aimait le mot caustique, l'ironie mordante, la pointe acérée de l'esprit. Et quand il rencontrait un adversaire digne de lui, c'était une belle lutte, à la fine répartie, au raisonnement serré, aux traits accélérés, tombant drus et forts et emportant la pièce du coup.

Son dernier écrit dans la *Revue Canadienne*, de Montréal, est remarquable d'érudition et de logique. Il demandait une réponse à ses opinions, la réponse est encore à venir. On sait qu'il n'est plus là ; mais son écrit est resté, lui, irréfutable, et personne n'a relevé le gant de notre cher mort.

M. l'abbé Martial était Belge, membre de ce courageux clergé de la Belgique, qui, suivant les traces de l'illustre prélat de Malines, combat avec énergie les

empiètements des libres-penseurs. Clergé persécuté par une presse impie, outragé souvent par la populace en délire, il ne se laisse pas abattre par les obstacles, il lutte pour la foi et il groupe autour de lui et des autels de Dieu les grands cœurs et les grands courages.

M. l'abbé Martial passa en Amérique vers 1870. Il trouva, dès son arrivée, en M. l'abbé E.-J. Vygen, le vénérable et distingué curé de Ste.-Marie, de Putnam, un frère, un ami, un père.

Aussi avec quels accents émus il parlait de son vénérable ami; combien il aimait à raconter ses triomphes de missionnaire : et elles sont nombreuses, elles sont grandes et admirables les œuvres apostoliques de M. le curé de Putnam.

Plus tard, il se lia d'amitié avec M l'abbé Ariens, missionnaire à Dayville, Conn., et il aimait à présenter à ses amis ce vieillard qui, il y a quelques instants, vous a prouvé par son éloquence émue en quelle estime il garde le souvenir de son ami.

Belge d'origine, M. l'abbé Martial, devenu curé d'une paroisse franco-canadienne, comprit ce qu'il devait faire pour que son apostolat devînt fructueux.

Le prêtre n'a pas de nationalité; il est catholique dans son sacerdoce, il appartient à ses ouailles, quelle que soit leur origine. Mais l'Eglise de Jésus-Christ, suivant l'humanité pas à pas, veut que chaque peuple ait un clergé national qui vive des aspirations de ce peuple, qui sorte de ce peuple, qui aime ce peuple comme son frère.

C'est pourquoi elle consacre des Nègres, des Indous, des Chinois, des Sauvages des îles, des Slaves, pour exercer l'apostolat au milieu de leurs compatriotes.

Or, il arrive que la demande de la moisson devient trop pressante chez un peuple pour le nombre des ouvriers disponibles, et alors les évêques cherchent, dans les clergés étrangers, les pasteurs dont ils ont besoin. C'est ainsi que s'applique le principe catholique que le prêtre n'a pas de nationalité.

Une congrégation irlandaise a besoin d'un pasteur ; il n'y a pas de pasteur irlandais en disponibilité : l'Evêque lui envoie un prêtre canadien. Ce prêtre doit chercher à comprendre le caractère de son peuple : il doit vivre de ses aspirations et s'incorporer avec lui.

C'est ce que M. l'abbé Martial a bien compris. Appelé à desservir des Canadiens, il étudia notre histoire, il étudia nos habitudes, notre caractère : il se fit Canadien. C'était un bel exemple à suivre ; il a porté ses fruits.

Depuis mon arrivée au milieu de mes compatriotes de Grosvenordale, on ne cesse de combler d'éloges le successeur de M. Martial et son assistant.

On aime à me dire combien M. l'abbé Thomas Cooney, curé de Grosvenordale, fait d'efforts, couronnés de succès, pour satisfaire ses paroissiens ; combien lui et son assistant, M. l'abbé Fitzmaurice, sont zélés pour les Canadiens.

Irlandais tous deux, ils se font Canadiens avec les Canadiens. Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs dans d'autres paroisses.

M. l'abbé Martial était un prêtre désintéressé. Peut-être l'était-il trop. La grande inquiétude de sa vie, c'était la dette, bien minime pourtant, de sa paroisse.

Je voudrais ici vous exprimer une opinion commune au défunt abbé et à moi sur le système de contributions volontaires suivi en ce pays, comparé avec l'ancien système français des fabriques paroissiales ; mais je ne veux pas lasser votre bienveillante attention.

M. l'abbé Martial prenait un vif intérêt au progrès matériel de ses paroissiens ; il cherchait à les instruire, à leur inculquer le goût du beau, du bon et de l'agréable. Ses leçons là-dessus portent d'heureux fruits.

La grande œuvre de M. l'abbé Martial, comme écrivain, a été de convaincre les nombreux lecteurs du *Travailleur* de la nécessité des écoles catholiques.

M. l'abbé Martial voulut joindre l'exemple à l'enseignement. Il avait vu à l'œuvre son ami de cœur, M. l'abbé E.-J. Vygen, fonder des écoles et l'un des plus beaux couvents de la Nouvelle-Angleterre, alors qu'on n'osait encore soulever la question ; il alla le consulter. La société St.-Jean-Baptiste et les principaux citoyens de sa paroisse l'encouragèrent, et il fonda le couvent et les écoles de St.-Joseph.

Aujourd'hui la jeunesse de cette paroisse reçoit, grâce à son dévouement, une éducation chrétienne et en rapport avec sa condition.

Dévoué à l'Eglise, M. l'abbé Martial le fut à un degré supérieur. Il avait mis toute sa foi dans l'autorité infaillible de l'Eglise.

Comme écrivain, M. l'abbé Martial avait un genre original, à lui seul. Possédant à fond les vieux auteurs classiques grecs, latins et français, aimant l'étude des langues, il avait un tour de phrase particulier, une période incisive, française et d'un archaïsme charmant et de bon aloi.

Ses écrits ont eu les honneurs de la reproduction à maintes reprises, en Europe et au Canada.

Sa renommée rejaillit sur vous, paroissiens de Grosvenordale.

En s'illustrant par son talent et par son zèle, il a fait connaître au loin votre belle paroisse.

Il vous aimait; il aimait son église, son presbytère, ce coin de terre où il repose maintenant. Il a chanté ses beautés. Imitant une bluette délicieuse du poète provençal, Jasmin, il a chanté dans le *Travailleur* les charmes de sa solitude, *son tertre et son bosquet.*

Il y repose à jamais, le poète délicat, à l'ombre de ses érables, sous son tertre aimé, sur les rives du Grosvenor. Et les oiseaux et les parfums des fleurs continueront à réjouir ces lieux, tout en bénissant la mémoire de celui qui a chanté avec admiration la beauté de leurs concerts. Ces lointaines campagnes

de sa patrie, de ses amours, il ne les verra plus, mais l'affection de ceux qu'il a tant édifiés par sa piété sur la terre étrangère n'est-elle pas une seconde patrie pour le missionnaire mort au champ d'honneur ?

M. l'abbé Martial, esprit sérieux, aimant l'étude des grands problèmes, était à la fois auteur et compagnon charmant. A ses heures de gaieté il composait de très riantes poésies.

Cette intelligence si bien douée est montée vers le principe de la vie ; elle ne brillera plus sur cette terre, pour guider ses paroissiens, ses amis, ses lecteurs dans les sentiers de la justice et des progrès chrétiens.

Mort ! à la fleur de l'âge ! ! M. l'abbé Martial avait été le serviteur fidèle et il avait fait fructifier les talents du Grand Maître ; il laisse après lui des œuvres de vie.

Il repose à l'ombre que projettent les monuments de son apostolat, à côté du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, cet ex-voto de sa piété et de son amour fraternel, rendant gloire à Dieu du miracle opéré en la personne d'une sœur chérie, à la grotte de Lourdes. Il repose près de son église qu'il a ornée avec tant de goût, près des écoles et du couvent qu'il a fondés.

Et quand plus tard ceux qu'il a édifiés par ses vertus reposeront à leur tour dans la mort, le passant qui contemplera ces édifices et leurs entours admirera, à bon droit, le prêtre et les fidèles qui ont créé ces œuvres religieuses et d'éducation.

Filles de Ste. Croix, religieuses dévouées, que M. l'abbé Martial a données comme mères spirituelles aux enfants de cette paroisse ; prêtres amis qui le regrettez ; mères de famille qu'il a consolées ; société St.-Jean-Baptiste, Cadets de la tempérance, musiciens, membres du Cercle Martial, Société de l'Autel, Enfants de Marie, élèves des écoles, paroissiens de St.-Joseph, ne pleurez-pas, réjouissez-vous.

Celui qui n'est plus vit immortellement, et il prie pour le succès des œuvres dont sa mort vous a légué la continuation.

Courte fut son existence; mais il fut consumé pendant ce court espace de temps de la charité qui édifie, de sorte que vous pouvez dire de lui : *Exiguum illi vitæ curriculum Deus circumscripsit, immensum gloriæ :* Dieu a circonscrit dans un cercle étroit la course de sa vie, mais dans un cercle immense la course de sa gloire.

Dors en paix, prêtre de Dieu, au sein de cette population que tu as formé à la vertu. Dors en paix, soldat du Christ, qui as combattu le bon combat. Dors en paix, écrivain inspiré, dont la plume n'a écrit qu'à la plus grande gloire de ton Créateur. Dors en paix, ami du *Travailleur*, dont les lecteurs t'expriment en ce moment, par ma voix, leur grande reconnaissance. Dors en paix, enfant de la Belgique, au champ de ta mission lointaine, sous ce mausolée que des enfants de la France américaine offrent à ton repos.

Dors en paix dans le Seigneur.

O noble prêtre, en ce jour d'allégresse,
Du sein de Dieu bénis tous tes enfants.
Vois près de toi, la foule qui se presse,
Pour t'exalter, ils sont reconnaissants.
En ce grand jour, ton passé nous rappelle
Ta charité sublime, tes vertus
Qui t'ont donné la couronne immortelle
Que le Seigneur accorde à ses élus.

Souventes fois au milieu de la route,
Tu relevas le pauvre pèlerin.
Les yeux tournés vers la céleste voûte,
Tu lui disais: "Marche, va ton chemin."
Combien de fois, au fond de la chaumière,
Tu fus béni du pauvre qui souffrait,
Et que de fois, consolant une mère,
Tu fus chéri de son fils qui pleurait.

Lorsque la nuit vient ombrager la plaine,
Que tout bruit cesse, et qu'aux rayons du jour
A succédé la clarté souveraine
D'un soir d'été tout parfumé d'amour:
Du fond des cœurs qu'une ardente prière
Monte vers Dieu pour le pasteur aimé,
Qui consacra son existence entière
A travailler à leur prospérité.

Le 16 Octobre, 1883

Réponse à l'adresse qui accompagnait une Presse à imprimer, donnée par les Canadiens des Etats-Unis et du Canada.

UN REMERCIEMENT, le plus sincère, le plus intime, serait au-dessous de ma vive gratitude pour cette brillante manifestation, que votre bienveillance et votre générosité ont préparée à mon journal, et je crois être plus convenable en vous disant avec toute l'ardeur de mon âme :

Messieurs, pour vous remercier, je m'engage solennellement à ce que ce cadeau magnifique de votre sympathie serve toujours, entre mes mains, à la diffusion des idées généreuses dont il est l'expression.

Cette démonstration préparée avec tant d'éclat ; les adresses si belles, mais trop élogieuses, que vous venez de me présenter; le riche cadeau qui les accompagne: tant d'honneurs si peu ménagés sont bien propres à enorgueillir celui qui en est l'objet.

Mais mon bon sens, mis à l'épreuve par votre belle manifestation, est assez solide, Dieu en soit loué, pour m'empêcher de me faire illusion.

Je sens, messieurs, que ma personne n'est pas en cause, mais que je ne suis, (et je ne veux être rien autre chose,) que le porte-étendard des idées, des principes et des sentiments qu'on veut honorer ici, afin de ranimer le courage et l'enthousiasme de ceux qui combattent sous ses nobles plis.

Ce triomphe, ce couronnement du *Travailleur* et des principes qui ont animé sa rédaction, je suis heureux d'en offrir l'hommage et le mérite à tous ceux qui ont contribué, par leurs écrits, à acquérir à mon journal les sympathies si honorables qui se manifestent aujourd'hui et qui constituent sa plus belle gloire.

Oui, la grande part de ce triomphe appartient à ces amis, et en recevant, messieurs les souscripteurs, le généreux témoignage de vos sympathies, je ne suis que leur représentant.

Que mes dévoués et distingués collaborateurs soient associés à ce couronnement du *Travailleur*; car ces messieurs ont droit plus que moi aux grands honneurs dont vous comblez le *Travailleur*.

Tour à tour, ils ont intéressé, instruit leurs lecteurs, et ils ont rendu populaire mon journal qu'ils honoreront souvent, je l'espère, de leurs écrits.

Pour le succès d'un journal canadien-français publié aux Etats-Unis, il est essentiel que toutes les intelligences se rallient autour de lui.

Or, le *Travailleur* offre à tous nos écrivains ses colonnes entières et son drapeau, qui est celui du travail, de la foi et du devoir.

J'associe encore à ces hommages tous les fidèles employés du journal, qui, par leur régularité, leur dévouement, leur activité, ont contribué au maintien de cette publication.

A ce triomphe il faut associer des premiers ceux qui l'ont préparé avec tant de désintéressement, tant de bonne volonté, et ceux qui en font les frais somptueux, messieurs les souscripteurs, messieurs les organisateurs et messieurs les orateurs.

Oui, le *Travailleur* ne triomphe que par vous, membres des différents comités de cette fête; que par vous, souscripteurs et collaborateurs. Son couronnement, c'est le vôtre, car son œuvre n'a été fructueuse que parce que vous avez voulu lui prêter main-forte.

Mon bon sens, mes chers amis, me dit toutes ces choses et me fait comprendre, en même temps, combien est grande votre bienveillance d'attribuer à moi seul un mérite commun à nous tous.

Qu'il soit aussi compris que ce témoignage que vous rendez aujourd'hui au *Travailleur* et à son rédacteur, vous ne le rendez que parce qu'ils représentent, depuis longtemps, les principes si bien propagés par mes confrères des Etats-Unis. C'est à la presse canadienne-française de ce pays, que vous rendez hommage en ce moment.

Mes excellents confrères trouveront peut-être que la part de sympathie est faite trop large au *Travailleur*, ils auront raison ; mais en même temps, qu'ils soient honorés avec le *Travailleur*, car ils sont les soldats du même drapeau. Si les circonstances ont placé le *Travailleur* à l'avant-garde dans plus d'un combat, je dois dire qu'il fut valeureux à raison du renfort qu'il savait fidèle au poste du devoir et de l'honneur; car ses confrères étaient là, se préparant à combattre et combattant même avec courage et succès.

En ce moment où vous m'entourez, messieurs, des plus généreuses sympathies, il est juste que je rende à chacun sa part qui lui revient dans ce tribut d'éloges que j'accepte en *fidéi*-commission seulement.

Et certes, c'est un honneur pour moi de rendre un témoignage public de ma reconnaissance à tous ceux qui ont contribué si efficacement au succès du *Travailleur*.

En entrant dans la carrière du journalisme, je n'avais que dix-neuf ans. Sans expérience, sans science, sans appui, je ne savais trop si ma plume serait utile ou inutile à mes compatriotes.

Messieurs, j'eus alors l'avantage d'être honoré de l'amitié d'un homme d'une intelligence remarquable, qui, dans toutes les grandes circonstances de notre jeune histoire de l'émigration canadienne, a prouvé par ses sages conseils et sa parole convaincue, qu'il a un cœur d'apôtre et de patriote.

M'inspirant de son expérience, de ses connaissances historiques et philosophiques, et de son grand dé-

vouement, je lui dois une partie des principes qui m'ont dirigé dans le chemin du devoir. Il m'apprit à connaître l'Eglise, à l'aimer et à respecter son autorité divine et infaillible.

Ce guide bienveillant est un membre de ce clergé canadien si nécessaire au maintien de notre nationalité, en ce pays.

Le nom de cet ami est répété avec reconnaissance par les Canadiens de Worcester; car c'est celui du fondateur de leur belle paroisse, M. l'abbé J.-B. Primeau, qui, aujourd'hui, évangélise les Canadiens et les Français, dans l'Ohio.

Cet ami éloigné, je l'associe des premiers et pour une des plus larges parts à ce couronnement.

On m'a dit quelquefois : Vous vous faites le trop enthousiaste panégyriste du clergé canadien. Voyez, quelques prêtres vous sont hostiles et vous font la guerre.

J'ai répondu : personnellement, je dois au clergé de mon pays d'être le peu que je suis, et les Canadiens doivent à leur clergé d'être restés Français. Pour quelques honorables prêtres qui ne me connaissent pas et qui se méprennent sur mes intentions, je ne changerai en rien ma ligne de conduite, et je continuerai à dire à mes compatriotes : Respectons notre clergé ; il est la colonne la plus forte de notre nationalité à l'étranger. Groupons-nous autour de lui ; soyons tous, clergé et laïques, unis comme un seul homme, car voici que les bourrasques précédant la tempête se font sentir. C'est le temps de l'action, de l'union,

et pasteurs et fidèles ne doivent former qu'un cœur pour la sauvegarde de notre nationalité.

A tous les organisateurs de cette manifestation, j'offre mes plus sincères remerciements et ceux de ma famille. Ils sont la fine fleur du patriotisme, aux Etats-Unis, et leurs noms suffisaient pour garantir le succès de leur téméraire entreprise.

A la jeune Association Montcalm, mes plus sincères remerciements pour son initiative et son énergie à vouloir honorer celui que déjà elle avait plus que récompensé pour ses légers services. C'est bien de cette association que l'on peut dire, comme autrefois de Montcalm, son glorieux parrain : *non sibi sed patriæ vixit.*

A messieurs les membres du clergé qui ont bien voulu honorer le *Travailleur* de leurs sympathies, merci de tout mon cœur.

J'ai appris avec une joie bien profonde que quatre évêques et un archevêque avaient daigné encourager cette manifestation. L'archevêque est un missionnaire qui a fait et qui est appelé à faire dans le Nord-Ouest la même œuvre que la nôtre, repousser l'assimilation. J'ai nommé Monseigneur Taché. Un des évêques est celui de ma ville natale, Mgr Moreau. Un autre est Mgr. de Goësbriand, le vieux pontife de Burlington, qui représente l'épiscopat français dans la Nouvelle-Angleterre, et qui a été le promoteur principal des missions canadiennes, en ce pays. Mgr. Racine, de Chicoutimi, siège d'un vaste pays de colonisation, a bien voulu s'adjoindre à cette manifestation,

et le plus jeune des évêques du Canada, Mgr Lorrain, a daigné, dans sa bonté, accorder ses sympathies à cette démonstration. Mgr Lorrain est un ancien abonné au *Travailleur*; il a connu, pendant qu'il était missionnaire, aux Etats-Unis, les difficultés de la presse canadienne, en ce pays ; et certes, sa bienveillance envers elle, en cette circonstance, est une leçon qui portera bonheur à tous nos journaux.

Merci donc à Leurs Grandeurs de St.-Boniface, de St.-Hyacinthe, de Burlington, de Chicoutimi et de Cythère, pour avoir daigné prendre part à cette démonstration. Merci à tous les messieurs du clergé, à tous les souscripteurs, à tous mes amis des différents centres. A tous ceux qui ont contribué de quelque manière à cette belle fête, merci de tout mon cœur, en mon nom et au nom de ma femme et de mes enfants.

Messieurs, vous avez voulu faire de cette démonstration un ralliement de patriotes des deux pays ; car je vois autour de moi des amis de la Province de Québec. C'est peut-être la seule œuvre utile que j'aie accomplie, d'avoir fait connaître à nos frères du Canada leurs compatriotes des Etats-Unis. J'ai toujours voulu que par-delà la frontière nos mains entrelaçassent des mains amies. Et la présence de nos frères du Canada est une des plus douces récompenses à mes humbles travaux.

Oui, Canadiens des deux pays, unissons-nous et pratiquons les antiques vertus de nos pères, si nous voulons que leur souvenir ne précède pas le nôtre

dans le gouffre de l'oubli. Sachons être fidèles à nous-mêmes, et notre nationalité survivra. Comme les dames ont bien voulu participer à cette fête, je termine mes réponses aux adresses par ces mots d'une femme canadienne: "Dieu veuille nous donner comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement et la folie du sacrifice, afin que la nationalité canadienne-française vive à jamais respectée par les peuples et glorifiée par ses enfants.

SECOURS MUTUEL

CONFÉRENCE DONNÉE À BURLINGTON (VERMONT), EN AOÛT, 1884.

M. le Président, compatriotes :—

UN ÉCRIVAIN français, M. Chs de Ribbe, a dit avec justesse : " La famille est la première et véritable unité organique de l'ordre social. Elle a fait la grandeur morale, intellectuelle et politique de la France. Par elle la race française, douée autrefois d'une fécondité plus puissante que tous ses malheurs, a conservé son unité et sa nationalité, créé des colonies, conquis une gloire militaire incomparable, réalisé les types du vrai et du beau dans les œuvres de l'esprit, suscité et consacré à la cause du bien tous les germes de dévouement, dans la vie privée et dans la vie publique.

L'homme a été créé pour la vie sociale ; et la plus antique, la plus respectable, la plus parfaite des sociétés, après l'Eglise de Dieu, c'est la famille qu'Il a lui-

même formée, qu'Il a lui-même bénie dans le jardin des délices.

C'est cet esprit inné d'association, ce besoin de communiquer avec des personnes d'une même origine, d'un même langage, d'une même foi, d'une même famille, qui a donné naissance, il y a vingt-cinq ans, à la belle société St.-Joseph, de Burlington.

Ayant pour père, le patriotisme; pour mère, la fraternité, elle eut pour marraine, la foi catholique.

Artisans, pour la plupart, les fondateurs mirent leur association naissante sous le patronage de l'illustre charpentier de Nazareth. Et les patriotes canadiens ne se contentèrent pas d'être des ouvriers de l'ordre matériel, ils se firent travailleurs dans l'ordre moral ; ils se groupèrent autour du pasteur, et ils furent des artisans de bonnes œuvres. Leur expérience porta des fruits ; la population canadienne augmentait, et dix ans après, la belle société St.-Jean-Baptiste de Burlington naissait d'une idée généreuse. Et en ce jour, nous sommes les heureux témoins de l'union patriotique de la société St.-Joseph et de la société St.-Jean-Baptiste.

La plus jeune vient de payer à son aînée le tribut du respect, l'hommage de la reconnaissance.

Voilà, messieurs de la Société St.-Joseph, qu'à l'exemple du juste chanté par le prophète David, vous voyez autour de votre table de famille les nombreux enfants de ceux qui ont fondé votre belle association. Vous avez voulu enseigner à la jeunesse, par une démonstration grandiose, qu'une société vieille de 25 ans

peut avec droit s'enorgueillir de son œuvre, et célébrer ce joyeux anniversaire, afin de reprendre une marche plus assurée, avec une expérience d'un quart de siècle, vers des destinées glorieuses.

Vous avez appelé à vos réjouissances le prêtre, le représentant de votre foi, dont vous faites un article fondamental de votre règlement.

Ce prêtre distingué, il applaudit à vos œuvres ; et chapelain de votre société, il l'estime et il l'aime.

Vous avez invité à vos réjouissances vos frères du Canada. Oui, vous avez voulu que notre Canada bien-aimé, que la vieille patrie fût représentée par de nobles enfants.

Soyez les bienvenus, frères du Canada ; soyez mille fois les bienvenus. La société St. Joseph vous acclame.

Et moi, messieurs, invité par cette glorieuse association St.-Joseph à dire quelques mots sur cette fête, j'abandonne ce rôle officiel pour un instant, et reprenant le rôle de journaliste :—Canadiens, je vous crie du fond de mon cœur, au nom des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre : Frères du Canada français, merci d'être venus vers nous, vous êtes les bienvenus. Représentants de la patrie, vous redirez à nos frères de par-delà la frontière que ni le temps, ni la distance n'ont éteint la foi patriotique de leurs frères des Etats-Unis, et qu'ils répètent souvent, au souvenir de leur pays, le refrain de la romance : " Loin des yeux, près du cœur."

Messieurs, Burlington n'est pas tout fait les Etats-Unis : c'est un prolongement des postes français. Ici, tout nous parle de la France et du Canada.

Nous sommes en face de cette belle nappe d'eau immortalisée par le père de la patrie canadienne, par l'illustre Samuel de Champlain. C'est sur ces bords qu'il combattit ses premiers ennemis. De l'autre côté de ce lac, dans l'État de New-York, se trouvent le fort Georges et Carillon, où le vaillant marquis de Montcalm fit des prodiges de valeur et sauva pour quelques mois la patrie menacée ; c'est sur ces faibles remports de Carillon qu'il s'immortalisa à jamais, ce qui lui valut comme oraison funèbre ces belles paroles : *non sibi sed patriæ vixit.* Il n'a pas vécu pour lui, mais sa vie fut consacrée à son pays.

C'est ici même, messieurs, que nos proscrits politiques de 1837-38 se réfugièrent. C'est ici que le grand homme d'Etat, sir Georges-E. Cartier, fuyant la persécution, étudia la langue anglaise ; c'est ici qu'il composa sa romance plaintive sur les ennuis de l'exil.

C'est à Burlington que s'exila l'illustre fondateur de la grande société-mère de Montréal. Oui, c'est ici que vécut pendant cinq années M. Ludger Duvernay. C'est ici qu'il publia en 1839, le premier journal canadien, aux Etats-Unis.

Quel honneur, messieurs, pour nous, journalistes canadiens de ce pays, d'avoir pour pionnier de la presse dans notre nouvelle patrie, le fondateur de la société St.-Jean-Baptiste, de Montréal ; et, pour nos journaux, quel exemple d'avoir pour devancier un jour-

nal comme *Le Patriote Canadien*, de M Ludger Duvernay !

De l'autre côté de ce lac sont les plus anciennes missions canadiennes de l'Etat de New-York, fondées par le grand apôtre de la rivière Chambly, feu l'abbé Mignault. Et à Burlington même, il y a trente-quatre ans déjà, que l'église canadienne existe, et en 1856, cette congrégation avait l'insigne honneur d'être dirigée par un vénérable prêtre venu de la Bretagne, qui, depuis,a monté sur le siège épiscopal; j'ai nommé Mgr de Goësbriand. Que de reconnaissance ne devons-nous pas à ce distingué prélat !

Il a songé le premier à donner des missionnaires canadiens à nos compatriotes des Etats-Unis. Il a fait lui-même un appel à nos évêques du Canada, et c'est grâce à ses suppliques et à son influence, que les commencements de nos missions ont été simultanés. M. l'abbé Emard, dans son beau livre sur la terre sainte, rend ce juste témoignage à Mgr de Goësbriand.

De tout cœur les fidèles de son diocèse et tous les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre approuvent un témoignage si mérité.

Tels sont, messieurs, les souvenirs historiques que nous rappelle Burlington. Cette ville si coquette, échelonnée en face d'un lac portant un nom français et qui est la source de notre beau Richelieu, était bien choisie pour une réunion des Canadiens des deux pays.

Or, messieurs, c'est le patriotisme des membres fondateurs de la société St.-Joseph qui nous vaut cette belle fête et ce concours de frères.

Ces Canadiens, ils avaient non-seulement du patriotisme,mais ils avaient encore la sagesse,le dévouement, la charité.

Ces enfants du peuple, loin du pays de leur jeunesse, formèrent une famille d'ouvriers ; ils s'enrôlèrent sous la bannière de la fraternité.

Travail, fraternité, prévoyance, telles sont les trois grandes idées qui ont donné naissance à la société St.-Joseph de Burlington, il y a vingt-cinq ans.

Invité à porter la parole en cette circonstance ; comme je suis heureux d'avoir à applaudir des orateurs populaires, je me bornerai à faire quelques remarques sur ces trois traits caractéristiques de l'Union St.-Joseph et des sociétés de secours mutuel : travail, fraternité, prévoyance.

Le travail, glorifions-le, aimons-le, soyons des travailleurs de la première heure du jour.

Il fut un travailleur, l'illustre et saint patron de cette société dont nous célébrons le glorieux anniversaire ; et l'Eglise l'appelle le serviteur, le prudent, le prévoyant.

Travaillons ! l'oisif ne saurait être heureux. L'Union St.-Joseph ; fondée par des ouvriers, vous avez donné l'exemple à vos associations sœurs, ouvriers fondateurs, il y a 25 ans. Soyez glorifiés dans votre œuvre ; vous avez suivi vos frères travailleurs dans

la grande association de la fraternité et de la prévoyance.

La loi du travail fut proclamée à l'humanité sous la forme bénigne de vigilance, avant la chute, et sous la forme, de pénitence après le péché. Le travail vient de Dieu, et il est noble. L'Homme-Dieu l'a sanctifié en s'y soumettant, et il n'y a pas de plus pur modèle de la résignation à la grande loi du travail, que Jésus le Verbe, travaillant pendant vingt ans dans l'atelier de St. Joseph. Le travail ne s'impose pas qu'à une classe ; toute la société y est assujettie. Il travaille avec ardeur le prêtre qui a charge d'âmes; il gagne son pain, sa renommée, sa gloire dans les inquiétudes et les soucis. L'homme de profession, pour acquérir la science et l'instruction, a travaillé ; pour gagner sa vie, il travaille, il s'agite, il s'inquiète ; chaque position sociale a ses peines, ses âpretés, ses difficultés. La loi de Dieu s'étend aux riches comme aux pauvres ; et faibles, puissants, instruits et ignorants, nous *gagnons tous notre pain à la sueur de notre front.*

"Malheur à ceux qui ne veulent pas comprendre cette grande vérité. Prenons sans murmurer notre part du fardeau que la Providence impose à l'humanité en général, et à chaque homme en particulier."

Chérissons le travail ; aimons-le, artisans, hommes de professions, industriels, commerçants, prêtres de Dieu.

Portons notre croix en regardant en haut. Considérons le but plutôt que la difficulté. Aimons le travail comme le compagnon de notre vie. C'est

vraiment la vie de la famille, la vie de ceux que nous chérissons.

" Le travail, c'est le feu ardent qui réchauffe et réjouit le foyer domestique. C'est la joie et l'abondance de nos appartements, les mets sains et succulents de nos tables ; c'est le père du doux et paisible repos, la garantie de nos espérances. Embrassons donc le travail ; qu'il soit au-dedans le protecteur de nos familles, le pourvoyeur du brasier qui réchauffe nos membres ranimés, la source qui jaillit à la vie du temps. Il est une expiation de nos fautes et un hommage tout à la fois à la suprême autorité du Créateur et à sa justice.

Messieurs de la société St.-Joseph, vous avez arboré le labarum de deux grandes et fécondes idées, l'idée de l'association, l'idée de la fraternité chrétienne.

Union et charité ! Avec ces puissances, on soulève le monde, et on opère le bien au sein des classes les plus indifférentes.

Laissons, messieurs, aux âmes étroites, aux esprits avortés, comme il s'en rencontre, hélas ! souvent, la maxime si égoïste : " Chacun pour soi."

Ce n'est pas ainsi que parlait le fils adoptif du charpentier de Nazareth, ce premier, ce grand modèle des classes ouvrières. Ce Jésus qui n'avait rien à lui et qui faisait des miracles pour les pauvres et les malades. " Mes amis, disait-il à Pierre, à Jean, à Philippe, des hommes de métier comme la plupart d'entre vous, la charité que vous aurez les uns pour les au-

tres et en particulier pour les pauvres, sera la marque à laquelle on vous reconnaîtra pour mes disciples." Chacun pour soi, dit l'égoïste ! Chacun pour tous ! Tous pour chacun ! dit la charité chrétienne. Chers amis de la société St.-Joseph de Burlington, il y a 25 ans, vous avez adopté cette belle devise ; vous l'avez inscrite en tête de votre règlement, et aujourd'hui, tous ceux que l'Union a favorisés, tous ceux qui ont vécu aux heures d'épreuves de ses services, sont venus s'asseoir avec les mêmes droits,les mêmes joies,les mêmes espérances, à côté de leur chapelain et des membres qui n'ont rien reçu, parce que la fraternité organisée en association ne fait pas l'aumône, mais accomplit une obligation du pacte fraternel.

Il y a plus que la prévoyance dans votre association, et il serait bien à plaindre, celui qui ne verrait dans les sociétés de secours mutuel qu'une caisse d'épargnes, une idée de prévoyance personnelle, le franc calcul d'un individu qui ne pense qu'à lui.

Chacun pour tous, tous pour chacun, se dit le sociétaire, l'ouvrier, en apportant la cotisation qu'il prélève sur le salaire du mois.

Je puis bien ne pas être malade, mais d'autres le sont déjà ou le seront plus tard ; et j'ai la certitude que mon argent leur profitera, qu'en m'imposant un léger sacrifice, je viendrai en aide à un camarade, à un ami, à un compatriote.

Messieurs, elles vivront, nos sociétés de secours mutuel ; elles se multiplieront à l'infini, parce qu'elles sont basées sur la charité chrétienne et sur la

prévoyance individuelle. Leurs membres se réjouissent et continueront à se réjouir ensemble à la pensée de s'aider les uns les autres, à l'espérance d'avoir leur part des consolations attachées à l'amour du prochain.

D'une devise révolutionnaire, au nom de laquelle on a commis au siècle dernier les plus grandes iniquités, la société St.-Joseph a fait un glorieux guidon de combat : Egalité, Fraternité.

Egalité de droits et de devoirs. L'ouvrier, au sein de la société St.-Joseph, vaut l'homme de profession et le négociant.

Egalité généreuse, reconnue par l'Eglise, cette mère des petits et des grands, et qui, dans ses livres sacrés, se complait à parler tendrement des pauvres et des déshérités.

Fraternité ! Soyons de véritables frères au sein de nos associations, des frères qui se cherchent pour s'unir ! Fraternité, confiance, union, conciliation, ah ! puissiez-vous régner sans cesse dans nos sociétés nationales. Nous avons tout à gagner à nous estimer et à nous aimer. Il y a plus de force, plus de véritable puissance dans l'amour que dans la haine.

Messieurs, je ne touche pas, dans ces remarques, à la question patriotique, qui est pourtant de grande actualité dans cet Etat du Vermont ; mais d'autres orateurs vous en entretiendront avec une éloquence que je ne pourrais imiter.

Je termine ici les quelques réflexions que m'a suggérées cette belle fête, et je crois exprimer le dé-

sir de tous ceux qui ont eu l'héroïsme de m'écouter si patiemment en disant : Longue vie, *ad multos annos* à l'Union St.-Joseph de Burlington ; qu'elle soit féconde en œuvres de charité, de fraternité, de patriotisme, et que les enfants des fondateurs continuent la belle œuvre de leurs pères, cette œuvre qu'ils ont assise sur d'aussi larges bases. Et puissions-nous tous, compatriotes, assister dans vingt-cinq ans, aux noces d'or de la glorieuse société St.-Joseph de Burlington.

MORCEAUX DIVERS

La Bénédiction d'une Statue.

Mes chers amis :—

VOUS VOUS étonnez peut-être de voir un laïque élever la voix dans une cérémonie comme celle qui vous rassemble en ce moment. C'est votre bon curé qui a voulu, avec le goût des convenances qui le distingue, associer l'élément laïque aux cérémonies du culte, en cette circonstance.

J'aurais désiré qu'une voix plus respectée que la mienne fût appelée à célébrer cet événement remarquable pour notre paroisse. Je vois parmi vous des hommes qui ont vieilli ici, qui ont connu les commencements de votre congrégation et dont les largesses ont contribué au succès financier de votre organisation paroissiale. A l'un d'eux il appartenait de redire les efforts accomplis, le succès définitif.

Mais comme vous tous, mes chers amis, à cause de vous j'ai été ostracisé au loin chaque fois que j'ai voulu vous rendre justice, bien que ma coopération à vos œuvres ait été bien humble, on me fait l'honneur de m'appeler à vous faire quelques considérations sur la portée de l'événement qui nous rassemble.

La plus grande gloire de la France, en Amérique, n'est pas d'avoir fait des conquêtes, ni d'avoir ouvert à la civilisation la moitié de ce continent. Les vieux noms des forteresses françaises ont disparu et sous quelques-uns des noms des premiers explorateurs, noms conservés par les législatures américaines, rien ne rappellerait que la France a passé ici.

Les guerriers français, depuis Dulac jusqu'à Lévis, ont fait moins pour la conservation du nom français, en Amérique, que le plus humble frère Récollet.

Les travaux militaires des premiers ont été vains, pendant que l'œuvre des derniers a produit le plus beau rejeton de la nation française, notre peuple, messieurs, la nationalité canadienne-française.

On a oublié le nom de de Beaujeu qui défit Braddock et le grand Washington sur les rives de la Monongahéla, pendant que le nom du bon père Marquette vivra tant que le Michigan et l'ouest des États-Unis existeront.

Les noms des généraux français sont oubliés, pendant que le nom d'un homme du peuple, mais d'un apôtre, Charles de Langlade, est respecté de tous les habitants du Wisconsin.

Le cachet catholique dont notre nationalité porte l'empreinte, l'a sauvée de l'anéantissement.

La France, qui compte aux Etats-Unis 400,000 de ses enfants, émigrés de ses provinces, n'est pas par eux représentés en ce pays, parce qu'ils ne forment

pas un tout identique, parce qu'ils sont en grande partie noyés dans la grande masse des indifférents.

La France a pour représentant notre peuple, notre nationalité. Ce sont ses petits-fils qui font le plus d'honneur à son génie chrétien, à cet esprit catholique qui a fait sa grandeur passée et dont la perte fait sa honte actuelle.

Quand l'intrépide Jacques Cartier baptisait du nom d'un saint notre fleuve majestueux ; quand de Maisonneuve élevait sur Montréal le signe de la Rédemption; quand Champlain, le père véritable de la patrie baptisait la première église de Québec, n'étaient-ce pas là des gages que le Canada serait par sa foi, ses apôtres, ses martyrs, le Jean-Baptiste de l'Amérique ?

Il a depuis parcouru les déserts, les montagnes Rocheuses, les prairies qui baignent les eaux de l'Arkansas et du Mississippi, les immenses solitudes du Nord-Ouest, de Vancouver au golfe St.-Laurent, du golfe du Mexique à l'Arthabaska et au Mackenzie, le Canada a prêché le Dieu de Cartier, de Maisonneuve et de Champlain.

Nous sommes les continuateurs de l'œuvre. Il y a cent ans, les croix étaient rares, aux Etats-Unis; et voyez l'influence de la vérité : pour distinguer l'extérieur de nos églises catholiques de l'extérieur des église protestantes, il nous faut exposer des statues patronales ; car des croix, il y en a aussi sur leurs églises.

Les fêtes religieuses catholiques, que leurs pères puritains se faisaient un devoir d'ignorer, leurs petits-

fils les adoptent. Noël, Pâques, sont autant d'innovations pour leurs églises.

Le protestantisme vit d'emprunts. Après avoir reçu la bible de l'Eglise catholique, il a cherché à réformer le culte, et petit à petit il revient à l'Eglise mère, la seule vraie, la seule chrétienne parce qu'elle vient du Christ, parce qu'elle vient de Dieu, parce qu'elle est éternelle. Si tous les anciens fondateurs du protestantisme colonial se levaient de leurs couches funèbres, ils auraient de quoi s'étonner.

En voyant nos riches cathédrales, nos nombreuses églises, nos fêtes religieuses reconnues par leurs descendants, qui les observent comme nous; les journaux de leur foi remplis de détails sur le culte catholique, qu'ils abhorraient avec tant de fanatisme ; les fabriques conduites par leurs fils, fermer leurs portes à nos jours de fête, pour permettre aux employés catholiques de chômer ces jours consacrés, c'est cependant le spectacle consolant de notre époque.

Et aujourd'hui, mes chers amis, vous contemplez à votre tour, sur la place publique la plus en vogue de notre riche cité, votre église agrandie, embellie des écoles catholiques, un couvent de religieuses, et comme monument commémoratif, la statue de la mère du Christ.

Les fidèles sont appelés à la propagation de la foi, comme les prêtres; ils ont un apostolat.

Pour les uns, c'est de défendre leurs croyances contre les fausses doctrines ; pour d'autres, c'est de

prendre soin des pauvres ; pour tous, c'est de prêcher par l'action, par le bon exemple.

Dans notre religion, pas de colporteurs de bibles ; pas de pamphlets remplis d'injures et de faussetés, mais la prédication des bonnes œuvres. Le catholicisme est de Dieu ; il est l'expansion terrestre de la céleste et éternelle vérité. C'est pour cela qu'il n'a pas les moyens des institutions humaines pour parvenir à ses fins.

Il respecte les victimes de l'erreur; il les aime, il les attire, tout en fulminant contre l'erreur ; c'est l'antique parabole du bon Pasteur ne se consolant pas de la perte de la brebis égarée. Membres de cette Eglise, nous devons nous en glorifier, nous devons en être orgueilleux. Notre apostolat, Canadiens de Worcester, est accompli en ce qui regarde la partie des sacrifices matériels.

Abel fut béni pour avoir donné les premiers de ses biens à Dieu, et Caïn fut haï à cause de sa parcimonie envers son Créateur.

Nous avons élevé un autel au Seigneur ; tous, nous allons contribuer comme le bon Abel des prémices de notre travail.

Et il nous restera encore à prêcher d'exemple, à prouver à nos frères séparés, par notre bonne conduite, notre honnêteté et notre sobriété, que notre religion est efficace dans son influence moralisatrice.

Soyons une paroisse de caractère, d'esprit public. Imposons le silence aux esprits contentieux par notre énergie à repousser leur malice. Rame-

nons les mécontents par notre charité ; soyons tous unis dans le bien. Et dans cette œuvre de rénovation, la femme a le beau côté du rôle.

Ce sont nos jeunes vierges, qui placent aujourd'hui la statue de la plus illustre des femmes, de celle qui s'appelle "l'arche d'alliance." Nos femmes, nos filles doivent se rappeler que notre race fut convertie à la foi par une femme, et que la Nouvelle-France, le Canada, a été témoin du plus bel apostolat de la femme.

Nos épouses et nos filles devront suivre l'exemple de ces femmes courageuses, et faire pour notre paroisse ce qu'elles doivent faire : imposer le respect aux hommes, par leurs discours, par leur conduite, par leurs vertus.

En étant des épouses dévouées, catholiques, des filles soumises et vertueuses, elles formeront une génération de citoyens honorables, des Canadiens de caractère et de religion. Et forts des enseignements maternels, les enfants qui nous succèderont pourront redire dans la même langue, avec le même accent que leurs pères, en entrant dans cette église : Gloire à Dieu père, fils et St. Esprit.

Le temps me manque pour vous dire tout ce que cette cérémonie m'inspire de profonds sentiments. Je termine.

Mes chers amis, faisons notre devoir ; formés par notre foi, soutenus par elle dans les épreuves de la vie, continuons à la glorifier par notre conduite.

Notre église est une affirmation dans notre religion. Les derniers arrivés dans la grande famille républicaine des Etats-Unis, les Canadiens ne doivent pas s'attendre à être les premiers dans l'échelle politique. Mais dans le domaine du dévouement religieux, ils seront des premiers, et ce sera la grande gloire que la patrie et la religion décerneront à leurs mérites.

Chers compatriotes, la vierge de Lourdes, la vierge de Fourvières, la madone de Lorette, la vierge de Séville, dont les sanctuaires ont été visités par notre dévoué pasteur, a une statue de plus, c'est celle que nous saluons en ce moment. Et la Ste. Vierge est aussi honorée par cette humble effigie, que par les statues de marbre et d'or que la vieille Europe lui a élevées.

C'est que, voyez-vous, *Notre-Dame des Canadiens* a été bâtie par les sueurs du travail ; que sa statue a été élevée par le zèle pieux des jeunes filles ouvrières, et que Dieu et les saints se complaisent dans le tabernacle des humbles et des petits.

PLAIDOYER

EN FAVEUR DES CANADIENS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DE L'ÉTAT DE NEW-YORK, À L'AUDIENCE-ENQUETE TENUE À BOSTON, LE 25 OCTOBRE, 1881.

Messieurs :—

LE COLONEL Carroll-D. Wright, chef du bureau des statistiques pour l'Etat du Massachusetts, a cru devoir avancer, dans le 12ème rapport annuel des statistiques du travail, que les Franco-Canadiens sont un obstacle à l'adoption du système de dix heures de travail, dans certains Etats, et il y a prétendu : que les Canadiens sont une *horde* d'envahisseurs industriels, ne prenant aucun intérêt aux institutions du pays ; négligeant de devenir citoyens américains; vivant dans un état voisin de la mendicité ; cherchant à se soustraire aux obligations des lois scolaires;étant un peuple *sordide* et de *bas étage*, et bon tout au plus à travailler sous la férule de

n'importe quel contremaître et pour n'importe quel salaire.

Honte ! ! ! C'est la première fois que de telles injures, que de tels outrages, sont lancés contre un élément national, dans un document officiel.

Le colonel Wright prétend que son devoir d'officier public l'obligeait d'inclure dans son rapport tous les faits que ses agents lui avaient transmis. Tout en admettant cette obligation imposée au Colonel, l'emphase qu'il met dans sa phraséologie semble indiquer qu'il était lui-même fortement impressionné par ces calomnies et cette enquête *exparte* ; et nous regrettons que le Colonel se soit servi des expressions malheureuses qu'il a employées en parlant de nos compatriotes.

Nous devons cependant reconnaître que le Colonel a fait preuve d'un grand sens de justice en convoquant les Canadiens à cette audience-enquête, pour leur permettre de prouver la fausseté des allégués de son rapport.

Nous nous présentons,il est vrai,devant des juges qui ont exprimé déjà leur opinion *exparte* contre les Canadiens, et nous venons pour annuler ce jugement; aussi notre position de plaideurs, condamnés déjà, devant les juges qui ont prononcé l'arrêt contre nous, est assez anormale. Confiants dans la justice de notre cause et l'impartialité du tribunal, nous présentons l'exposé de nos griefs et de notre défense, et nous disons :

Que, dans chaque ville ou village où ils ont pratiqué leur espionnage, les *reporteurs* de ce bureau ont pris l'exception pour la généralité ;

Que la malice, les préjugés et les intérêts privés de certaines gens ont été les principaux délateurs de nos compatriotes ;

Que, en raison des circonstances dans lesquelles ils émigrent, et parlant un langage différent de l'idiome des Etats-Unis, nos compatriotes peuvent montrer un tableau de leurs progrès, depuis dix ans, auquel aucun autre élément national ne peut comparer le sien ;

Que, relativement à leur nombre, les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre font plus pour la prospérité de l'industrie nationale qu'aucun autre peuple ;

Que les Canadiens-français ont droit au respect des populations des Etats-Unis ; car ils ont rendu à ce pays des services importants : fondant des villes, des comtés, des Etats, combattant pour le drapeau étoilé, pacifiant des tribus sauvages, guidant des explorateurs ou des armées, &c., &c., &c. Sans réclamer, en cette circonstance, l'honneur d'être des fils de la France, cette généreuse amie des Etats-Unis, dont l'alliance a été cimentée par le sang de Lafayette à Brandywine et par la reddition de Cornwallis à Washington et à Rochambeau, dans la plaine de Yorktown, il y a un siècle.

Nous nous proposons de mettre à néant, l'un après l'autre, par la logique du raisonnement et des statistiques, tous les faux énoncés contenus dans les

rapports transmis à ce bureau. Mais, tout d'abord, n'est-il pas étrange de constater que, dans le rapport du Colonel Wright,nous ne voyons, dans les réponses des manufacturiers aux questions de ce bureau, rien de défavorable aux Canadiens-français ? Aussi le lecteur est-il fort surpris de lire, à la fin du volume, les insultes contre nos nationaux, quand rien, dans les énoncés des fabricants, n'apparaît pour corroborer ces dénonciations.

Une autre surprise nous était réservée. Dans son rapport, le Colonel Wright n'exclut pas les Canadiens du Massachusetts du cercle d'injures dont il entoure les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Le 3 octobre courant, il envoyait à la *Convention des Canadiens du Massachusetts*, tenue à Fall River, une circulaire invitant les délégués à l'audience-enquête. Cela voulait bien dire que ces Canadiens étaient partie au procès.

Mais voilà que, le 15 octobre, dans une lettre à moi adressée et publiée dans le *Travailleur*, il déclare les Canadiens du Massachusetts hors de cause.

S'il en est ainsi, pourquoi ne l'avoir pas déclaré dans le rapport même ? Pendant un an, nos concitoyens du Massachusetts ont été et sont encore sous l'impression, d'après les énoncés du rapport, que leurs concitoyens canadiens-français sont une *horde* d'envahisseurs industriels, les *Chinois* de l'Est.

Mais nous passons outre, et nous, Canadiens du Massachusetts, fiers et heureux de nous mettre au ban de l'opinion de nos délateurs, en compagnie de

nos frères des autres Etats, nous allons entreprendre de détromper sur notre compte les officiers de ce bureau.

PREUVE.

Il arrive que des gens malicieux et ignorants, dénoncent, dans leurs villages, les Canadiens, parce que les cultivateurs qui arrivent aux Etats-Unis ne sont pas vêtus à la mode du pays et qu'ils n'ont pas l'apparence des *petits crevés*, leurs délateurs ; mais l'ignorance ne devrait pas prévaloir. Et flageller les honnêtes gens, mettre au ban de l'opinion publique toute une nationalité, parce que, dans quelques villages, dix familles n'envoient pas leurs enfants aux écoles, que leurs habits n'ont pas une coupe élégante, et que leur nourriture est trop frugale, c'est là l'acte d'un homme rempli de préjugés.

Les renseignements qui ont été transmis à ce bureau sont des plus malicieux. En 1879, les Canadiens étaient aussi nombreux qu'en 1880, dans la Nouvelle-Angleterre. Le bureau des statistiques reçut 230 réponses à ses questions, de 230 personnes, manufacturiers ou employés. Nous avons lu le rapport de 1879 en entier, et il ne contient pas une seule allusion contre les Canadiens-français. Un an après nous arrive le rapport actuel avec ses infamants outrages.

Pourquoi ?

Qui a donné le ton à ces dénonciations ?

Les manufacturiers ?

Mais eux-mêmes envoient des embaucheurs dans nos campagnes de la Province de Québec, pour recruter des ouvriers. Nous avons ici une lettre de M. Joseph-T. Dupré, interprète pour la compagnie de chemin de fer Boston & Albany, à Worcester, nous informant qu'il est prêt à produire un affidavit constatant que depuis deux ans, plus de 100 chefs de fabriques et d'ateliers lui ont demandé des ouvriers canadiens ;—une fabrique du Connecticut lui demandait même 50 familles.

M. J.-E. L'Hérault, juge de paix, de Fall River, qui donnera son témoignage dans quelques instants, nous apprendra la même chose que M. Dupré.

Les manufacturiers, qui font tout pour embaucher des Canadiens, ne peuvent honnêtement prétendre que nos nationaux sont un obstacle à l'adoption du système de dix heures de travail. Non ! Car les manufacturiers ont été la pierre d'achoppement où sont venus se briser tous les efforts humanitaires en faveur des ouvriers.

Jamais, en aucun endroit, les travailleurs canadiens n'ont demandé d'augmenter les heures de travail, et jamais ils ne se sont opposés à une réduction des heures de travail.

Les Canadiens sont paisibles et respectent l'autorité; ils acceptent les salaires que la libéralité ou l'âpre cupidité du fabricant leur accorde.

Ne parlant pas la langue anglaise ; chargés de familles, comme le sont généralement les immigrants, les Canadiens, en arrivant en ce pays, ne peuvent trou-

ver d'autres emplois que le travail aux fabriques de tissus, et ils acceptent ce qui leur est offert.

Après quelques mois, les enfants parlent quelques mots d'anglais, la famille demande une augmentation de salaire, ce qui lui est refusé. Alors elle se dirige vers un autre village, dans l'espoir d'avoir un salaire plus rémunérateur.

Certains manufacturiers reprochent aux Canadiens ce mouvement de va et vient; mais n'est-ce pas là une preuve que les Canadiens sont loin de vouloir une réduction de salaires, puisque, au contraire, ils s'imposent des peines et des dépenses dans le but d'améliorer leur situation économique ?

Nous avons affirmé, il y a un instant, que jamais les Canadiens n'avaient demandé une augmentation des heures du travail, et que jamais ils ne s'étaient opposés à une diminution du nombre des heures de travail. Personne ne pourra contredire cette solennelle affirmation.

Depuis dix ans, les Etats de l'Est ont reçu la grande masse des Canadiens émigrés. Et déjà nous comptons 30 églises par eux bâties, un grand nombre d'écoles et des propriétés foncières innombrables qui leur appartiennent. Nous avons ici les statistiques de 31 villes et villages des Etats de l'Est, dans lesquels les Canadiens comptent pour un cinquième de la population générale. Et ces statistiques, que nous soumettons à l'examen des officiers de ce bureau, nous apprennent que dans ces 31 villes et villages, sur une population de 460,736 habitants, 86,828 sont Cana-

diens-français. Nos familles se composent de plusieurs membres ; les 86 mille âmes représentent 10 mille familles. De ces 10 mille familles, 2,316 sont propriétaires d'une maison, dans les Etats-Unis.

Ces 2,316 propriétaires ne présentent-ils pas une preuve manifeste que les Canadiens sont loin d'être les Juifs-Errants dont le rapport fait mention, mais qu'au contraire, ils s'établissent en ce pays ?

Et remarquez, messieurs, que, dans certains villages, les compagnies manufacturières ne voulant pas concéder de lots à bâtir, obligent leurs employés d'habiter des logements dont elles retiennent le prix du loyer sur les salaires de la famille. Cela fait que dans ces endroits, les Canadiens ne peuvent devenir propriétaires. Comparons deux groupes comme démonstration.

Grosvenordale, Conn., a une population canadienne de 2,200 âmes ; il y a 20 propriétaires. A West Gardner, Mass , où il n'y a que 766 Canadiens, 73 sont propriétaires. A Spencer, Mass , 140 sont propriétaires. Ce nombre si considérable de tenanciers canadiens est d'autant plus étonnant que le plus grand nombre d'entre eux ne sont en ce pays que depuis douze ans.

Le rapport accuse la généralité des Canadiens de ne pas envoyer leurs enfants à l'école et de chercher à éluder les ordonnances de la loi scolaire. Voyons si nos statistiques corroborent l'accusation.

Constatons que, dans les 31 villes et villages susmentio nnés, 65,733 enfants vont aux écoles; or, de ce

nombre, il y a 12,692 enfants canadiens, c'est-à-dire un cinquième. Et de plus, ces Canadiens, ces Chinois des Etats de l'Est, ont assez de religion, de patriotisme et de dévouement pour soutenir 48 écoles où l'anglais et le français sont enseignés simultanément avec les principes de leur foi religieuse, et cela dans les 31 villes précitées. Est-ce assez probant contre les accusations du rapport ?

Nous admettons que quelques-uns des nouveaux venus, pauvres, ne parlant pas l'anglais, sont obligés d'envoyer les enfants aux fabriques de tissus en contravention avec les ordonnances scolaires ; mais qui doit-on blâmer le plus fortement ?

N'est-ce pas le fabricant qui donne de l'ouvrage à de jeunes enfants de 8 ou 9 ans pour un salaire de quelques sous ?

Ils profitent, ces manufacturiers, de la pauvreté des immigrants pour obtenir leur travail à prix réduits; et,non contents de cela,ils employent des enfants pour un salaire nominal. Et ils viennent alors accuser les Canadiens en général de la faute de quelques familles qui sont tombées dans le piège qu'ils leur ont eux-mêmes tendu.

Si la cupidité rapace de certains fabricants n'était pas en jeu, nous ne verrions pas ces enfants s'étioler sous les chaudes buées d'une atmosphère empestée. Les fabricants ! si le sentiment de la charité chrétienne était plus développé dans leur cœur, ils refuseraient de l'ouvrage à l'enfance, donneraient un salaire plus élevé à l'adulte, et permettraient par là aux

familles ouvrières de donner une instruction élémentaire à leurs enfants.

Mais, au nom de la justice, manufacturiers, cessez vos accusations contre les quelques Canadiens coupables, par votre faute, de refuser cette instruction à ceux qui leur sont chers. C'est votre âpreté au gain, par tous les moyens, qui a fait cette plaie, qui perpétue ce lent infanticide.

Le colonel Wright, dans son rapport, dit que les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ne prennent aucun intérêt à la chose publique, ne deviennent pas citoyens américains, ne votent pas, &c., &c., &c. Or, sur les 10,000 familles canadiennes dont il est parlé ci-dessus, 3,880 de leurs membres sont naturalisés citoyens américains. N'est-ce pas la meilleure réfutation des avancés mensongers du rapport ?

Il y a plus que cela. Ce nombre de 3,880 est assez éloquent par lui-même, surtout quand nous opérons sur les statistiques de 31 villes et villages seulement; mais il y a mieux encore. Ces 3,880 électeurs canadiens ont réussi à élire 58 de leurs compatriotes à des emplois publics, depuis un an.

Et cependant combien d'obstacles s'opposent à la naturalisation des Canadiens !

Car, Messieurs du bureau, n'oubliez pas que la grande majorité des émigrés canadiens ne sont en ce pays que depuis 10 ans ; or, la loi de naturalisation exige de l'aubain un séjour de cinq années avant de lui octroyer ses lettres de naturalisation. De plus, la Constitution du Massachusetts n'accorde le droit de

vote qu'à l'électeur qui *peut lire en anglais* la Constitution des Etats-Unis. De plus, la Constitution du Rhode-Island n'accorde le droit de suffrage qu'au *naturalisé qui possède un bien-fonds* d'une certaine valeur. De plus, la Constitution du New-Hampshire *ferme aux catholiques* l'entrée aux emplois publics.

Avec toutes ces *libéralités* constitutionnelles de trois Etats où les Canadiens comptent près de 200,000 âmes, n'est-il pas étonnant que 3,880 Canadiens aient droit de suffrage?

Et nos journaux, nos conventions, nos tribuns populaires sont tous à l'œuvre pour augmenter le nombre des électeurs canadiens.

Cette accusation du rapport est donc mensongère comme toutes les autres.

Passons maintenant à la dernière et la plus ridicule assertion du fameux document, laquelle tend à faire croire que les Canadiens vivent en mendiants, afin d'accumuler des économies qu'ils portent au Canada.

Il est reconnu par nos pasteurs et par nos hommes politiques que les Canadiens pèchent par excès contraire. Nous n'avons pas hérité de la frugalité et des idées économiques du peuple français. Nos compatriotes, aux Etats-Unis comme au Canada, sont enclins à la *braverie* ; ils aiment les habits de gala, et leur nourriture est toujours des plus substantielles. Nos pasteurs et nos hommes d'affaires reprochent à bon droit aux Canadiens de dépenser tout ce qu'ils gagnent, de ne pas faire d'économies. Mais voilà que

des manufacturiers, qui, probablement, ont des magasins dans lesquels ils obligent les familles d'acheter, voyant que quelques-unes de ces familles n'absorbent pas tout leur salaire au profit de leur boutique, viennent accuser tous les Canadiens de vivre dans la mendicité. Infamie !

Si les Canadiens vivent comme vous le dites, manufacturiers cupides qui les avez accusés, pourquoi donc tant de leurs compatriotes s'engagent-ils dans le commerce? Des 86,000 Canadiens des trente villes et villages précités, il y a 800 marchands, la plupart épiciers, charcutiers et boulangers, faisant un commerce exclusivement canadien. Il y a aussi plus de 600 commis, employés chez des marchands américains de nouveautés, &c , &c., et spécialement engagés pour répondre aux demandes de la clientèle canadienne.

Oui, les Canadiens méprisent avec indignation l'expression malheureuse et outrageante du rapport pour décrire faussement leur manière de vivre.

Parce qu'ils préfèrent acheter des Canadiens ou d'autres personnes parlant leur langue, quelques marchands américains, qui n'emploient pas de commis canadiens, peuvent croire que nos compatriotes vivent pauvrement parce qu'ils achètent fort peu à leurs magasins ; c'est une erreur grossière. Les nombreux commerçants et commis canadiens, et les marchands américains dans les villages où il n'y a pas de commerçant de notre origine, peuvent tous démentir les insultes du rapport à l'adresse de nos nationaux.

RÉSUMÉ

Nous croyons avoir démontré, par le raisonnement logique des circonstances et la statistique des faits, la fausseté des énoncés du rapport.

Partout, les agents du colonel Wright ont pris une infime exception pour la généralité.

Les Canadiens ont déjà protesté publiquement, et ils protestent maintenant à cette audience-enquête, contre la publicité des assertions malicieuses de ce rapport. Et ils demandent que l'esprit de justice du colonel Wright soit à la hauteur de la circonstance; que ce rapport soit reconnu, par lui et le bureau, comme un libelle malicieux, et qu'il constate, dans son prochain rapport, qu'il a été trompé par ceux qui l'ont renseigné avec force préjugés contre nos nationaux.

Les Canadiens méritent le respect de leurs concitoyens, en ce pays.

Ils ont été l'un des principaux éléments de la prospérité des intérêts industriels. Ouvriers laborieux, consciencieux, habiles, les manufacturiers ont profité de leur condition d'émigrés pour réduire les salaires et faire concurrence aux industries européennes.

Les Américains qui n'étudient qu'une histoire, la leur, ne connaissent pas suffisamment les services rendus à leur pays par nos nationaux. Toutes les grandes villes de l'Ouest ont été fondées par des Canadiens. Consultez les sociétés historiques du Michigan, de l'Illinois, du Wisconsin, du Minnesota, du Texas, &c.,

&c., et vous apprendrez à respecter et à admirer l'élément canadien-français.

Depuis Langlade, le père du Wisconsin ; Juneau, le fondateur de Milwaukee; Faribault, le grand pionnier du Minnesota ; Guérin, le fondateur de St.-Paul ; Robidoux, le père de la capitale du Missouri ; Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, jusqu'à Jean-Louis Légaré, le traitant, qui a fait soumettre Sitting Bull au gouvernement américain, la liste est longue des Canadiens qui ont rendu fameux le nom de notre élément national. Dans les Etats de l'Est, nous ne sommes que d'hier, et déjà nous formons un fort noyau de population. Si nous n'avons pas eu l'occasion de glorifier notre nationalité par de grands faits historiques, nous nous efforçons, dans l'exercice de nos devoirs quotidiens, d'obtenir le respect et la considération de nos concitoyens, par notre loyauté aux constitutions d'Etats, notre obéissance aux lois municipales, et par notre conduite honorable. Tout ce que nous demandons, c'est la même liberté, les mêmes droits, dont jouissent nos concitoyens, puisque nous sommes soumis aux mêmes obligations. Tout ce que nous demandons au nom de la justice, c'est la protection contre des outrages aussi éhontés que ceux contenus dans le 12ème rapport de ce bureau. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on reconnaisse, en face de la logique irrécusable des faits, le droit du peuple canadien à être considéré tel qu'il est, c'est-à-dire loyal, honorable et digne de respect.

FRAGMENT

D'UN DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'ASSOCIATION MONTCALM ET LA GARDE LAFAYETTE, À WORCESTER, MASS.

Messieurs :—

LES MONTCALM et les Lafayette rappellent deux gloires françaises. La première a combattu le suprême combat de la loyauté envers le Roi de France, qui abandonnait à leur sort les milices canadiennes contre les forces anglaises. Il mourut au champ d'honneur estimé de tous.

Montcalm, c'est la quintessence du soldat chrétien et patriote. L'un des membres honoraires de votre association, M. Charles de Bonnechose, a révélé au monde entier la noblesse de ce loyal soldat, de ce Bayard moderne, de ce caractère élevé.

Combien il serait désirable que nos jeunes gens prissent le patron de leur société pour exemple. L'histoire dit de Montcalm : *Non sibi sed patriæ vixit.* Il vécut non pas pour lui, mais pour la patrie.

Messieurs, vivons un peu comme Montcalm, c'est-à-dire ayons du dévouement, ayons du désintéressement. Au temps de Montcalm, le sieur Bigot était l'intendant du Canada. Il vécut *pour lui* en égoïste, *en mauvais citoyen.* Pendant que la patrie était menacée, il festoyait avec son entourage. Sa mémoire est à jamais exécrée, pendant que le nom de Montcalm est immortel.

Nous sommes appelés à des luttes pacifiques, mais qu'il nous faut soutenir avec fermeté. Allez demander aux descendants des pères pèlerins s'ils veulent changer leur origine, s'ils veulent oublier leurs traditions, et entendez leur réponse. Ils tiennent à honneur de se proclamer les descendants des Puritains.

Et nous, messieurs, qui avons un passé sans tache, une histoire qui n'a pas de supérieure dans le monde par la grandeur du but, la difficulté de l'exécution et l'héroïsme du dévouement, nous irions nous humilier ? Non, messieurs, c'est bon pour ceux qui n'ont pas le courage de feuilleter nos papiers de famille. Les jeunes gens de l'association Montcalm devront lire l'histoire de notre nationalité; à chaque page ils trouveront un blason de noblesse et de supériorité, et ce blason n'est pas dû au succès du commerce, à la richesse acquise dans les traites des liqueurs enivrantes avec les sauvages ; non, mais c'est une noblesse d'épée, une noblesse acquise par le courage, par la foi, par la capacité.

Marchons tête levée, Canadiens-français ; notre passé est notre lettre de noblesse. Si nous entachons notre blason, frappons-nous la poitrine et humilions-nous, mais ne jetons pas sur les ancêtres et notre pays natal nos fautes et nos défauts actuels. Si le nom de Montcalm rappelle la patrie et les traditions nationales, le nom de Lafayette nous indique nos devoirs envers notre nouvelle patrie.

C'est en vain que certains journaux américains cherchent à reléguer la France à l'arrière-plan, dans la guerre de l'indépendance. Sans le courage et l'ardeur chevaleresques de Lafayette, qui entraîna d'autres officiers français à sa suite ; qui suggéra aux Américains de demander l'appui de la France, la cause de l'indépendance était perdue. Washington lui-même écrivait que tout était fini. Les Américains d'alors, loin de faire comme les Canadiens qui, sous Montcalm, abandonnaient leurs terres pour aller défendre le drapeau de la France,—les Américains d'alors désertaient l'armée et se sauvaient dans toutes les directions. Les chefs payaient jusqu'à $100 pour un volontaire qui, au bout de quelques jours, désertait le drapeau.

Les officiers et les soldats de France, avec leur bonne humeur et leur gaieté, remirent un peu de sang au cœur de ces coloniaux transis, suivant une expression d'un autre de vos membres honoraires, M. B. Sulte, et avec les troupes de De Grasse et de Rochambeau, Washington et Lafayette purent capturer lord Cornwallis, à Yorktown.

Ce sont ces faits d'armes, cette intervention de la France, ce droit de cité des Français sur le sol américain, qui rappellent le nom de Lafayette.

Et c'est à ce point de vue que votre organisation, Garde Lafayette, est si utile. Elle remet en mémoire aux nationalités qui composent la population de Worcester, que les Français—et nous le sommes,—ont des droits acquis en ce pays, et qu'il faut respecter tout ce qui rappelle la France.

Continuez donc votre tâche, jeunes gens ; apprenez comme vos patrons à toujours aimer et chérir cette origine française, cette langue française, cette foi française qui firent ces hommes si grands.

Montcalm fut un chrétien modèle, et Lafayette fit un acte public de religion, qui prouve que sa foi était vive.

Après la victoire de Yorktown, il fit chanter un *Te Deum* solennel, dans une grange, à Philadelphie,—grange qui servait d'église aux malheureux enfants de l'Acadie, qui s'étaient réfugiés dans cette ville.

Conservez, mes chers amis, les traditions de ces hommes de courage ; ce point d'honneur est le premier article du code militaire.

Soyez fiers de votre parole ; soyez fiers de vous ; et puisque votre uniforme rappelle le souvenir de la France, un de ses actes chevaleresques, faites en sorte que l'uniforme ne *fasse pas* les soldats, mais que le *soldat* fasse honneur à son accoutrement.

J'ai accepté avec plaisir l'honneur de présider à une soirée à laquelle des invités comme ceux que

nous avons la bonne fortune d'avoir au milieu de nous devaient prendre la parole.

Le premier de nos orateurs, ce soir, est un vieil ami à moi, avec lequel j'ai combattu les luttes de la patrie, qui m'a toujours édifié par sa conduite de citoyen honorable et par son patriotisme. Il a rendu des services considérables à ses compatriotes émigrés, dans la presse des Etats-Unis.

Aujourd'hui, la confiance des citoyens de son comté natal l'a porté au parlement de son pays et au commandement du bataillon de son district, et le premier entre tous il a prouvé par son énergie et par son esprit d'entreprise, à nos frères du pays, que le journalisme est une carrière lucrative, quand on sait être indépendant et impartial.

J'ai nommé notre hôte distingué que vous allez avoir le plaisir d'entendre, un ex-vice-président de notre belle société St.-Jean-Baptiste, M. Frédéric Houde, que j'ai l'honneur de vous présenter.

RESPECTONS NOTRE CLERGÉ

(*Le Travailleur*, 19 FÉVRIER, 1886.)

JE VIENS de lire, pour la troisième fois, la belle histoire du Canada de notre historien national, F.-X. Garneau. Et après avoir admiré les nobles faits d'armes de nos ancêtres, leur dévouement, leur abnégation, leur héroïsme, je ne puis m'empêcher de crier à nos colonies canadiennes : Respectons notre clergé.

Notre histoire, après la conquête, est remplie des actes de dévouement du clergé canadien.

Quand, en 1760, les Français quittèrent le pays, le clergé resta avec les Canadiens, il fut leur conseiller, leur consolation, et il se dévoua à conserver la religion, la langue et les droits de ceux qu'il dirigeait.

Pendant cinquante ans, il fut le seul éducateur des enfants, donnant des leçons de maison en maison, aux petits Canadiens les mieux doués.

Il s'opposa à l'oppression, et le grand évêque Plessis, admis dans le conseil des gouverneurs anglais,

prouva son patriotisme et sauvegarda, par son attitude, l'indépendance de l'Eglise canadienne.

Et quand le mouvement de colonisation s'accentua, on vit le prêtre suivre les pionniers au fond des bois, endurer les plus grandes privations, pour encourager les colons dans leurs travaux si pénibles. C'est ce qui a fait dire à M. E. Rameau, ce grand ami des Canadiens, en France :

" Le clergé est un des plus vigoureux éléments de la nationalité et de la colonisation, au Canada ; on a vu souvent des ecclésiastiques partir à la tête d'une troupe de jeunes gens et camper avec eux durant tout un hiver au milieu de la forêt, afin de les guider dans un établissement nouveau, et diriger leur installation, présidant à tout l'approvisionnement comme à la conduite des défrichements, encourageant ceux-ci, réprimant la fougue de ceux-là, disciplinant tout ce travail d'expansion avec une autorité fortement établie sur la confiance générale.

" Rien ne surpasse en effet la vénération des Canadiens-Français pour leur caractère et leur dévouement ; on pourrait presque affirmer qu'il suffit de placer en quelqu' endroit une église et un curé pour y voir s'établir, en un petit nombre d'années, un village florissant. Les habitants se rapprochent, s'installent et se consolident avec une merveilleuse rapidité dès qu'ils rencontrent ce centre organisateur ; dans le tourbillon d'émigrants que crée sans cesse l'accroissement rapide des familles, chacun s'y pousse d'instinct, et il semble que ce soit une ruche for-

mant naturellement son essaim autour de la mère abeille, tant la promptitude et la spontanéité sont remarquables dans l'opération du groupement."

Toutes nos maisons de haute éducation ont été fondées par le clergé, et ceux qui prétendent que les prêtres tiennent le peuple dans l'ignorance, n'ont qu'à étudier les origines des séminaires canadiens pour se détromper. Les Laval, les Ducharme, les Girouard, les Crevier, &c., &c., sont autant de prêtres, de curés de campagne, qui ont fondé des établissements d'instruction où les sciences et la religion sont enseignées à des prix modiques. Et dans nos paroisses canadiennes, le prêtre est encore le commissaire en chef des écoles, donnant son encouragement et ses conseils aux professeurs et aux élèves.

Notre clergé des Etats-Unis, qui se trouve dans une position toute particulière au sein d'un pays où le protestantisme domine, n'a pas été capable de faire autant que le clergé du Canada pour la haute éducation. Mais il a su, avec le concours des laïques, et, disons-le sans vantardise, avec le concours de la bonne presse, fonder des écoles paroissiales où le français est enseigné. Dans certaines paroisses, il faut le dire, la pression de l'opinion a forcé le prêtre à établir des écoles ; mais la généralité de notre clergé est animée de patriotisme ; et, si certains prêtres semblent mépriser notre presse canadienne, ils sont obligés de reconnaître son bon esprit.

Nous disons donc à nos colonies canadiennes : respectons notre clergé comme corps, d'abord ; c'est

le plus honorable, le plus respectable, le plus estimable de tous les corps sociaux. Pour quelques rares défections malheureuses, n'impliquons pas tout le clergé. Respectons nos prêtres ; ils sont nos meilleurs amis. Pour de légers défauts inhérents à chacun de nous, n'allons pas mépriser l'autorité dont le prêtre est revêtu ; n'allons pas traîner dans la fange de la calomnie ou de la médisance le caractère auguste et sacré du prêtre.

Tous ne sont pas doués de talents supérieurs ; mais tous, à un égal degré, sont revêtus de l'autorité apostolique, et la parole de Dieu annoncée par le moins éloquent est la même parole que celle annoncée par un prêtre doué du talent oratoire. Respectons nos prêtres ; ne nous laissons pas emporter par des colères déplacées, et ne donnons pas aux autres nationalités le spectacle d'un manque de véritable intelligence de notre foi.

Nos frères séparés sont plus sages que nous : si quelques-uns de leurs ministres se rendent coupables de fautes graves, ils ne se font pas délateurs auprès du peuple ; les anciens de la congrégation font une réprimande respectueuse, ou accusent auprès de l'autorité suprême de leur secte, et si le scandale est rendu public, on ne le commente pas en aveugles ou en prenant plaisir à détruire la foi chez les autres.

Pour tous les services rendus à la religion et à la nationalité, pour son dévouement, pour son caractère, respect sans bornes à notre clergé.

Et nos missionnaires trouveront dans ce respect qui ne fait pas défaut chez nos populations, Dieu merci, un encouragement à continuer leurs belles et utiles œuvres.

Et si nous avions un mot à ajouter, ce serait celui-ci : Bons missionnaires, ne méprisez pas la bonne presse ; ne la critiquez pas à tout propos, vous n'avez encore rien fait pour elle, et cependant, elle a préparé plus d'une paroisse et d'une association ; mais nous n'avons rien à ajouter et nous n'avons qu'à répéter : Respectons nos prêtres, sachons seconder leurs généreux efforts pour la glorification de Dieu et de la nationalité franco-canadienne, sur ce sol des Etats-Unis.

Nos Adieux

(*Le Travailleur*, 12 MARS, 1886)

UN CHANGEMENT subit dans notre maladie nous met aux portes du tombeau, et notre sort paraît maintenant inévitable. Avant de quitter ce lieu d'exil et de misère, nous devons jeter un regard en arrière, afin de nous rendre compte des humbles efforts que nous avons faits pour le triomphe des idées saines et de la cause canadienne.

Si nous avons pu faire quelque chose pour nos compatriotes, nous en avons été amplement récompensé. Nous devons donc remercier nos lecteurs, pour le bienveillant encouragement qu'ils nous ont accordé depuis la fondation de notre journal. Notre œuvre a été appréciée par nos compatriotes éclairés ; et le vieux *Travailleur*, suivant toujours la ligne droite, a rencontré partout des amis fidèles et des sympathies ardentes.

Notre disparition n'affectera en rien la marche du journal. Le vieux *Travailleur* aura toujours pour devise : *Fais ce que dois*, et la rédaction suivra la ligne de conduite que nous nous sommes tracée il y a quinze ans. Il sera toujours le champion des intérêts catholiques et canadiens, enseignant avec modération les grands principes qui doivent servir de base à notre élément national, aux Etats-Unis.

Nous espérons que nos bienveillants lecteurs continueront à patronner le vieux *Travailleur*, qui se montrera digne de leur estime. En continuant à favoriser notre journal de leur encouragement, nos lecteurs feront droit à la prière d'un mourant, qui leur recommande la veuve et les orphelins qu'il quittera bientôt.

Encore une fois, merci à tous nos lecteurs et aux amis du journal, pour ce qu'ils nous ont fait de bien. Qu'ils soient heureux ; qu'ils jouissent d'une bonne santé ; que la fortune leur soit favorable ; qu'ils soient bénis de Dieu.

Nous demandons pardon à ceux que nos aurions pu offenser, comme nous pardonnons à nos ennemis ce qu'ils ont pu nous faire de mal. Que tous vivent en paix, dans le bonheur et le contentement.

Adieu ! Adieu ! Adieu....

FIN.

Table des matières

Pages.

PRÉFACE - - - - - - - - - 3
FERDINAND GAGNON - - - - - - 7
ORAISON FUNÈBRE - - - - - - - 25

ŒUVRES DE FERDINAND GAGNON:—

NAPOLÉON Ier À STE.-HÉLÈNE - - - 43
DISCOURS, 24 JUIN, 1871 - - - - - - 55
NATURALISATION - - - - - - - 64
LE TRAVAIL - - - - - - - - 83
DISCOURS PATRIOTIQUE - - - - - - 110
LA ST.-JEAN-BAPTISTE - - - - - - 117
RESTONS FRANÇAIS - - - - - - 128
LA CHARITÉ - - - - - - - - 142
LE 25 JUIN, 1883 - - - - - - - 163
A L'ALMA MATER - - - - - - - 176
ELOGE FUNÈBRE - - - - - - - 183
LE 16 OCTOBRE, 1883 - - - - - - 196
SECOURS MUTUEL - - - - - - 204

MORCEAUX DIVERS:—

BÉNÉDICTION D'UNE STATUE - - - - - 217
PLAIDOYER PATRIOTIQUE - - - - - 224
MONTCALM ET LAFAYETTE - - - - - 238
RESPECTONS NOTRE CLERGÉ - - - - 243
NOS ADIEUX - - - - - - - - 248